

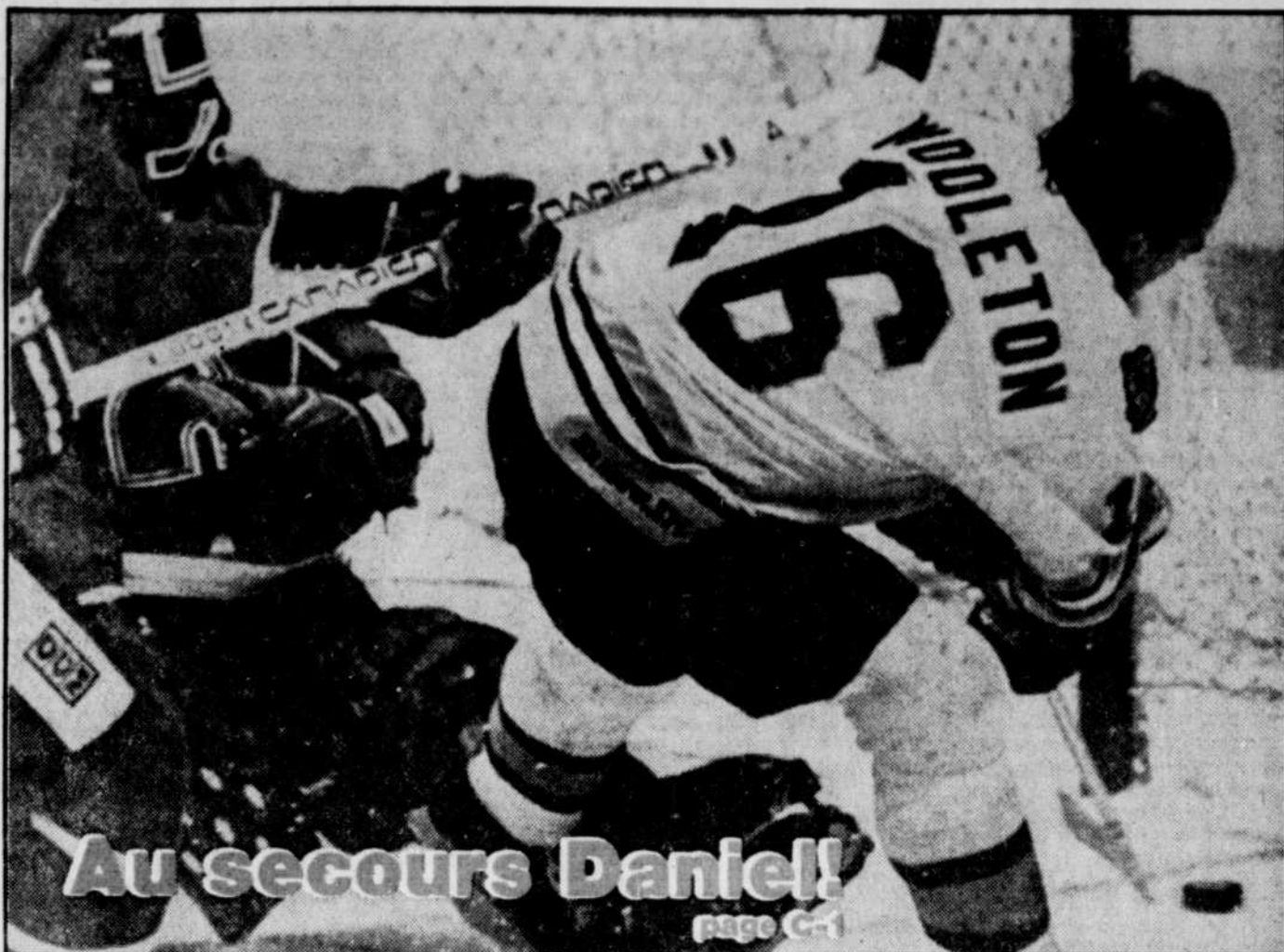
La fête ... et ses lendemains

C'est la fête à Ottawa. En tout cas, c'est ce que montrent les caméras même si les habitants de la capitale fédérale ne sont pas tous dans l'ambiance, comme d'ailleurs le premier ministre du Québec. En éditorial, Marcel Pénin explique que la fête ne peut d'ailleurs qu'être ratée et qu'elle prépare des lendemains où certains devront rendre des comptes. En dossiers, Raymond Giroux brosse la toile de fond de la fête, de ce qui nous y a conduits, tandis que d'Ottawa et de Québec, Richard Daignault et Réjean Lacombe décrivent les nouvelles règles qui régiront les prochaines manches des luttes de l'après-rapatriement entre les deux capitales.

pages A-3, A-6,
B-1 et B-2



La reine Elizabeth et le prince Philip photographiés, hier, devant la résidence du premier ministre canadien. C'est ce matin que la reine proclamera la nouvelle constitution.



En gelant ou diminuant les hausses prévues pour ses employés Le Québec veut économiser \$521 millions en salaires

par Pierre PELCHAT

Pour combler un "trou" de \$700 millions dans son budget, le gouvernement québécois a demandé officiellement au cours des deux derniers jours aux représentants syndicaux des 320,000 employés des secteurs public et parapublic de renoncer à une partie importante des hausses

salariales déjà négociées pour les six derniers mois des conventions collectives qui viennent à échéance le 31 décembre 1982.

D'après les informations obtenues par LE SOLEIL, le gouvernement Lévesque espère ainsi économiser \$521 millions, soit environ 60 pour 100 des majorations salariales d'ici la fin de

l'année que l'on estime globalement à \$900 millions.

Ce ne sera toutefois pas suffisant. Le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, envisagerait en plus des hausses de taxes pour freiner l'augmentation rapide du déficit budgétaire.

Les coupures dans les aug-

mentations salariales prévues au mois de juillet toucheront plus durement les hauts salariés de l'appareil gouvernemental. D'après les conventions collectives en cours, l'augmentation prévisible en raison de la clause d'indexation au coût de la vie se rapprocherait de 13,5 pour 100 en juillet.

Le gouvernement propose plutôt

des hausses salariales décroissantes avec un maximum de 8 pour 100 pour les plus bas salariés dans les secteurs public et parapublic qui gagnent environ \$13,000 par année, avec une diminution progressive à 4,3 pour 100 pour le fonctionnaire qui a un salaire de \$22,000 jusqu'à un gel total pour tous ceux et toutes celles dont la

rémunération excède \$37,000 par année.

En d'autres termes, cela signifie un gel complet de la rémunération des employés-cadres dans les secteurs public et parapublic d'ici la fin de 1982. Les enseignants dont la moyenne sa-

Voir A-2, SALAIRES



Le Dr Emil Luca, ophtalmologue, et son épouse, le Dr Anica Botez Luca, pédiatre de Québec, dans leur modeste appartement de la rue Franklin. Deux médecins "chômeurs" alors que les régions éloignées se désespèrent d'en recruter en nombre suffisant. Dans le porte-document, toute leur richesse: diplômes, fiches d'identité, références.

Des médecins compétents sont réduits au chômage

par Roger BELLEFEUILLE

Profession: médecins

Occupation: nul ou en chômage

C'est l'amère et angoissante réalité vécue depuis plus de deux ans et demi par un couple d'origine roumaine, M. Emil Luca, ophtalmologiste, et son épouse, Mme Anica Botez Luca, pédiatre.

Arrivés au pays comme visiteurs le 12 juillet 1979, le couple était accueilli en octobre suivant comme réfugiés politiques et a obtenu depuis le statut d'immigrants reçus. Mais depuis lors, la terre d'asile est devenue graduellement un champ hérissé d'embûches et d'obstacles, véritable cimetière d'espoirs déçus.

LE SOLEIL a rencontré les Luca

de sa propre initiative. Et c'est avec une certaine réserve qu'ils se sont prêtés à l'entrevue, désireux de ne choquer personne, et surtout de ne pas pointer un doigt accusateur vers quiconque. C'est d'ailleurs une attitude que ne peut guère se permettre un immigrant.

**En périphérie,
on se cherche
des médecins**

page A-2

Tout ce qu'ils désirent, comme l'exprimera cette femme sensible, avec des sanglots difficilement réprimés, c'est que cesse l'impasse dans laquelle ils se trouvent. De pouvoir enfin pratiquer leur profession, où que ce soit au Québec, pour qu'éventuellement, autre espoir, les deux fils laissés en Roumanie viennent enfin les rejoindre.

Un garrot

Mais c'était sans compter sur l'étranglement qui frappe de plus en plus l'accès à la pratique de la médecine au Canada comme au Québec. Surtout pour des étrangers.

Car il faut montrer patte blanche. Faire la preuve, théoriquement et cli-

quement, de ses compétences. Ce qui est fort légitime pour la profession d'accueil. Ce que comprennent et acceptent les Luca. Encore faut-il cesser qu'on nous fasse tourner en rond.

L'avenir de Mme Luca, en qualité de pédiatre en terre québécoise, est plutôt sombre.

Sans connaissance de l'anglais, elle a fouillé, dans sa modeste cuisine de la rue Franklin, pendant toute une

Voir A-2, MÉDECINS

SPÉCIAL



**SALON
DU
LIVRE**

pages E-11 à E-16

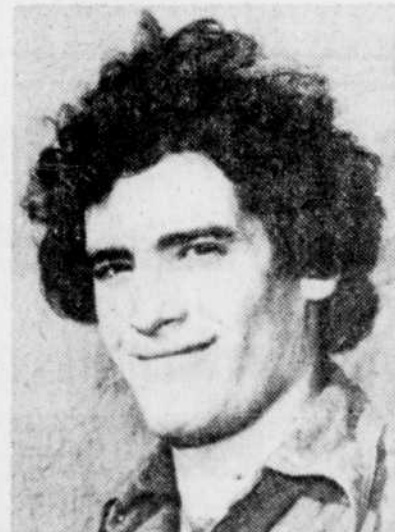
LE SOLEIL
L'AGRO-ALIMENTAIRE

CAHIER SPÉCIAL

D'un bout à l'autre de la chaîne

De la multinationale qui contrôle le marché du café ou des fèves au lard jusqu'à vous qui en buvez ou en mangez en passant par les agriculteurs d'ici, gros et petits, la chaîne de l'alimentation, l'agro-alimentaire, comme on dit maintenant, constitue tout un monde où les surprises ne manquent pas, pour peu que l'on fouille sous les étiquettes des boîtes de conserve et que l'on dissèque quelques colonnes de chiffres. La distance est souvent courte, de l'économie à la gastronomie.

cahier F



**Enfants
de stars**

LE SOLEIL commence aujourd'hui la publication d'un nouveau feuilleton portant sur le destin souvent tragique des enfants des stars d'Hollywood. Aujourd'hui, l'histoire du fils de Paul Newman, Scott, mort d'une "overdose".

page E-8

Sommaire

Annances classées	G-1 à G-24
Arts et spectacles	E-1 à E-17
Bandes dessinées	B-9
Bridge	G-23
Carrières et professions	H-2 à H-5
Décès	H-12 et H-13
Echecs	H-11
Economie-finances	B-8 à B-10
Editorial	A-6
Feuilleton	E-8
Habitat	C-10 et C-11
Horoscope	H-11
La bonne chère	E-18 à E-20
Loteries	A-2
Monde	D-9 à D-12
	H-1, H-6, H-7, H-12
Mot mystère	G-1
Mots croisés	H-11 et H-12
Où aller à Québec	E-10
Page des lecteurs	A-8
Pages documentaires	B-1 à B-3
Patron	H-12
Sciences	B-4
Sport	C-1 à C-8
Télévision	A-2
Tourisme	D-1 à D-8

météo

Nuageux avec averses à Québec et dans l'Est aujourd'hui; maximum de 10. Demain, pluie en matinée et dégagement par la suite à Québec, pluieux dans l'Est.

détails, page H-8

CINÉMA SANS COUPURES ET SANS PUBLICITÉ
GRÂCE À LA COLLABORATION DE **ALCAN**



**MON DIEU,
COMMENT SUIS-JE TOMBÉE SI BAS!**

De Luigi Comencini
Avec
Laura Antonelli
Alberto Lionello
Jean Rochefort

**SAMEDI
17 AVRIL
22h30**

8 Rouyn-Noranda
12 Val d'Or
15 Québec
17 Montréal
22 Rimouski
23 Châteauguay
24 Sherbrooke
30 Hull
45 Trois-Rivières Côté 8

IMAGE PAR IMAGE



Le Nord-Ouest à la chasse aux médecins

par Roger BELLEFEUILLE

La pénurie de médecins, omniprésente dans les régions périphériques. Comme preuve, des représentants de toutes les Chambres de commerce du nord-ouest québécois seront à Québec, lundi. Le motif: venir vanter, diorama à l'appui, les attraits de ce coin de la Belle Province. Du même coup, tenter d'attirer et de garder des effectifs médicaux, toujours en nom-

bre insuffisant et à la présence souvent éphémère.

Un problème chronique. Souvent dénoncé et expliqué. Paradoxe. Si les médecins d'ici, formés à même les impôts des contribuables, bouclent les régions éloignées, pour une raison ou une autre, pour s'agglutiner dans les grands centres, pourquoi alors ne pas faciliter les choses à des médecins étrangers, dont la compétence sera reconnue. D'autant plus que ces mé-

decins sont déjà tout formés, tout "payés".

La directrice de la Chambre de commerce de Val-d'Or, Mme Louise Potvin, confie au SOLEIL que cette municipalité accueillera volontiers un médecin pédiatre et un ophtalmologiste. Des docteurs Luca, un grand nombre de localités éloignées des grands centres en cherchent constamment.

Le directeur des services professionnels de l'hôpital des Sept-Îles, le Dr Raynald Bujold, a fait des pieds et des mains pour faire accélérer le cheminement du dossier du Dr Luca. L'hôpital des Sept-Îles était prêt à lui offrir un poste. Mais, pas de permis "restrictif", pas d'embauche.

Tout récemment, le cinq mars, l'hôpital de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, qui dessert une forte population francophone, se disait intéressé à rencontrer le couple Luca dans la perspective de retenir les services des deux médecins. Toujours le même cul-de-sac.

Le CRSSS de la Côte-Nord faisait état, en décembre dernier, d'une facture de \$2,5 millions uniquement au chapitre du transport de malades vers les grands centres, faute de spécialistes sur place.

Des médecins ont dénoncé le recours à des spécialistes "volants" ou de fins de semaines, une formule qui n'assure pas toujours la continuité des soins.

Mais il semble y avoir à cet égard une certaine quadrature du cercle, comme s'il existait une volonté occulte, tascite, de conserver le statu quo.

MÉDECINS

(Suite de la première page)

année, les ouvrages scientifiques, uniquement en langue anglaise, pour se préparer au premier examen du Conseil médical du Canada. Elle réussit l'épreuve, en anglais, le 15 septembre 1981.

L'autre étape est d'obtenir un stage en internat dans un centre hospitalier reconnu. Cul-de-sac. Les places sont limitées et la priorité est accordée aux Québécois. Le directeur du service des études médicales à la Corporation professionnelle des médecins, le Dr Michel J. Bérard, lui faisait connaître cette perspective, sans équivoque, en novembre 1981.

En attendant, Mme Luca se désole. Le temps passe. Ses connaissances restent inappliquées. Dans la cinquantaine, comme son mari, chaque année est précieuse et la relève veut bien aussi avoir sa chance.

Une attente angoissante, surtout quand toute pensée de retour à l'arrière est interdite.

... de la compétence

Les démarches de son mari sont aussi frustrantes. Il s'agit pour lui que ses connaissances et sa compétence soient appréciées, par des pairs. Ce qui fut partiellement fait. En juillet 1980, le Dr Alain Rousseau, directeur du département d'ophtalmologie de l'u-

niversité Laval, accepte de le prendre sous son aile. Le projet se réalise plus d'un an plus tard, en septembre 1981. Le stage d'appréciation, au CHUL, dure trois mois, histoire de vérifier sa compétence. Mais le Dr Luca ne s'en tient pas à ce stage. Il continue depuis à offrir ses services au CHUL, sur une base bénévole, à raison de trois à quatre demi-journées par semaine. Il ne veut pas perdre l'expertise.

En dépit de nombreuses lettres de recommandations d'ophtalmologistes reconnus du CHUL — les Dr Alain Rousseau, Ide Dubé, Yvon Tardif et Rollande Michaud — entre autres appréciations, le Dr Luca ne semble pas avoir suffisamment démontré sa compétence pour obtenir un permis "restrictif" de pratique de la Corporation professionnelle des médecins.

Les raisons objectives sont difficiles à cerner. Ce permis, renouvelable chaque année, lui permettrait tout au moins de trouver un poste, dans un champ de pratique limité, dans des hôpitaux désireux de retenir ses services. Et il y en a.

L'ophtalmologiste roumain a cependant réussi entre-temps à trouver du travail "sous surveillance" à la clinique Bellemare à Québec. Ce gagne-pain temporaire lui a permis tout au moins de se rendre admissible aux prestations d'assurance-chômage, le seul moyen de subsistance du couple à l'heure actuelle.

Un espoir subsiste encore. Le Dr Augustin Roy, président-secrétaire général de la puissante Corporation professionnelle des médecins, a confié au SOLEIL qu'il tenterait, une fois de plus, de dénicher l'oiseau rare, c'est-à-dire un autre ophtalmologiste de la province, qui accepterait de servir de tuteur au Dr Luca, afin d'obtenir une autre appréciation de sa compétence. Ce qui pourrait lui permettre de décrocher tout au moins un permis limité de pratique.

Mais d'ajouter le Dr Roy: "L'humeur de la profession médicale est particulièrement exécrable par les temps qui courent".

Extension du port

La Commission d'évaluation environnementale doit tenir éventuellement des audiences publiques relativement au projet d'extension du port de Québec. Contrairement à ce qu'on laissait entendre hier en page A-9 du SOLEIL, les organismes et les citoyens avaient jusqu'au 14 avril pour se prononcer sur la conformité de l'étude environnementale préparée par Pluram face aux critères d'évaluation établis lors d'audiences publiques en 1978. Dans le cas des mémoires qui seront étudiés par la Commission d'évaluation environnementale, les citoyens et organismes ont jusqu'à une semaine avant la tenue des audiences publiques pour préparer et déposer leurs mémoires. La date de ces audiences n'est pas encore fixée cependant.

SALAIRES

(Suite de la première page)

lariale dépasse \$28,000 et les professionnels seraient particulièrement pénalisés par ces mesures.

D'autre part, aucun avancement d'échelon et encore moins de classe ne sera accordé d'ici l'expiration des contrats de travail. Cela représente une économie de \$105 millions sur le total de \$521 millions qui n'inclut pas les autres coupures de \$150 millions dans les régimes de retraite des employés de l'État.

Deux groupes d'employés payés à même les fonds publics sont épargnés par le couperet gouvernemental en raison, semble-t-il, de dispositions particulières quant aux augmentations salariales négociées. Il s'agit des policiers de la Sûreté du Québec et des employés d'Hydro-Québec.

Refus

Si les syndicats n'acceptent pas la proposition gouvernementale, le gouvernement pourrait réagir de deux façons. Tout d'abord, l'Assemblée nationale pourrait être appelée à voter une loi spéciale ramenant au 30 juin au lieu du 31 décembre l'expiration des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic. Ce changement unilatéral éviterait à l'État de payer les augmentations déjà négociées et permettrait d'entreprendre dans un bref délai les négociations pour le renouvellement des contrats de travail qui devaient normalement débiter l'automne prochain selon le calendrier prévu au code du travail.

L'autre possibilité serait de couper 24,000 postes dans l'appareil gouvernemental pour faire face aux coûts supplémentaires occasionnés par les hausses salariales. Si le gouvernement mettait sa menace à exécution, 7 pour 100 des postes dans le secteur de l'éducation, 6 pour 100 dans la fonction publique et 3 pour 100 dans le réseau des affaires sociales seraient du

jour au lendemain abolis, entraînant autant de mises à pied.

Selon cette hypothèse, on peut s'attendre à ce que le gouvernement émette considérablement sur les présentes clauses de sécurité d'emploi.

Réactions

Les quelques réactions des représentants syndicaux ont été fort prudentes jusqu'ici. Le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec, M. Jean-Louis Harguindeguy, n'a pas paru entiché à l'idée de renoncer à une partie des hausses salariales à sa sortie de la rencontre à huis clos avec les négociateurs gouvernementaux.

"Je doute fort qu'on fonctionne avec ça", a-t-il laissé tomber. M. Harguindeguy a indiqué que le conseil syndical du SFPQ allait étudier la proposition gouvernementale la semaine prochaine.

De son côté, le président du Syndicat des professionnels du gouvernement du Québec, M. Roger Lecourt, n'a pas voulu faire de commentaire à l'issue de la rencontre à laquelle assistaient également des représentants des infirmières. Les dirigeants du SPQ doivent se réunir la semaine prochaine pour débattre de la question.

Les centrales syndicales CEQ, CSN et FTQ n'ont pas fait connaître leurs réactions à la suite de la rencontre qui a eu lieu jeudi soir. Différents comités doivent se réunir en fin de semaine pour évaluer la situation et préparer une réponse au gouvernement.

Il semble que les porte-parole gouvernementaux aient laissé jusqu'à la fin du mois aux représentants syndicaux pour connaître leurs réactions à la proposition de réouverture des conventions collectives qui leur a été présentée.

Autre vol à Québec

La vague des vols à main armée s'est poursuivie, hier soir, à Québec.

Un individu s'est emparé d'une enveloppe contenant les recettes de caisses du supermarché Steinberg de la Place Fleur de Lys, vers 20h hier.

Depuis une semaine environ, les voleurs ont été très actifs dans l'agglomération de Québec, perpétrant près d'une douzaine de vols avec violence.

Grève en vue à la CTCUM

MONTREAL (PC) — Les usagers du transport en commun sur l'île de Montréal doivent se préparer à la possibilité d'un nouveau débrayage des employés de la CTCUM, dès le 11 mai.

Jusqu'ici les négociations ont littéralement piétiné et ce, malgré l'enquête spéciale de Me Germain Jutras, qui est chargé de scruter à la loupe les relations de travail entre la Commission de transport et les trois syndicats représentant ses employés.

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi 8h30 à 19h30
Samedi 9h00 à 13h00

647-3233 647-3394
RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

LOTOS

LOTO PROVINCIAL

6288003 gagne \$500,000
288003 gagnent \$50,000
88003 gagnent \$1,000
8003 gagnent \$100
003 gagnent \$25
03 gagnent \$10

INTER-LOTO

437675 gagne \$250,000
37675 gagnent \$2,500
7675 gagnent \$250
675 gagnent \$50
75 gagnent \$10

numéros non décomposables
336413 gagne \$25,000
118158 gagne \$25,000
239720 gagne \$25,000

numéros mobiles

04549 gagnent \$2,500
6426 gagnent \$250
727 gagnent \$50

MINI-LOTO

485254 gagnent \$50,000
85254 gagnent \$5,000
5254 gagnent \$250
254 gagnent \$50
54 gagnent \$5

LOTO 6/36

8-10-18-22-25-26
numéro complémentaire: 9
mise-tôt: 16-20-25-36

LA QUOTIDIENNE

(tirage de vendredi)

5-5-3

Informations: 643-8990

OUVERTURE

PISCINES APOLLO INC.

MAINTENANT SITUÉE
À LA PLAZA
YVON ST-GELAIS (Meubles)
(418) 529-0296

1000, boul. des Capucins, Québec

HEURES D'AFFAIRES:

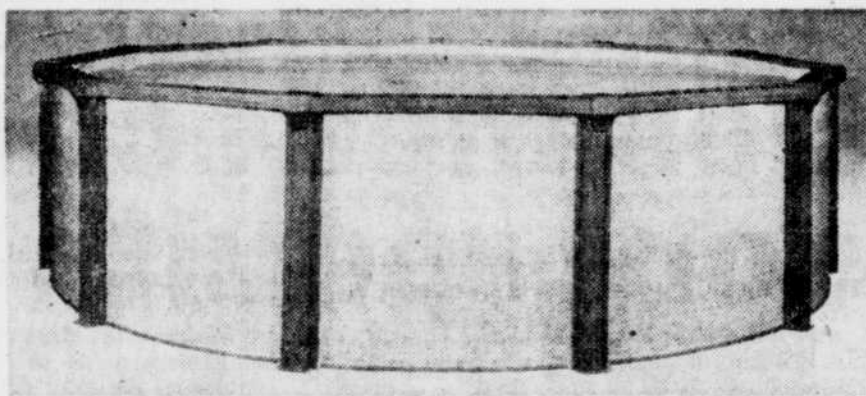
Lun. au vend., 9h à 21h

Samedi, 9h à 17h

Dimanche, 11h à 17h

LE SUPERMARCHÉ DE LA PISCINE

Vaste choix de piscines creusées, hors terre et accessoires.



PISCINE HORS TERRE

Modèle COLECO

Entièrement finie vinyle

18' x 48"

Spécial d'ouverture

1395,\$

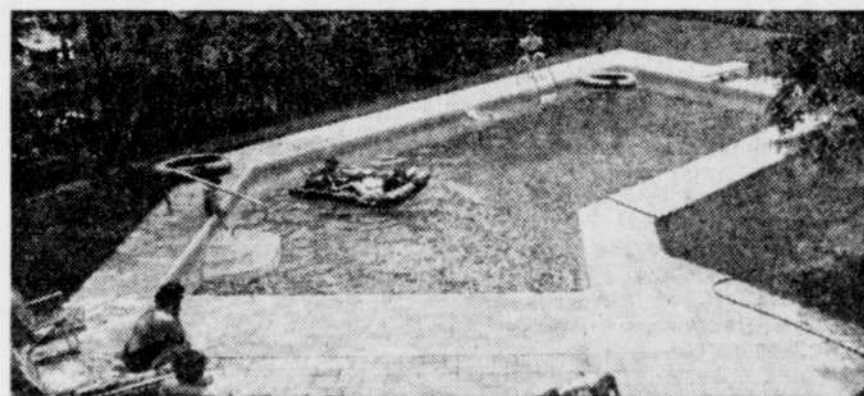
24' x 48"

Spécial d'ouverture

1575,\$

Équipement inclus:

Filter au sable 1 force - Ecumoire - Boyau pour aspirateur - Manche télescopique - Balayette - Analyseur d'eau - Thermomètre - Epoussette à feuilles - Crochet double - Chlore à 70% - Algicide - Chlore liquide - Echelle intérieure - Plate-forme 5' x 6' - Bain de pieds - Sable.



PISCINE CREUSEE

Modèle LAS Y L

14' x 31

Spécial d'ouverture

2795,\$

16' x 34'

Spécial d'ouverture

3095,\$

Équipement inclus:

Filter au sable - Ecumoire - Retour d'eau - Tige hydrostatique - Drain de fond - Echelle - Ancrage d'échelle - Tremplin - Balayette - Boyau pour balayette - Manche télescopique - Crochet double - Epoussette à feuilles - Câble séparateur - Flotte - Crochet de câble - Crochet de mur - Thermomètre - Brosse à parois - Analyseur d'eau - Chlore à 70% - Chlore liquide - Algicide - Sable - Installation en sus.



Avec tout achat d'une piscine, obtenez GRATUITEMENT une balayette automatique.

COUPONS-BONIS

100\$

RABAIS "SOLAIRE"
De 100\$

A l'achat d'un rouleau solaire pour piscine hors terre ou creusée.

Sur présentation de ce coupon, économisez 100\$ à l'achat d'un rouleau solaire pour piscine hors terre ou creusée.

Quantité limitée. 1 coupon par client.

100\$

PISCINE APOLLO 82 INC.
1000, boul. des Capucins, Québec
(418) 529-0296

30%

RABAIS "CHALEUR-SOLEIL"
DE 30%

A l'achat d'une toile solaire "Sealed Air" hors terre ou creusée - Quantité limitée

30%

PISCINE APOLLO 82 INC.
1000, boul. des Capucins, Québec
(418) 529-0296

TÉLÉ SOLEIL et dimanche

Samedi 17 Avril		Dimanche 18 Avril	
16h30	3 5 7 9 11 12 13 Défi	13h00	3 NBA Basketball Les Bucks de Milwaukee vs les 76ers de Philadelphie
21h30	3 5 7 9 11 12 13 Hommage à Wilfrid Pelletier Une émission qui réunit de grands chanteurs de chez nous.	14h00	4 6 Nourrir le Québec 5 12,000 Men Available
22h40	3 5 7 9 11 12 13 Le téléjournal	14h30	4 6 A communiquer
23h00	3 5 7 9 11 12 13 Nouvelles du sport	15h30	3 NBA Basketball Les Lakers de Los Angeles vs les Suns de Phoenix
		19h30	3 5 7 9 11 12 13 Les Beaux Dimanches Sacha Distel
		20h00	4 6 11 Le hockey des Nordiques Boston à Québec
		22h40	4 6 11 Court métrage
		23h00	4 6 11 Les nouvelles TVA
		23h15	4 6 11 Aujourd'hui... 22h45
		23h30	4 6 11 L'événement Avec André Payette
		00h00	4 6 11 Simon Templar



Police Jeans et les Boutiques Zabbé félicitent les **NORDIQUES** et la population de Québec pour leur magnifique performance

Bonne Chance!

Boutiques ZABE

Pendant qu'Ottawa se pare, Elizabeth visite



Pendant que les spectateurs perchés un peu partout guettaient leur arrivée, le prince Philip et la reine Elizabeth II se rendaient au gala "Célébrations" au Centre national des arts à Ottawa.

Nous n'avons pas le coeur à la fête (Lévesque)

(D'après PC) — Le premier ministre René Lévesque a invité hier tous les Québécois à arborer partout le drapeau fleurdelisé ces jours-ci, "pour affirmer notre identité nationale et notre vouloir-vivre collectif".

Dans un message à l'occasion de la proclamation du Canada Bill par la reine Elizabeth II, M. Lévesque signale que le drapeau du Québec est vraiment "le symbole de ce que nous sommes".

Le chef du gouvernement québécois rappelle qu'à l'occasion du rapatriement de la constitution, "on n'a pas le coeur à la fête".

"Les provinces anglophones et le gouvernement fédéral nous imposent des changements constitutionnels pour lesquels ils n'ont reçu aucun mandat de la part des électeurs et auxquels le gouvernement québécois n'a pas consenti", souligne le premier ministre.

C'est pourquoi le Parti québécois a organisé les manifestations qui se déroulent aujourd'hui dans les rues de Montréal et en province.

Une série de petites manifestations ont lieu dans des municipalités de l'Est du Québec. La plus importante de ces manifestations ré-

gionales se tient à Rimouski tandis que d'autres sont prévues à Matane, dans la vallée de la Matapédia et à Sept-Îles.

A Montréal, une cinquantaine d'autobus ont été nolisés pour transporter les manifestants de régions éloignées et 500 personnes bénévoles travaillent au service d'ordre.

Les libéraux québécois

Selon le député libéral de Vaudreuil-Soulanges, M. Daniel Johnson, la participation de certains députés libéraux provinciaux aux cérémonies d'Ottawa pourrait à nouveau remettre en question la position du chef, M. Claude Ryan.

M. Johnson, qui participait au lancement de la campagne de financement libérale dans la circonscription de Joliette, a déclaré que la différence de prise de positions entre le chef et certains de ses députés démontre un certain rejet du leadership de M. Ryan.

Mais, selon le député, les militants auront l'occasion lors de la tenue du congrès à la chefferie de septembre de redonner ou de retirer à M. Ryan leur confiance.

Le plus vieux Canadien sera aux célébrations

BELLEVILLE, Ontario (PC) — M. David Trumble, né lorsque le Canada n'avait que cinq mois, rencontrera la reine lors des célébrations pour la promulgation de la constitution.

M. Trumble, qui affirme être le plus vieux citoyen du Canada, à 114 ans, a déclaré, hier, qu'il n'avait "rien de spécial" à dire à la reine. "Je ne ferais que la saluer".

Mme Freda Johnstone, qui accompagnera M. Trumble à Ottawa, affirme que l'ancien bûcheron sera

présenté à la reine après le concert au Centre national des arts.

M. Trumble pense que c'est une bonne idée de rapatrier la constitution au Canada et se réjouit qu'on le souligne par des festivités. "Nous en avons besoin".

M. Trumble, qui a cessé de fumer à 100 ans, a travaillé la plus grande partie de sa vie comme bûcheron dans la région de Belleville. Il s'est marié quatre fois et a 18 enfants.

OTTAWA (D'après PC) — C'est dans une capitale pavée d'unifoliés, d'Union Jack et de drapeaux des provinces, et sous un soleil radieux, que Sa Majesté la reine Elizabeth a passé la deuxième journée de sa visite au Canada.

Journée calme, marquée de peu d'activités publiques, en attendant la cérémonie de promulgation de la nouvelle constitution canadienne, aujourd'hui, sur la colline parlementaire.

Le prince Philip, duc d'Edimbourg, est arrivé à la base militaire d'Uplands, au sud d'Ottawa, à 12h15, hier, et il a été accueilli par le secrétaire du gouverneur général, M. Esmond Butler, et le Major Bruce Griffin, son aide-de-camp pour le Canada.

Le prince s'est immédiatement rendu à l'église anglicane St. Bartholomew, dans le chic quartier de Rockcliffe, où l'attendait la reine.

Le couple royal a visité cette petite église, bâtie en 1868, alors que le Dr Robert Hubbard, le marguillier de l'église, leur a servi de guide.

L'église est en pierre et tous les gouverneurs généraux du Canada depuis la Confédération l'ont visitée à un moment ou à un autre et leurs armoiries s'y trouvent.

Margaret Trudeau

Un visiteur inattendu à cet événement, Mme Margaret Trudeau, l'épouse du premier ministre, dont il est séparé depuis quelques années.

Mme Trudeau, qui habite le quartier, a affirmé ne pas avoir parlé à la reine: "Je n'ai fait que la saluer de la main quand elle est passée."

Mme Trudeau, qui est aujourd'hui animatrice d'une émission à la télévision d'Ottawa, a soutenu que la reine est un "merveilleux symbole". "Les Canadiens ont grandi avec elle et ils l'aiment", a-t-elle déclaré.

La reine, qui portait un ensemble de couleur cerise bordé de noir et son éternel petit chapeau, s'est ensuite rendue à la résidence du premier ministre Trudeau, au 24 promenade Sussex, pour un déjeuner privé.

Parmi les invités, on remarquait les premiers ministres de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, MM. William Davis et Richard Hatfield, qui étaient les seuls à appuyer la démarche constitutionnelle de M. Trudeau depuis le tout début.

Onze ministres du cabinet Trudeau et des membres de la suite royale ont accompagné le couple royal et le premier ministre pour ce déjeuner.

Britanniques

Par ailleurs, Lord Halisham of St Marylebone, le Lord Chancelier, qui représente le gouvernement britannique pour les cérémonies, a soutenu qu'il ne croyait pas que les relations anglo-britanniques seraient affectées par les 18 mois de lobbying intense auxquels ont été soumis les parlementaires londoniens à propos du Canada Bill.

Lord Halisham of St Marylebone, lors d'une conférence de presse, a dit apporter aux Canadiens les bons vœux et les bénédictions du gouvernement britannique.

Le représentant du premier ministre Margaret Thatcher a également remercié le Canada pour son appui à la Grande-Bretagne dans la crise des îles Malouines.

Deux autres parlementaires britanniques, l'ancien premier ministre et ex-chef du Parti travailliste James Callaghan et le chef libéral David Steel assisteront également aux cérémonies de promulgation de demain comme invités personnels du premier ministre Trudeau.

En après-midi, hier, le duc d'Edimbourg procédait à la remise des "prix du duc d'Edimbourg, distinctions remises à des jeunes Canadiens qui font partie des scouts ou de groupes de cadets.

Seulement deux des récipiendaires provenaient du Québec, plus précisément du 588 Air Cadet Squadron de Montréal.

En soirée, Sa Majesté assistait à un gala au Centre national des Arts, dont la scène était, pour la circonstance, décorée de feuille d'érable.

Le spectacle bilingue intitulé "Célébration" était télévisé à travers le Canada et réunissait des chanteurs, danseurs, musiciens et comédiens canadiens et certaines formations dont le Ballet national du Canada et l'Orchestre du Centre national des Arts.

En soirée, Sa Majesté et le prince Philip devaient assister à un dîner en l'honneur des jeunes "chefs de file" canadiens qui viennent de toutes les régions du pays.

Bureau d'affaires à vendre

avec clientèle

NOUVEAU CONCEPT

spécialisé dans la location de bureaux meubles et dans les services de bureau/secrétariat, système téléphonique personnalisé, communications par télex, etc.

647-2828

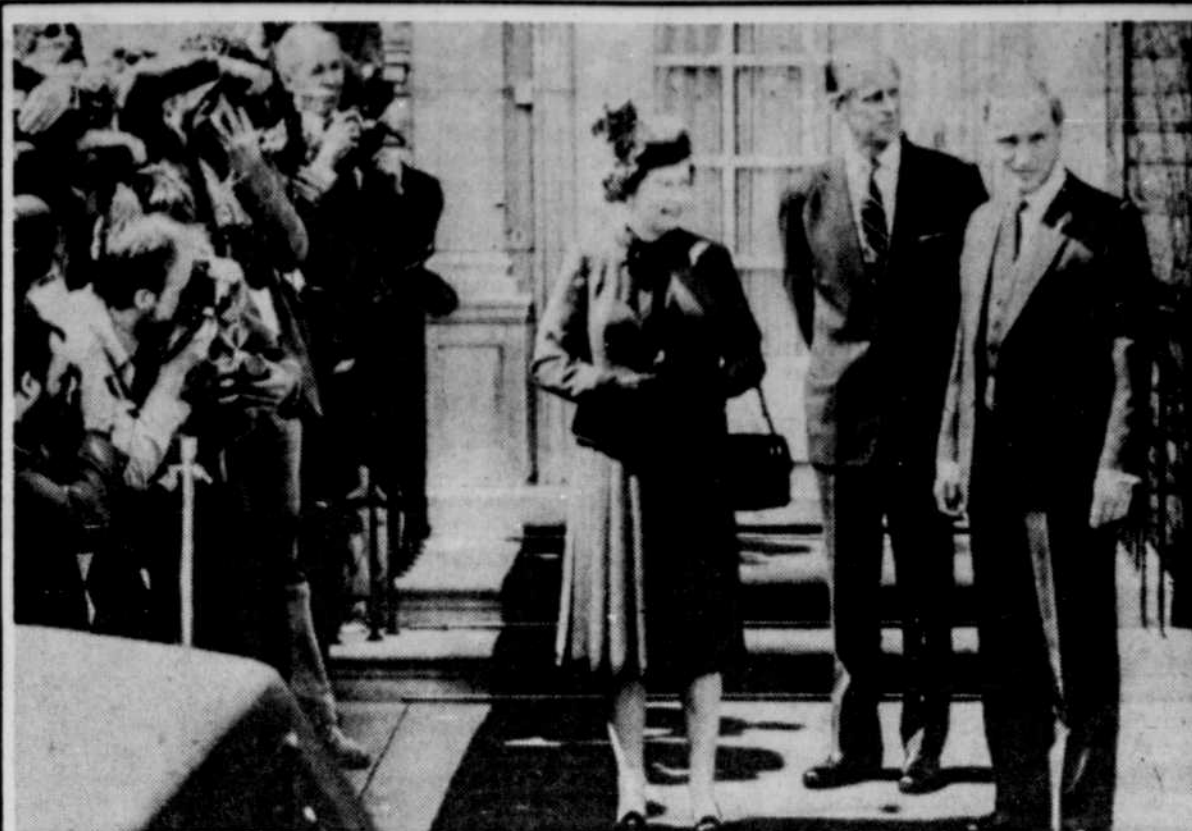
PROJET JONATHAN

Extension du centre d'emploi du Canada

FEMMES CHEFS DE FAMILLE qui voulez revenir sur le marché du travail, nous pouvons vous aider à mieux préparer et planifier votre retour à l'emploi.

Communiquez avec nous:

522-1275



Sur les marches du 24 Sussex, les photographes croquent un trio populaire ces temps-ci; mais derrière le décor constitutionnel Ottawa semble indifférente aux célébrations.

Derrière les décors, la reine attire peu

richard dagnault à Ottawa

Les employés des travaux publics ont pavé la place du Parlement, la place de la Confédération (mieux connue des automobilistes sous le nom de la place de la Confusion), la rue Wellington et la promenade Sussex.

Il ne s'agit que d'une façade. Un décor de carton, en somme, pour servir de fond de scène aux chaînes de télévision qui diffuseront la proclamation de la nouvelle constitution du Canada.

Il ne faudrait pas que la reine d'Angleterre se mette le nez plus loin que les limites du circuit officiel. Elle verrait alors une capitale nationale indifférente et terne, et une population chez qui la monarchie ne soulève à peu près plus l'intérêt.

Ottawa n'est pas en fête comme le prétendent les clichés que lancent les médias.

Ce qui est en fête, c'est un petit groupe de politiciens, d'officiels et leurs amis.

Si vous marchez dans Ottawa et si vous ne mettez pas le pied dans le mince filet réservé aux célébrations constitutionnelles vous ne vous rendez même pas compte qu'il se passe quelque chose sur la colline.

Un journaliste arrivé à Ottawa d'une petite ville ontarienne pour assister au grand jour de la proclamation ne disait son étonnement d'avoir, dans la partie est de la capitale, rencontrer des gens qui savaient "vaguement" que la reine était en ville et ne connaissaient absolument rien de la constitution.

Restreinte comme elle l'est dans ses mouvements parmi le public la reine elle-même doit sentir combien s'est rétréci, ces dernières années, le prestige de la monarchie au Canada.

Elizabeth II est montée sur le trône, il y a bientôt 30 ans, c'est-à-dire au début de l'ère des communications télévisées, à l'époque de l'image fabriquée.

Elle a appris à jouer son rôle à la perfection, pour les caméras de la télévision.

Un sourire figé

Je l'avais déjà rencontrée, en 1959, lors de son voyage au Canada et aux États-Unis. A ce moment-là la royauté émuait encore les foules, surtout au Canada anglais, et la jeune Elizabeth manifestait encore une spontanéité de bon aloi en réponse aux cris des foules.

Je l'ai revue jeudi, à la réception offerte aux journalistes et je l'ai trouvée beaucoup plus figée.

Son sourire mesuré ne change jamais: bouche légèrement entrouverte, laissant voir un soupçon de la blancheur de ses dents.

Elle a gardé cette pose pendant tout le temps qu'on lui a présenté la centaine d'invités, leur offrant tour à tour, sa petite main gantée.

Par la suite elle a circulé, échangeant, répondant à des questions. Elle ne manifeste aucune émotion. Toujours ce même sourire.

Un sentiment

L'intervention du journaliste Claude Papineau qui lui a demandé si elle se sentait "confortable" malgré l'absence du Québec de l'entente constitutionnelle, a momentanément jeté une ombre sur ce sourire.

Elle est sortie un peu de son personnage pour laisser échapper une parole qui exprimait un sentiment. C'était triste, l'absence du Québec, dit-elle.

La publication de cette remarque a causé tout un émoi dans l'entourage de la reine. Un monarque constitutionnel ne doit répéter que ce que lui a dicté son Conseil des ministres.

En Europe, ces règles sont observées. La monarchie y fait partie de l'histoire.

Ici ce n'est qu'une façade. Elizabeth a peut-être voulu, en exprimant un sentiment personnel, montré que derrière le sourire figé d'une époque révolue, il y avait un être humain, tout simplement, à l'heure de l'Amérique.

Des dépôts garantis à rendement élevé et à termes variés...

La Fiducie du Québec vous offre une gamme complète de dépôts garantis. Vous pouvez choisir la durée du dépôt et la fréquence de versements d'intérêts qui vous conviennent. Il s'agit d'un placement à rendement élevé dont le capital et les intérêts sont garantis de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. De plus, il ne comporte aucuns frais.

17 1/4

3 ans
Intérêts payés annuellement
Dépôt initial minimum 1 000 \$
Dépôts subséquents 500 \$

Nos conseillers se feront un plaisir de vous renseigner sur la gamme complète des dépôts garantis. À la Fiducie du Québec, on s'occupe de vous personnellement et en toute discrétion.

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec, c'est une bonne affaire. Garanti!

Succursales
Modes d'épargne

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 281-8840
1-800-361-6840, poste 8840
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Complexe Centre-Ville
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Fiducie du Québec

Taux sujets à changements.
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

UN CHOIX JUDICIEUX

ANGELE BLANCHARD
DOCTEUR EN OPTOMETRIE

653-1969

- Examen de la vue (enfants/adultes)
- Rééducation visuelle
- Optique (verres de contact, lunettes)

950, de Bourgogne, Ste-Foy
(Angle Duplessis et Quatre-Bourgeois)



L'ISLET-SUR-MER

- 12 1/2 pièces plus espace commercial.
- Vue sur le fleuve.
- Hypothèque transférable.
- Possibilité de location.

Prix: \$47,000 Comptant: \$5,000
(418) 658-4858

Les certificats de
DÉPÔT GARANTI
du Trust Général
le mode d'épargne d'un intérêt
SUPÉRIEUR

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

17 1/4

Intérêts versés
annuellement
Période de 3 ans.
Dépôt minimum 500\$.
D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.
Taux sujets à confirmation.

TRUST GÉNÉRAL

Québec: 1091, chemin Saint-Louis, 688-0630
Lévis: 300, Côte du Passage, 833-4450

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.
Membres de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

La crise au pays débute aujourd'hui (Morin)

par Denis LESSARD

HULL (PC) — "La crise de l'Etat du Canada commence avec la promulgation de la constitution par son auguste Majesté", a lancé hier en une conférence de presse cinglante le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, qui considère l'attitude de Westminster "indigne de la tradition britannique".

Pendant que Sa Majesté assistait au gala "Célébrations" à Ottawa, de l'autre côté de l'Outaouais, lors d'une conférence de presse destinée aux médias internationaux, M. Morin a soutenu, dans une série de déclarations qui tombaient comme des couperets, que "le Canada Bill est une étape dans la polarisation politique qui mène le Québec vers son indépendance".

M. Morin a en outre qualifié de "larmes de crocodiles" la tristesse éprouvée par Sa Majesté devant l'absence du Québec aux cérémonies de rapatriement.

Dans une charge violente contre le rôle de la Grande-Bretagne, qui a endossé à Westminster le projet canadien, le ministre a même soutenu que "les Britanniques se sont débarrassés d'un problème qui les dépassaient".

"Nous nous serions attendus à plus de fair-play et nous pensions que la Grande-Bretagne prendrait ses responsabilités à l'égard du Canada", a-t-il ajouté à l'intention de la reine qui, jeudi, qualifiait de "triste" l'isolement du Québec sur la question constitutionnelle.

"Ce geste que les Anglais ont posé en se pinçant le nez est indigne de la tradition britannique", a lancé le ministre, ajoutant que c'était là un indice "du déclin politique et économique de la Grande-Bretagne".

Le ministre a par ailleurs indiqué qu'il travaillait avec son collègue de la Justice, Marc André Bédard, à étudier quelles dispositions des clauses "non-obstant" de la constitution le Québec pourrait utiliser pour réduire au minimum l'effet du "Canada Bill" au Québec.

"Cette constitution est illégale: ce n'est pas la nôtre, c'est celle du Canada anglais", a-t-il dit, ajoutant que le "Canada Bill relance la question nationale au Québec".

Refus et mobilisation

"Nous refusons cette cons-

titution, nous mobiliserons les Québécois contre elle", a-t-il affirmé, ajoutant au nom du gouvernement que "nous ne modifierons pas nos lois".

Il a indiqué que la stratégie du gouvernement "n'est pas encore arrêtée" mais que l'intention d'envoyer

des candidats péquistes aux prochaines élections fédérales "demeurerait l'un des outils". Il a de plus rappelé les chiffres d'un récent sondage révélant que le PQ aurait 34 pour 100 des voix contre 31 pour les libéraux s'il présentait des candidats lors des prochaines élections fédérales au Québec.

"Nous allons défendre nos lois centimètre par centimètre; nous n'avons pas l'intention de les adapter pour les aligner sur la constitution", a dit M. Morin. "Les Québécois pourront voir dans le temps l'effet de la constitution", lorsque sous l'assaut des verdicts des tribunaux "nos lois seront amputées et que des pans entiers de notre société tomberont".

"Ce sera une période intéressante de l'histoire", a-t-il dit, excluant toutefois que le premier ministre Lévesque puisse inciter les citoyens à la désobéissance civile, en leur de-

mandant d'outrepasser des décisions des tribunaux.

"M. Trudeau a réussi à liguer le Canada anglais contre le Québec français", estime M. Morin soutenant que la constitution "tend à réduire le caractère distinct de la société québécoise".

Offre tactique

Pour M. Morin, l'offre faite jeudi par le ministre fédéral de la Justice M. Jean Chrétien de "négocier n'importe où, n'importe quand" pour permettre au Québec d'adhérer à l'accord constitutionnel n'est "qu'une offre tactique".

"Nous ne sommes pas assez naïfs au point de voir là une ouverture réelle", a-t-il dit, rappelant que "C'est pas la première fois que MM. Chrétien et Trudeau nous tiennent ce langage".

"S'ils étaient sincères, ils se seraient montrés disposés à négocier avant la proclamation, avant même l'accord du 5 novembre", a-t-il conclu.



Un drapeau du Québec devant lui, M. Jacques-Yvan Morin a déclaré que la crise de l'Etat au Canada commençait avec la promulgation de la constitution.

Les cloches sonnent pour l'angélus ou pour la constitution

OTTAWA (D'après PC) — Le ministre des travaux publics du Canada a fait appel à toutes les églises d'Ottawa afin qu'elles fassent sonner leurs cloches lors de la proclamation de la constitution à midi.

En faisant sa demande aux paroisses de la capitale, le ministre Cosgrove se trouvait du même coup à mettre dans l'eau chaude l'archevêque d'Ottawa, Mgr Plourde, reconnu pour sa détermination à défendre les droits de la minorité franco-ontarienne qui ne sont pas garantis par la constitution, l'Ontario ayant refusé d'adhérer à l'article 133.

Il a précisé qu'il avait laissé les curés du diocèse libres de sonner ou non leurs cloches à midi.

"Les cloches des églises catholiques doivent de toute façon sonner à midi pour l'angélus, et c'est tout ce que nous allons faire, je ne vois pas pourquoi nous cesserions", a dit Mgr Plourde, refusant de spéculer sur l'hypothèse où la demande d'Ottawa aurait été faite pour une heure différente.

AVIS À TOUS NOS CLIENTS LE CASTOR bricoleur NE SERA PAS BATTU

A qualité égale, nos prix seront les plus bas ou nous rencontrerons toute compétition. Donc, le seul endroit où se procurer du bois et des matériaux de construction c'est: au Castor Bricoleur.

NOTE: LE CASTOR BRICOLEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. APPLICABLE SEULEMENT SUR LES MARCHANDISES EN MAGASIN.



ACHAT
SPÉCIAL

5⁹⁹
ch.

CHAISE PLIANTE
Cadre tubulaire en aluminium.



DALLES DE PATIO 18"
Dalles grises antidérapantes 18" x 18" x 2" pour compléter votre patio.

Pas de livraison
2⁰⁹
ch.

Ord. 2.39

FAITES VOTRE PROPRE CLÔTURE ET ÉCONOMISEZ !

Bois pour patios et clôtures. Devancez la saison estivale tout en réalisant des économies. C'est le moment propice.

PRIX
"PAYEZ ET
EMPORTEZ"

MODÈLE BORDAGE LE CASTOR

8 planches 1" x 6" x 5'
2 montants 2" x 4" x 8'

ÉPINETTE	BOIS TRAITÉ
8³⁹	17⁷⁵
Ord. 10.59	Ord. 19.20

MODÈLE INTIMITÉ

17 planches 1 x 6
2 planches 2" x 4" x 8'

ÉPINETTE	BOIS TRAITÉ
17³⁵	30³⁵
Ord. 19.35	Ord. 33.35
20⁶⁰	34⁶⁵
Ord. 22.60	Ord. 38.65

Coûts basés sur une section de 8' de long. Poteaux non compris. La hauteur comprend 6" d'épaulement au sol.

Un montant de .50 par section sera facturé pour la livraison en plus des frais habituels.



ÉPARGNEZ 3\$
Ord.: 31.99
28⁹⁹
ÉPANDEUR ROTATIF D'ENGRAIS
Étend l'engrais sur 4 à 8 pieds. Léger et précis. Roues 8". Capacité: 20 lb.



ÉPARGNEZ 1\$
BOYAU D'ARROSAGE
Tuyau en nylon renforcé 1/2 x 50'
Ord. 4.99
3⁹⁹



ÉPARGNEZ 1\$
POUR UNE BELLE PÉLOUSE
SEMENCE À GAZON
Semence à gazon tout usage. Notre marque. 2 lb (907 kg).
Ord. 3.39
2⁷⁹



ÉPARGNEZ 1\$
ENGRAIS 7-7-7
Engrais tout usage 18.1 kg. Miracle green.
Ord. 4.79
3⁷⁹



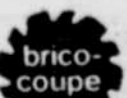
ÉPARGNEZ 5⁵⁰
BROUETTE 2 1/2 pi
Cadre, poignées en métal fini email cuit. Non assemblée.
Ord. 24.99
19⁴⁹



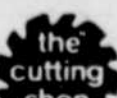
PLACE
LEBOURGNEUF
550 des Grands
Charlesbourg
627-2870



PLACE
4 BOURGEOIS
999 de Bourgogne
Ste-Foy
658-8811



Coupe de bois gratuite



HEURES D'AFFAIRES
Lundi, mardi, mercredi
de 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi de 9h30 à 21h
Samedi de 8h30 à 17h

LIVRAISON AVEC
LÉGER SUPPLÉMENT

PRIX EN VIGUEUR DU 17 AU 29 AVRIL
OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

laliberté
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH



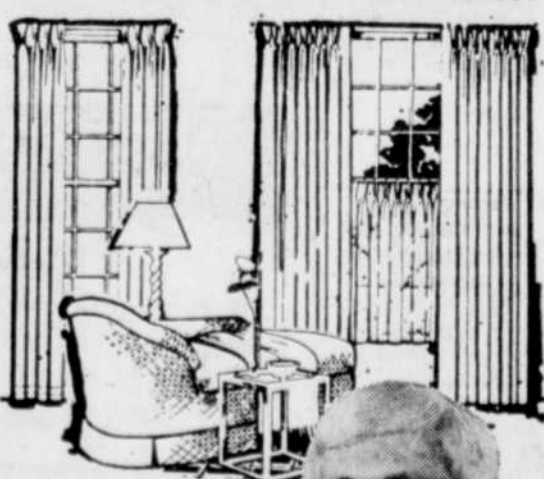
draco
25%

D'ESCOMPTE SUR STORES "DRACO" FAITS SUR MESURE

Cet escompte s'applique sur stores verticaux "Vertiflex" et stores "Bali" à lamelles horizontales, ainsi que sur les stores en vinyle à bas uni ou frangé. Vaste assortiment de couleurs et tissus pour harmoniser votre décor. Double garantie DRACO et LALIBERTÉ. Profitez de cette offre exceptionnelle pour moderniser vos fenêtres à bon compte!

SERVICE GRATUIT à domicile

POUR LE CHOIX DE VOS GARNITURES DE MAISON



Consultez

M. Charles Cloutier
Notre représentant se fera un plaisir de se rendre à votre domicile avec un vaste assortiment d'échantillons pour faciliter le choix de vos rideaux, tentures et valences.



Prenez un rendez-vous à l'avance.
COMPOSEZ 525-4841

Le Dr Roy déconseille la polyclinique du mail

par Roger BELLEFUEILLE

La Corporation professionnelle des médecins déconseille à ses membres, surtout les jeunes en début de carrière, d'offrir leurs services à la nouvelle polyclinique qui doit ouvrir ses portes bientôt dans le Mail Saint-Roch.

Au cours d'un entretien téléphonique avec LE SOLEIL, le président-secrétaire général de l'organisme, le Dr Augustin Roy, explique que ces polycliniques sont surtout le fait d'hommes d'affaires et qu'en conséquence la rentabilité des in-

vestissements est une priorité. Or, les médecins appelés à exercer en ces lieux peuvent céder à la tentation de s'adonner à une pratique "excessive", pour maintenir l'achalandage, par la multiplication d'actes pas toujours nécessaires. Ce que le Dr Roy qualifie de médecine "commerciale".

Il dit comprendre que de jeunes médecins au seuil de leur carrière, encore inexpérimentés, préfèrent s'installer dans ces complexes, en plein milieu urbain, afin de pouvoir recourir, à la moindre complication, à l'expertise d'un spécialiste, "ce qui coûte cher", devait-il ajouter. Ce qui

explique aussi que beaucoup de jeunes praticiens et praticiennes, fraîchement émoulus de l'université, dédaignent les régions éloignées, redoutant de se trouver seuls face à des complications médicales.

Le PSG de la Corporation professionnelle des médecins croit que les autorités universitaires et gouvernementales devraient plutôt ajouter une année de formation en médecine familiale, afin que les jeunes diplômés soient moins désemparés en ouvrant leur cabinet, ce qui permettrait sans aucun doute, toujours

selon le Dr Roy, de diminuer le nombre de consultations en spécialité.

Statu quo

D'autre part, les représentations faites par divers organismes auprès du ministère des Affaires sociales pour contrer l'ouverture prochaine de cette polyclinique dans le Mail Saint-Roch risquent de rester lettres mortes.

Un porte-parole autorisé du cabinet du ministre Pierre-Marc Johnson a indiqué au SOLEIL que si un mandat avait du être accordé au Conseil régional de la santé et des services pour mieux contrôler l'implantation de ressources privées dans le secteur de la santé, l'occasion aurait alors été la loi 27 sur les services de santé et les services sociaux adoptée avant Noël. Le même porte-parole ajoute que rien n'interdit à l'heure actuelle à des promoteurs privés, médecins ou non, dans le cadre des normes actuelles, d'aller de l'avant avec de telles initiatives.

L'ouverture prochaine de cette polyclinique avait été dénoncée dans un premier temps par le CLSC Basse-Ville. Ce geste avait été suivi par une brochette d'organismes populaires et syndicaux ainsi que par l'Association pour la santé publique du Québec.

Essentiellement, ces groupes estiment que la mise en place de nouvelles ressources de santé, dans un milieu donné, devrait être assujettie au même processus de programmation et de planification que dans le secteur public. D'autant plus que ces ressources privées tirent leur principal moyen de financement de la Régie de l'assurance-maladie.

On fait valoir aussi que les citoyens de la Basse-Ville sont déjà bien pourvus en termes de services médicaux et hospitaliers et que d'autres services, plus urgents, de nature à

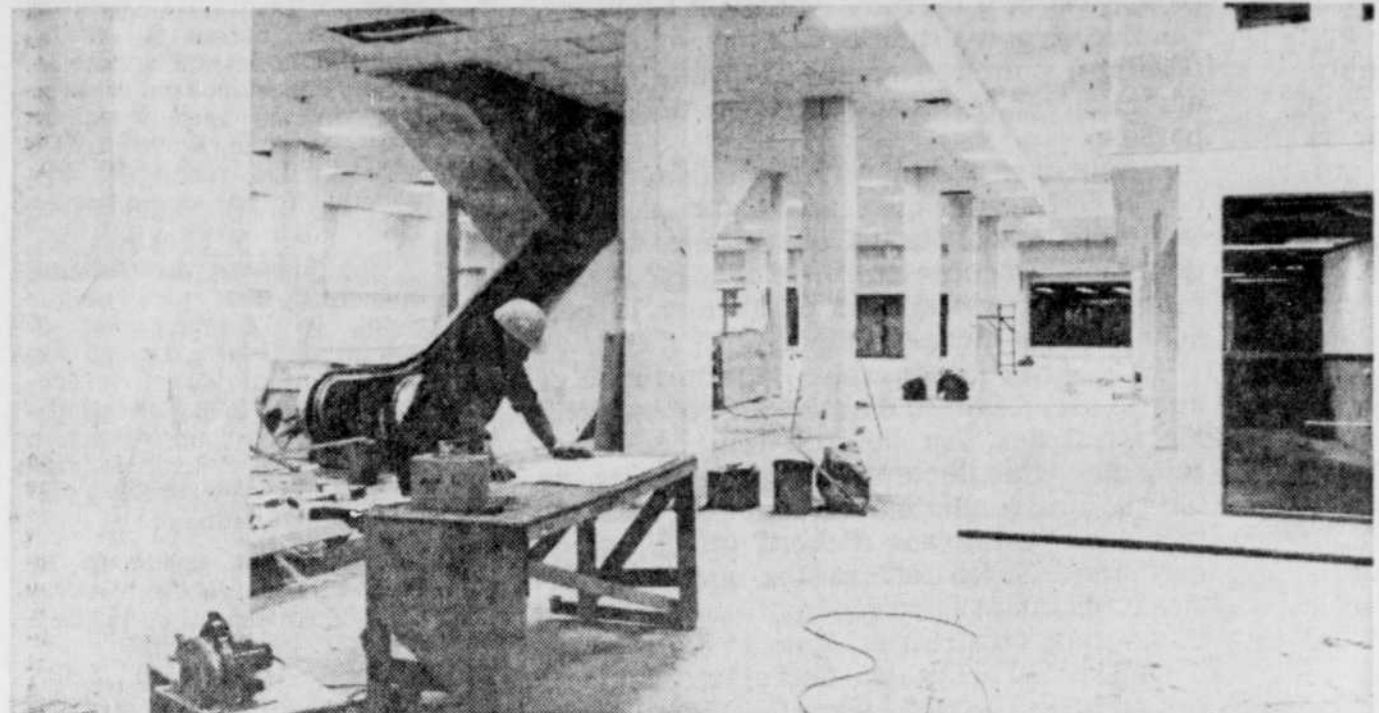


Le Dr Augustin Roy, président-secrétaire général de la corporation professionnelle des médecins.

améliorer leur qualité de vie, que ce soit sur les plans économiques et sociaux, s'imposent.

Enfin, le CLSC Basse-Ville estime qu'une polyclinique n'aura pour effet

que d'accroître la médicalisation et le recours aux pilules, ce qui irait à l'encontre des efforts de prévention et d'éducation déployés par cet organisme.



Le Soleil, Jean Vallières

Selon certaines estimations, la polyclinique emploiera près de 150 professionnels de la santé lorsqu'elle sera terminée.

Fin des demandes de subventions pour la fête nationale

Les organismes désireux d'organiser des célébrations locales de la fête nationale du Québec ont jusqu'au 30 avril pour soumettre leur projet au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, afin de bénéficier du programme d'assistance financière prévu à cette fin.

Les municipalités, les regroupements de municipalités, les fabriques et tout organisme privé sans but lucratif et légalement constitué peuvent présenter leur demande au MLCP (direction générale du loisir socio-culturel, 150 boul. Saint-Cyrille, 7e étage, Québec G1R 4Y1).

Le formulaire et les renseignements pertinents peuvent être obtenus à l'un ou l'autre des bureaux régionaux du ministère.

Dans le but de stimuler l'organisation de réjouissances susceptibles de favoriser la participation, la solidarité et la fierté de tous les Québécois et Québécoises, le ministère offre un soutien financier à l'implication des organismes du milieu qui veulent assumer la responsabilité de préparer la fête nationale du 24 juin.

SERVICE DE CURRICULUM VITAE ET D'ORIENTATION
de Québec Enr.
LINE MATHIEU et MICHELE MATHIEU
Conseillers d'orientation

- Rédaction de curriculum vitae
- Orientation scolaire et professionnelle
- Tests d'aptitudes, d'intérêts et autres
- Information scolaire et professionnelle
- Relation d'aide et connaissance de soi
- Pour rendez-vous, téléphoner entre 9h00 et 17h00.

965, Chemin Ste-Foy, Québec
Tél.: 683-5708

Voyez-Sentez-Appréciez la **Différence de Sanitone** dans notre nettoyage à sec

RABAIS \$1.00
Conditions: aucun coupon ne sera accepté après le 15 mai 1982. Applicable sur la note totale de votre facture. 1 coupon par client - non négociable. Valable jusqu'au 15 mai 1982.

R. Ferland J. & Co.

VOUS POUVEZ COMPTER SUR NOUS!

Galerie de la Canadienne Tél.: 661-4623 | 1420, Notre-Dame Anc.-Lorette Tél.: 872-2556 | 721, 3e Avenue Limoulin Tél.: 523-4832

R. Ferland nettoyeur à sec Inc.

Pritt ça colle

La façon idéale de coller proprement et instantanément au bureau... enveloppes • étiquettes • présentations • carton • tissus, etc.

Economique, Pritt remplace les colles liquides et les rubans adhésifs. Il ne froisse pas le papier et est lavable à l'eau. Pritt s'utilise également à la maison et à l'école.

Pritt Bâton de colle

Disponible en 3 formats chez votre papeterie ou dans les grands magasins.

SANS DANGER

SUPER-SPECIAL SOMMEIL
ÉPARGNEZ 90⁰⁰
sur l'achat d'un ensemble **CARILLON** de **SIMMONS** (temps limité)

POUR DORMIR SUR VOS DEUX OREILLES

512 ressorts *ajusto-rest* (format double) pour un meilleur support
rembourrage luxueux de feutre de mousse
couverture piquée *micro-quilt* avec surface coussinée
sommier-tapissier assorti pour un meilleur confort et une plus grande durabilité

DES DIMENSIONS ET DES PRIX DE TOUT REPOS

	régulier	réduit	matelas seul
lit jumeau	389 \$	299 \$	169 \$
lit double	459 \$	369 \$	199 \$
lit grand format	529 \$	439 \$	239 \$

RABAIS EXCEPTIONNELS SUR LES ENSEMBLES DEEPSLEEP et BEAUTYREST DE SIMMONS AINSI QUE TOUS NOS CANAPÉS-LITS

Disponibles à nos 3 magasins

LA GALERIE DU MEUBLE

ROCHE-BOBOIS: 16, RUE COURCELETTE 681-4101
CONTEMPORAIN: 18, RUE COURCELETTE 681-0171
TRADITIONNEL: 1299, BOUL. CHAREST O. 681-0171
LES GALERIES DE LA CAPITALE: 681-0171

Les petites choses qui font toute la différence: personnel qualifié et courtois-service de décoration intérieure gratuit-vaisselle sélection de meubles, tapis, tissus, papiers peints, stores, lampes, accessoires décoratifs, gravures-visite à domicile-entreposage et mise de côté-inspection et pulvérisation des meubles en atelier avant livraison-livraison et installation dans les principaux centres de la province-satisfaction ou remboursement-garantie d'un an (sauf tissus)-Cartes de crédit acceptées.

Le lendemain d'une fête ratée



marcel
pénin

Même la reine Elisabeth, pourtant soigneusement tenue à l'écart de nos querelles internes, n'a pas manqué de constater l'absence du Québec aux cérémonies fédérales marquant le rapatriement de la constitution.

Cette absence est d'autant plus significative qu'elle n'est pas uniquement le fait du gouvernement Lévesque, puisque le chef du parti libéral, M. Claude Ryan, ne veut d'aucune manière associer son parti à l'événement. Dès lors, c'est la presque totalité de la population française du Québec qui est ignorée. L'allégresse qu'on tente de simuler à Ottawa sonne faux.

Mais que les Québécois soient d'accord ou non avec le nouveau texte constitutionnel, il a maintenant force de loi. C'est à partir de ces nouvelles règles du jeu qu'il faut évaluer la situation dans laquelle se trouvent le Canada et le Québec.

Première constatation importante: malgré vingt ans de palabres, de discussions, de négociations, d'élections et de référendum, le fédéralisme canadien n'a pas été renouvelé. Aucun des changements que ré-

clament les gouvernements du Québec depuis Jean Lesage n'est acquis. Sur le fond, c'est le statu quo.

Deuxième constatation: les minorités françaises, au nom de qui on a prétendu faire cette réforme de surface, n'obtiennent rien de plus que le droit de s'adresser aux tribunaux pour faire établir si leur nombre, dans une région donnée, est suffisant pour offrir des services scolaires en français. L'Ontario demeure officiellement une province unilingue. Les institutions communautaires distinctes réclamées par les Franco-Ontariens n'ont pas été obtenues.

Troisième constatation: la reconnaissance formelle de la dualité canadienne, d'une francophonie appuyée principalement sur le Québec, a été rejetée. Individuellement, les citoyens de langue française se font reconnaître des droits. Collectivement, ils n'ont rien de plus qu'avant.

Quatrième constatation: la suite de la réforme, susceptible un jour de rallier le Québec, grâce à un nouveau partage des compétences, paraît fort problématique.

M. Gordon Robertson, ancien haut fonctionnaire étroitement associé à la négociation constitutionnelle sous MM. Pearson et Trudeau, concluait ainsi récemment son analyse de la situation: "De nouvelles discussions sur le partage des compétences

paraissent improbables et elles seraient vraisemblablement improductives si elles avaient lieu".

Rien n'indique présentement, tant à Ottawa que dans les autres capitales, que le pays est prêt à corriger ce travail bâclé. Au Québec, le gouvernement Lévesque est trop désabusé pour tenter une nouvelle fois de dépeupler le statu quo. C'est donc l'im-passe.

Faut-il se résigner à ne jamais réformer ce fédéralisme qui provoque des affrontements constants, qui génère des doublages coûteux et inefficaces? Faut-il renoncer pour toujours à affirmer la personnalité distincte du Québec?

Ce serait impensable. Pour sortir de ce cul-de-sac, il faudra d'abord réviser les vieilles stratégies. Au lieu de tenter de tout réformer globalement, les promoteurs du fédéralisme renouvelé devront procéder à la pièce, en instaurant d'abord un climat de confiance. Si les fédéralistes québécois désirent vraiment faire redémarrer la réforme, ils devront être conséquents et choisir tant à Québec qu'à Ottawa des gouvernements qui croient à une formule fédérale décentralisée. Et M. Trudeau et M. Lévesque préfèrent les pays unitaires.

La prochaine étape, ce sera les élections. D'ici là, les fédéralistes se leurrent en rêvant de relancer de stériles et frustrants pourparlers.

bloc-notes

PME et CRIQ

La décision du ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, Rodrigue Biron, de créer un "Institut de la petite et moyenne entreprise (PME)" contribuera à combler une lacune d'importance qui est presque générale dans ce secteur, c'est-à-dire une carence dans la gestion. La récession économique frappe durement les PME.

La faiblesse du côté administratif n'est pas l'unique raison de l'augmentation du nombre de faillites dans ce secteur important de l'activité économique. Les taux d'intérêt élevés ont pris à l'improviste non seulement les PME mais aussi les grandes compagnies à caractère multinational.

Cependant beaucoup de PME auraient pu être sauvées si elles avaient pu se payer à temps des conseillers financiers. A cet égard, la formule adoptée pour le fonctionnement de l'Institut de la PME est intéressante. Grâce à une affiliation avec l'université du Québec à Montréal, les chefs de PME pourront avoir recours sans frais à des compétences reconnues dans le domaine financier. Pour le moment, c'est la région de Montréal qui a été choisie comme "zone-pilote".

Pour ainsi dire, l'Institut de la PME rendra les mêmes services du côté administratif que le Centre de recherche industriel du Québec (CRIQ) rend dans le domaine de la technologie aux PME ne possédant aucune ressource affectée aux travaux de recherche et de développement.

D'ailleurs, on a appelé le CRIQ, le Centre de recherche corporatif et communautaire des PME québécoises. Bien sûr, les effectifs du CRIQ, 300 personnes dont les deux tiers sont constitués d'ingénieurs, de scientifiques et de techniciens qualifiés, ne peuvent se comparer aux effectifs (5.200 professionnels et techniciens) qu'affecte la grande entreprise à la recherche et au développement. Mais le rôle du CRIQ est primordial.

Il ne faut pas oublier que la communauté industrielle québécoise est composée principalement de PME. Le Québec en compte une centaine de milliers.

En gérant mieux leurs ressources financières et humaines et en adoptant une stratégie de développement axée sur l'innovation et l'amélioration du produit, les PME pourront mieux franchir la mauvaise passe actuelle et seront prêtes à relever les défis auxquels seront confrontées les entreprises québécoises au cours des années 80.

Maréchal FRANCOEUR



le monde vu d'ici

Rôle ambigu de Haig

Pendant que la flotte anglaise approchait, hier, du site litigieux des îles Falkland, le secrétaire d'Etat américain, Alexander Haig, recommandait de jouer les estafettes entre Londres et Buenos Aires.

Au début de la semaine, il s'en est retourné assez bredouille auprès de son chef et celui-ci l'a renvoyé au combat, sous le prétexte, cette fois, qu'il a en poche des propositions qui pourraient aboutir à une solution valable du conflit argentin-britannique.

Première déconvenue, les Argentins s'empressent de dire que ce ne sont pas eux qui l'ont invité. Au même moment, le New York Times écrit que M. Haig aurait autre chose de plus utile à faire que de se balader entre les deux capitales antagonistes.

Du côté britannique, même "ferme détermination" à bouter les envahisseurs argentins hors des îles. Dans les deux clans, toutefois, on persiste à miser sur une solution "pacifique" du conflit, tout en protestant du fait qu'on est prêt à répondre à la force par la force.

En somme, les Etats-Unis se sont donné un rôle fort ambigu, d'autant plus que les Soviétiques ont beau jeu à leur rappeler qu'ils ont tout avantage à se mettre les pieds dans la stratégie "étrier des Falkland".

Alliés des Anglais, amis des Argentins, ils ont besoin des deux pour des motifs différents, s'entend, mais d'égale importance. Washington ne peut prendre position ouvertement pour les premiers. Il ne peut pas non plus se déclarer ouvertement hostile aux seconds.

On se demande, à cet effet, si les doutes n'assaillent pas M. Haig alors qu'il s'évertue héroïquement à diluer les effets de l'aventurisme argentin qu'un an de politique américaine a encouragé. Il sait que la junte argentine se refuse à nier son acte d'agression sans garder l'assurance qu'elle pourra en conserver le fruit. Il sait également que Moscou aide Buenos Aires en sous-main.

Etrange et fort délicat dilemme que provoque cette mission américaine, alors que Washington sait pertinemment de quel côté sont les torts et que l'aide argentine est très importante dans le combat que les Etats-Unis entendent continuer de livrer contre le communisme en Amérique centrale.

Au demeurant, comme membre de l'Organisation des pays américains (OEA), les Etats-Unis ont aussi à se garder de s'aliéner le soutien de ceux qui, au sein de cet organisme, pourraient pencher en faveur de l'Argentine mais dont ils peuvent avoir besoin pour régler le problème des Caraïbes.

Paul LACHANCE

le mot du rédacteur en chef

Combien gagne un journaliste?



claudio
masson

Un journaliste est-il payé au mot, à la ligne, à l'article qu'il écrit ou à la nouvelle qu'il fournit au journal?

Comme l'un ou l'autre de ces critères de rémunération a déjà été utilisé dans les salles de rédaction, plusieurs personnes croient encore aujourd'hui que les journalistes sont payés en retour d'un texte qu'ils rédigent.

Ce n'est plus le cas depuis fort longtemps. Un journaliste au SOLEIL est payé, chaque semaine, à partir d'une échelle salariale acceptée par les parties au cours des négociations entourant le renouvellement de la convention collective entre LE SOLEIL et le Syndicat des journalistes de Québec Inc.

Le salaire d'un journaliste est basé sur sa formation, sur les années d'expérience qui lui sont reconnues et sur son ancienneté comme employé du journal.

Ainsi, pour 1982, un journaliste débutant reçoit au minimum \$378 hebdomadairement tandis qu'un journaliste de sept ans et plus d'expérience reçoit un maximum de \$643 par semaine.

Pour l'année en cours, les salaires des journalistes sont de \$378 (1ère année), \$410 (2e), \$450 (3e), \$504 (4e), \$553 (5e), \$601 (6e) et \$634 (7e année).

A compter du 1er janvier 1983, le salaire minimal passera de \$378 à \$420 par semaine et le maximal de \$634 à \$704.

En chiffres absolus, pour l'année dernière, soit 1981, il s'est payé au Service de la rédaction du SOLEIL \$3,449,836 en salaires, primes, dépenses et avantages sociaux, soit une moyenne de \$34,700 par journaliste.

Environ la moitié des journalistes touchent à une forme ou l'autre de primes: \$61,360 pour la prime du travail de nuit; \$68,241 aux journalistes qui occupent des fonctions de responsabilités et \$51,313 aux journalistes qui sont à heures libres.

Il faut rappeler que les journalistes du SOLEIL travaillent quatre jours consécutifs par semaine. Ce fut le premier quotidien au Québec à épouser ce régime de travail.

Le feuilleton

Mme Pouliot, de Québec, a téléphoné récemment pour dire combien elle avait apprécié le feuilleton "La petite maison du bord de l'eau" de Eve Bélisle. Elle a été étonnée par la qualité de l'écriture.

Une dame Boucher, aussi de Québec, a beaucoup apprécié également ce roman. Elle se disait étonnée aussi de la qualité de l'écriture et se demandait si LE SOLEIL avait publié seulement les meilleurs extraits du roman de Mme Bélisle.

La réponse l'a surprise: Non! Normalement, LE SOLEIL ne publie pas des extraits mais le roman intégralement, moyennant des droits d'auteur pouvant varier habituellement entre \$800 et \$2,000.

M. Berthold Landry, adjoint administratif, a la responsabilité du choix du feuilleton. Il a constitué un comité de lecture composé d'employés de divers services de la maison et même de personnes de l'extérieur.

Ainsi, quatre ou cinq personnes auront lu le feuilleton avant d'arrêter le choix.

L'accent est mis sur des histoires vécues, sur des biographies romancées et des romans, choix qui se sont avérés jusqu'à maintenant les préférés des lecteurs.

A compter de ce jour, dans l'espace réservé au feuilleton, nos lecteurs pourront lire "La rançon des héritiers" sur le destin tragique des enfants des stars d'Hollywood.

Il s'agit, exceptionnellement, puisque le livre n'a pas encore été publié, d'extraits de "Heart-

break Kids", du réputé écrivain américain Bob Thomas, volume qui sera lancé sous peu aux Etats-Unis.

Les lectrices et les lecteurs assidus du feuilleton sont invités à nous faire parvenir leurs critiques ou leurs suggestions, par écrit ou par téléphone, à l'attention de M. Berthold Landry.

Publicité et information

Un couple de Beauport, G. et F. Garneau, s'insurge contre la publication, côte à côte, de trois nouvelles d'intérêt religieux, d'une part, et d'un étalage de sous-vêtements féminins présentés sur des mannequins, d'autre part.

"Un tel comportement dénote non seulement une arrogance et un sans-gêne impensables mais encore un manque de goût notoire aussi bien qu'un manque de jugement et de dignité et une certaine pollution insidieuse."

Le montage des annonces et de la matière rédactionnelle est complètement séparé et réalisé par deux services différents et indépendants.

Ce "montage" précité fut involontaire mais, compte tenu de la précipitation qu'exige la publication d'un journal tous les jours, de telles coïncidences peuvent survenir à l'occasion. Nos excuses.

Hydro

Pas de nouveau siège social

MONTREAL (PC) — Le projet de construction par Hydro-Québec d'un nouveau siège social de plus de 330 millions à Montréal a été entièrement abandonné.

C'est ce qu'affirmait hier le quotidien La Presse qui dit avoir appris de source sûre que le gigantesque complexe, dont le gouvernement avait officiellement annoncé la construction quelques semaines avant le référendum du 20 mai 1980, ne sera pas érigé.

Yves Bérubé, qui était à l'époque ministre de l'Énergie, avait annoncé le 7 mars 1980 que la construction du complexe de 330 000 mètres carrés, soit une superficie représentant deux fois la Place Ville-Marie, débuterait au printemps 1981 et se poursuivrait, par étapes, au rythme de la croissance des effectifs, jusqu'en l'an 2005.

Cet édifice aurait permis de regrouper les effectifs d'Hydro-Québec,

de la SEB et d'Hydro-Québec International actuellement répartis dans 17 immeubles à Montréal.

L'an dernier, les autorités admettaient que le projet avait été mis en veilleuse après la consultation populaire et que les études n'avaient repris que plusieurs mois plus tard. Il n'était pas question, en plus, d'envisager le début des travaux avant 1984, à cette époque.

Un comité du conseil d'administration de l'Hydro s'est penché sur la question en évaluant notamment le contexte financier et budgétaire et l'évolution des besoins de la société d'État.

Il a conclu que la réponse ne résidait pas dans la construction d'un immense complexe. Le nouveau président d'Hydro-Québec, Guy Coulobre, ne serait pas entiché, par ailleurs, d'un tel symbole.

Discrimination à propos des congés de maternité: Ottawa interjette appel

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a interjeté appel d'une décision de la Commission des droits de la personne, selon laquelle Ot-

tawa exerce de la discrimination en embauchant les fonctionnaires enceintes d'employer les congés de maladie accumulés et les jours de vacances au cours du congé de maternité.

Le 23 février, la commission a ordonné au Conseil du trésor de verser \$1,912,20 en salaire perdu à Mme Lorraine Tellier-Cohen, en plus d'une indemnité de \$2,000.

Le tribunal d'appel est présidé par l'avocat André Lacroix, de Sudbury. Ses décisions peuvent également faire l'objet d'un appel en cour fédérale du Canada.

dérale du Canada.

Mme Tellier-Cohen a raconté qu'elle a été obligée de prendre un congé sans solde de 20 jours à l'occasion de la naissance de son enfant, le 17 mai 1979.

L'avocate montréalaise Lucie Dion, qui a entendu la cause, a rappelé que la période entourant la naissance d'un enfant constitue une "période d'invalidité" au sens de la loi, donnant ainsi droit à Mme Tellier-Cohen de se servir de ses congés de maladie accumulés "en cette période d'invalidité causée par la grossesse".

Reprise des cours lundi à Lévis-Lauzon

L'activité reprendra son cours normal au cégep Lévis-Lauzon, à compter de lundi matin le 19 avril, fait savoir la direction de l'institution. Les étudiants et le personnel enseignant sont donc rappelés pour la reprise des cours réguliers.

Une contestation étudiante avait perturbé le rythme de l'institution, mercredi, jeudi et vendredi derniers, et les autorités avaient dû faire appel à la protection publique pour évacuer les lieux occupés par des étudiants.

CITÉ DU PÈRE



LE MARATHON DE L'AMOUR

Canal 9 - 17h30 à 23h30
— 3 avril —
Prière: 527-4963
Dons: 527-5234

Solidarité... Développement... Solidarité

CENTRE de DOCUMENTATION sur le TIERS MONDE

Le Centre d'Étude et de Coopération Internationale, en plus de ses activités de coopération outre-mer, met à la disposition du public québécois une documentation spécialisée sur toutes questions relatives au Tiers Monde et à la problématique du développement. Le C.E.C.I. Québec vous invite donc à utiliser les différentes ressources documentaires suivantes:

- Une collection de 1 000 volumes des plus récents et pertinents sur les questions de développement en général de même qu'une centaine d'abonnements réguliers à des périodiques sur l'Afrique, l'Amérique Latine et l'Asie.
- De multiples "Dossiers-Maison" constitués à partir de coupures de presse à provenance variée lesquels sont sortis d'une première démarche de recherche. Chacun des pays d'Afrique, d'Amérique Latine et d'Asie fait l'objet d'un dossier particulier en plus des quelque 100 dossiers thématiques sur des sujets précis touchant l'alimentation, la population, la santé, l'éducation, le développement rural, l'aide au développement etc.
- Soit aussi mis au service des consultants les nombreux textes de formation ayant servi d'appui aux différents thèmes traités lors des soirées-rencontres.
- Sans compter toutes les brochures et publications d'agences gouvernementales, d'organismes internationaux et d'un large éventail de dossiers publiés par différents organismes de coopération et divers comités de solidarité.
- Et bien sûr ces indispensables outils de référence tels que atlas, dictionnaires, annuaires internationaux, guides annuels par continent, par pays.

Conditions:
Ce Centre vous est ouvert de 9h à 5h (lundi au vendredi) avec possibilité d'emprunt d'un maximum de 3 volumes pour une période de 15 jours moyennant un dépôt de \$10.00.

Adresse: 835, av. Brown (Ecole Anne-Hébert)
Local 328, Québec G1S 4S1
Tél.: 681-2030

ASSURANCE-VIE — INNOVATION

COMPAREZ NOS TAUX

TERME 10 ANS RENOUVELABLE JUSQU'À 80 ANS	EXEMPLE 200 000 \$
TAUX GARANTIS — Disponibles de 18 à 60 ans à l'émission — Capital assuré minimal 75 000 \$	prime annuelle
AVENANT D'AUGMENTATION D'INFLATION GARANTIE jusqu'à 50 ans à l'émission.	NON FUMEUR* BASE
REMBOURSEMENT INTÉRIEUR DES PRIMES DU VIVANT OU AU DÉCÈS SI DESIRÉ.	FUMEUR** BASE
	30 ANS 265 \$ 349 \$
	40 ANS 451 \$ 791 \$
	50 ANS 919 \$ 1401 \$

*Incluant fumeurs de pipes, cigares ou arrêt de cigarettes depuis 12 mois.
**Taux établis selon le nombre de cigarettes par jour (exemple basé sur 1 à 9)

Pour renseignements:
JEAN BUSSIÈRES, C.L.U.
PIERRE LEDOUX
(418) 659-3331
JEAN BUSSIÈRES ASSOCIÉS INC.
1604, rue Mgr-Taché, Ste-Foy G1W 3G7

CAMP MON VILLAGE

St-Pierre, I.O.

Jeux de bois, orientation, vie de groupe, expression... Un camp de vacances pour garçons et filles de 7 à 15 ans. 3 séjours de 2 semaines du 27 juin au 7 août.

Informations: 525-8282

Cité Bellevue

CONDOMINIUMS



APPARTEMENT-TEMOIN

OCCUPATION: MAINTENANT

ABRI FISCAL

HYPOTHEQUE 12 1/2 %

Promoteurs:

LA LAURENTIENNE Compagnie mutuelle d'assurance et Bourget, Bourget et Fréchette

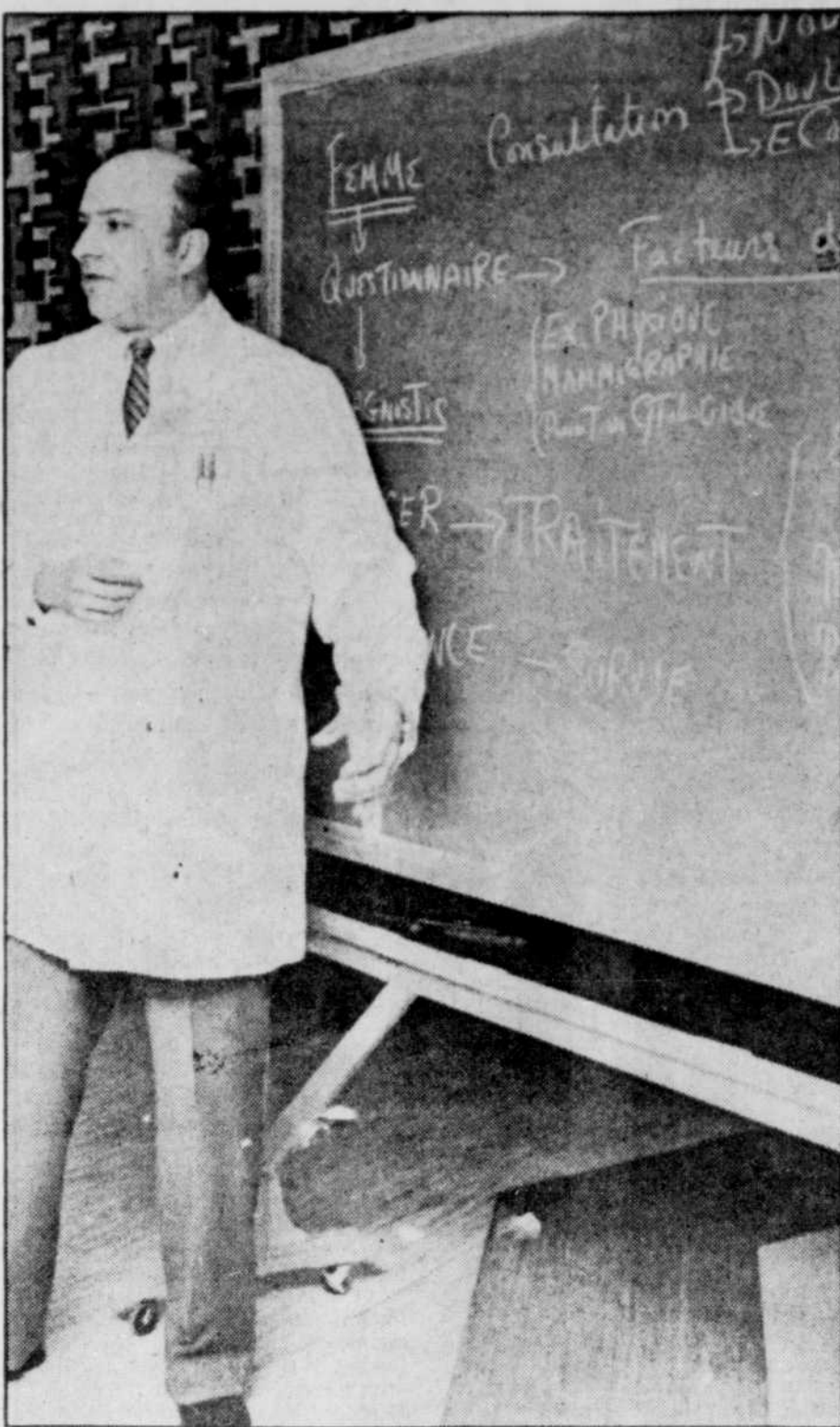
Bureau de vente: (418) 687-3231

Jacqueline L. Boutet Inc.

Semaine: 12h à 18h Samedi et dimanche: 13h à 16h30 ou sur rendez-vous

1, Cité Bellevue, app. 107

(Sur St-Cyrille entre Eymard et Madeleine-de-Verchères)



Le Dr Luc Deschênes, directeur de la clinique des maladies du sein à l'hôpital du Saint-Sacrement.

Hôpital St-Sacrement

Toujours plus de cas de cancers

par Roger BELLEFEUILLE

Les nouveaux cas de cancer traités annuellement à l'hôpital du Saint-Sacrement connaissent une progression constante. De 316, en 1969, le nombre de nouveaux patients est passé à 708 en 1981.

Afin de mieux faire face à cette demande accrue, qui s'explique en partie par de meilleurs moyens de diagnostic, l'établissement vient de procéder à un regroupement géographique de tous les services d'oncologie dans l'ancienne résidence des infirmières.

Ce réaménagement a donné lieu, hier, à une rencontre avec la presse suivie d'une réunion scientifique.

La nouvelle unité d'oncologie de Saint-Sacrement — l'oncologie étant la science des tumeurs — regroupe quatre services: la clinique des maladies du sein, la clinique de colposcopie, reliée aux cancers du col utérin, celle de chimiothérapie et la clinique des tumeurs, centrée sur des discussions multidisciplinaires de cas.

C'est toutefois la clinique des maladies du sein qui constitue l'activité majeure. Mise sur pied en 1975, 2 442 patientes ont été vues pour la première fois l'an dernier, alors que le nombre de visites totales a dépassé les 11 000. Le nombre des nouveaux cancers du sein est passé de 99 en 1977 à 155 en 1981.

Saint-Sacrement participe, faut-il le rappeler, à une vaste campagne nationale de dépistage du cancer du sein.

Selon le Dr Luc Deschênes, responsable de la clinique, la réponse du public a été surprenante. Commencée à Saint-Sacrement en septembre 1980, l'objectif de 6 000 examens est presque atteint. Au 1er avril dernier, 5 100 femmes avaient répondu à l'invitation. Le Dr Duchesne a confié au SOLEIL qu'il se pourrait que l'objectif soit maintenant porté à 9 000. Depuis

le début du programme, 30 tumeurs malignes ont été décelées.

Les candidates à cet examen doivent être âgées, entre autres critères, entre 40 et 59 ans. Plus d'informations peuvent être obtenues en téléphonant au numéro (418) 688-3819.

Subvention à la recherche

MONTREAL (D'après PC) — La Fondation du Québec des maladies du cœur a annoncé hier l'octroi de \$1,5 million en bourses et subventions.

Trente bourses et 90 subventions seront distribuées à 117 chercheurs oeuvrant dans 17 établissements hospitaliers ou universitaires du Québec ainsi qu'à trois hommes de science québécois en stage à l'étranger.

Fondée au milieu des années 50 avec comme objectif de vaincre le fléau des maladies du cœur, la fondation tient une campagne de souscription annuelle permettant la recherche scientifique et l'éducation populaire.

Parmi les établissements hospitaliers de Québec qui ont été subventionnés on note l'Hôtel-Dieu de Québec qui recevra deux subventions totalisant \$22 500.

L'hôpital Saint-François d'Assise recevra \$9 350 et l'hôpital Laval, une bourse de \$12 500 et cinq subventions s'élevant à \$41 450.

Enfin, une bourse de \$17 000 et six subventions s'élevant à \$30 150 sont accordées à l'université Laval.

JEAN-PAUL FORTIN

Souliers importés d'Italie exclusifs à Jean-Paul Fortin

Galeries de la Capitale (Mezzanine) Place Fleur de Lys Place Laurier Place Québec

Élaborez vos projets d'avenir...

DÉMÉNAGEMENTS BELLECHASSE s'occupe de votre présent.

872-3745

3600, boul. Wilfrid-Hamel, Les Saules, Québec

DÉMÉNAGEMENTS BELLECHASSE INC.

LOCAL-NATIONAL-INTERNATIONAL

MEMBRE ALLIED VAN LINES

LA PAGE DES LECTEURS

Transport Ampoules à changer

On voit beaucoup mieux le jour que la nuit. Cependant, la nuit peut nous révéler certains aspects de la vie quotidienne.

Ainsi, on peut s'inquiéter grandement si notre voisin est dans une telle situation financière qu'il ne peut même pas changer les ampoules électriques de sa résidence qui sont brûlées depuis longtemps.

Le gouvernement du Québec, dans ses compressions budgétaires, en serait-il rendu à ce point de ne pouvoir changer les ampoules brûlées de nombreux lampadaires de nos autoroutes, que ce soit sur la route 20 entre Québec et Montréal, que ce soit sur le pont Pierre-Laporte, ou que ce soit sur les autres autoroutes des agglomérations urbaines? Peut-on ainsi sacrifier la sécurité des automobilistes en négligeant depuis fort longtemps de remplacer les ampoules électriques des lampadaires routiers?

Gilles Côté
Québec

Guet-apens

Notre chère Régie de l'assurance vient d'émettre une nouvelle mesure visant l'interdiction d'émission des nouveaux permis temporaires pour les motocyclistes. Ceci suite à une mauvaise réglementation permettant de remplacer un permis temporaire échu par un nouveau sans avoir obligé son propriétaire à subir un examen pratique (routier).

Comme les nouveaux motocyclistes ne peuvent avoir de permis temporaire avant l'examen, comment feront-ils pour se rendre sur les lieux de l'examen, ou simplement pour s'exercer à la conduite de ce nouveau véhicule. Le tout, puisque l'on ne peut se servir de sa moto, sans avoir le besoin de transporter cette dernière dans un camion ou une remorque, ou d'encourir les frais de location du moyen de transport pour sa moto lorsque l'on ne le possède pas déjà.

Brigitte Burns
Sainte-Foy

Où étiez-vous en ce 8 avril?

Ministère des Transports
Service de la voirie
Poste de Laurier-Station
Monsieur,

La présente a pour but de vous demander où étiez-vous hommes et leur équipement (camions à calcium et sableuses) jeudi, le 8 avril dernier, entre 14h30 et 15h45, alors qu'un "chaos indescriptible" régnait sur l'autoroute 20 entre Saint-Apollinaire et le 14e rang de Villeroi. La surface de la route était parsemée de plaques de glace. De nombreux camions et voitures dérapaient à des vitesses pourtant inférieures à 60 km/h. Les policiers de la Sûreté du Québec furent vite débordés à la suite de ces nombreux accidents. Je trouve déplorable que votre service n'ait pas au moins averti les stations de radio, que cette partie de l'autoroute était impraticable et qu'il était risqué de s'y aventurer.

Voyageant souvent entre Québec et Montréal, je ne me trompe pas en disant que le secteur de Laurier-Station fut le plus mal entretenu, durant ce dernier hiver, le tout, au détriment de la sécurité des gens.

Mario Tanguay
Neufchâtel



Du hockey... du hockey...du hoc

Bienheureux les amateurs de hockey, le royaume des cieus est à eux.

Mais que reste-t-il pour les non-amateurs et pour ceux qui n'ont pas le câble? Peu de choses, ou plutôt rien. En ce samedi soir 10 avril 1982, nous avons le choix. On regarde le hockey, ou tout simplement, on ne le regarde pas. Les trois chaînes principales que nous synthétisons n'avaient d'autres choses à nous offrir que ce sport.

Vont-ils jusqu'à croire que les goûts et la culture des Québécois ne se résument qu'à cela?

En cette période difficile, un des seuls loisirs que nous soyons encore en mesure de nous offrir est celui de demeurer chez soi le samedi soir à écouter une bonne émission. Mais elles se font rares, ce soir et probablement le seront-elles encore pour quelque temps à cause des éliminatoires. Cette programmation serait-elle plus ren-

table pour les télédiffuseurs?

Quoi qu'il en soit, je parle sûrement au nom d'une minorité mais celle-ci a le droit d'être entendue et ses attentes ont aussi le droit d'être prises en considération. Je respecte les amateurs de sports, mais j'aimerais aussi qu'on respecte les autres. A bon entendeur, salut.

Suzanne Dupéré
Neufchâtel

Histoire Mérites à Joseph Vachon ainsi qu'à Henry Birk

M. l'éditeur

Les nominations de Joseph Vachon et Henry Birk au Temple canadien de la renommée des affaires le 19 avril est un événement qu'il importe de souligner.

Je tiens à rendre hommage au travail de ces deux hommes qui, selon moi, représentent une partie importante de l'histoire du Québec.

Dans le cas de Joseph Vachon, né en 1906 et décédé en 1966, ce Québécois a réussi à faire d'une petite boulangerie beauceronne, l'une des plus grandes compagnies canadiennes dans l'alimentation. La compagnie Vachon Inc., opérant maintenant sous le nom de Culinar Inc., a connu son expansion principalement grâce au travail de M. Vachon qui a automatisé la production et a pu ainsi s'acquiescer d'un marché inoccupé à l'époque. L'entreprise Culinar Inc. est une autre preuve que la petite entreprise québécoise peut être dynamique et se développer.

L'autre homme d'affaires est Henry Birk, né en 1840 et décédé en 1928. Ce Montréalais a mis sur

pied une entreprise de vente au détail de bijoux comme il n'en avait jamais existé auparavant. La compagnie Birk est, aujourd'hui, l'une des cinq plus importantes au monde dans son secteur d'activité. Elle possède également 25 pour 100 de tout le marché de la bijouterie au Canada. La philosophie d'Henry Birk était "vente au comptant seulement" et "aucune négociation sur le prix demandé". Ces deux thèmes innovateurs à l'époque ont néanmoins permis à son auteur de créer une entreprise gigantesque.

Dans les deux cas, ces entreprises font un peu partie de notre vie quotidienne ou presque, partout au Canada. Quant à moi, je me souviens de mon adolescence en Gaspésie où ce sont justement les petits gâteaux Vachon que ma mère plaçait dans ma boîte à lunch. Plus tard, je me souviens aussi que c'est chez Birk où je suis allé lors de mes fiançailles, et ce même si j'étais à plusieurs centaines de milles de Montréal, précisément à Moncton au Nouveau-Brunswick.

Bernard Bujold Moncton, N.B.

P.S.: Il y a en tout six hommes d'affaires de nommés au Temple de la renommée pour l'année 1982. Il s'agit de L.L.G. Bentley (1905 —), un Australien habitant l'ouest du Canada et impliqué dans l'industrie forestière; Edmond C. Bovey (1916 —), un homme d'affaires de Calgary impliqué dans le développement industriel; Samuel Bronfman (1891 — 1971), Manitobain d'origine, il a créé l'une des plus importantes distilleries du pays; enfin, Donald Gordon (1901 — 1969), Écossais, il était entrepreneur et il a été impliqué dans certaines phases de la construction du projet Churchill Fall au Labrador.

à nos lecteurs

LE SOLEIL publie avec plaisir les lettres de ses lecteurs. Les opinions doivent être appuyées du nom et de l'adresse de leurs auteurs de même que du numéro de téléphone. LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et de raccourcir les lettres publiées. Le Soleil, 390, rue Saint-Vallier est, Québec, G1K 7J6.

Divergences

Les Anglais, ce ne sont pas des anges

Permettez-moi de donner mon opinion sur la situation dans les îles Malouines (et non pas Falkland comme les appelle M. Lachance dans son éditorial du 13-04-82), et sur l'éditorial lui-même.

Je pense personnellement que l'Argentine n'a pas agi sagement en envahissant les îles. Mais après 150 ans d'inutiles négociations et après 150 ans de refus des Anglais, on peut mieux comprendre la solution militaire envisagée par les Argentins (même si on n'appuie pas ce type de solution).

Il faut être un peu naïf pour penser que l'ONU peut être efficace dans ce type de situation. L'invasion des Américains en République dominicaine en 1965, l'invasion russe de l'Afghanistan en 1980 et plusieurs autres exemples nous démontrent l'inefficacité de l'ONU dans ce domaine. Le cas d'Israël est un exemple typique de ce que je dis. Depuis des années, les Nations-Unies demandent à ce pays de se retirer des territoires occupés. Israël n'a jamais respecté les décisions de l'ONU. Pendant ce temps, les pays de la CEE, le Canada, l'Australie et Hong-Kong, qui n'ont jamais adopté de mesures de

représailles contre Israël le font avec l'Argentine.

Donc, il devient évident que la position canadienne n'est pas inspirée par le respect des normes internationales des Nations-Unies, mais qu'elle découle du fait que le Canada n'a pas encore coupé le cordon ombilical qui le lie avec la mère patrie. Et cela, malgré le rapatriement de la constitution.

Déjà en 1965, plus précisément le 18 novembre 1965, le représentant anglais à l'ONU déclarait que pour son gouvernement, le territoire s'appelle "Falkland Islands" et qu'aucune décision de la quatrième commission ou de l'assemblée générale ne pouvait changer son nom ni la souveraineté du Royaume-Uni sur les îles. Donc, il ne faut pas se surprendre que d'autres pays passent outre aux décisions des Nations-Unies.

Je vous rappelle M. Lachance que ces îles ont été prises militairement par les Anglais, qui ont destitué le gouverneur argentin sur les îles, en 1833 (23 ans après notre indépendance).

Rafael Gerardo Sanchez (étudiant)
Sainte-Foy

De l'huile sur le feu

M. Marcel Pélipin
dir. de l'éditorial
LE SOLEIL

J'aimerais souligner mon désaccord face à votre interprétation des demandes des garagistes dans votre éditorial du 7 avril 1982. Vous dites que la demande d'abolition de la taxe Parizeau est due à la baisse de la consommation. Donc que les garagistes demandent l'abolition de cette taxe pour pouvoir augmenter leurs ventes et, en conséquence, leurs profits.

Il est évident que vous n'avez pas étudié les demandes des promoteurs, les garagistes et détaillants d'essence du Témiscouata. Ceux-ci veulent l'abolition de cette taxe parce qu'elle est particulièrement injuste pour nos régions et qu'elle est antisociale. Il n'est pas question pour les gens

d'ici de prendre le transport en commun.

Les garagistes sont les porteurs de la population dans ces revendications (abolition de la surtaxe et égalité des prix entre les régions). Mais selon vous, M. Parizeau ne doit pas céder devant ces demandes sous prétexte que le ministre ne doit pas se plier aux pressions de groupes d'intérêt. Connaissez-vous d'autres moyens de se faire entendre du gouvernement? N'oubliez pas qu'il y a peu d'électeurs dans nos régions et que notre poids politique est négligeable.

Je crois qu'il serait plus juste d'imposer directement les salaires que de taxer exagérément l'essence pour financer les dépenses gouvernementales.

Denis Landry Rivière-Blonde

Un conseil contesté

Comment doit-on qualifier, monsieur le rédacteur en chef, l'opération menée par votre journal en constituant ce que vous appelez pompeusement votre "conseil économique"?

Peut-on appeler information le fait de réunir une brochette de patrons pour leur faire dire, en première page s'il vous plaît, (comme si cela était une nouvelle dans la bouche des "décideurs économiques" comme vous les nommez si joliment) que les salaires sont trop élevés?

"LE SOLEIL, dites-vous, a voulu réunir une table de concertation et non de confrontation." Votre journal est-il au service de l'ensemble des groupes sociaux ou est-il en train de devenir l'organe officiel du patronat?

Vous serez peut-être tenté de répondre que vous êtes allés chercher au moins un avis objectif, au-dessus de tout soupçon, celui de l'économiste Pierre Fortin. Ce dernier est carrément au service du gouvernement Lévêque qui a abandonné ses orientations sociales-démocrates pour se confor-

dre étrangement avec le parti libéral. Depuis qu'il a lancé ses appels au gel des salaires dans le secteur public, monsieur Fortin semble être devenu la coqueluche des médias.

Je voudrais soulever une contradiction qui n'a pas semblé frapper vos "spécialistes" des pages économiques. Depuis quelque temps, on réfute l'argument des syndicats du secteur public, selon lequel ceux-ci constitueraient une locomotive pouvant entraîner une amélioration des conditions dans le secteur privé et on dénonce plutôt le prétendu fossé entre secteurs public et privé. Comment, dans ce cas, votre "conseil économique" peut-il, sans rire, prétendre maintenant que "la générosité de l'Etat nuit au secteur privé" et a pour conséquence "d'entraîner une flambée de salaires" dans le privé?

En fait, tout le problème est là. Le patronat, sachant qu'il peut profiter de la crise pour faire reculer le syndicalisme et les travailleurs en général, concentre son tir sur une cible de choix: le secteur public.

Claude Grégoire
Cap-Rouge

ENTREPOSAGE de FOURRURES

- Nettoyage ● Réparation
- Transformation (remodelage)
- Estimation gratuite
- Assurance à l'année
- Service de livraison

Jos Robitaille

INC.

700, RICHELIEU, QUÉBEC
TEL. 522-3288 / 522-0120

MAIGRIR UN CADEAU DE 16,95\$ qui vous apprendra comment perdre du poids



Enrôlez-vous dans les Weight Watchers dès maintenant, participez à 16 réunions hebdomadaires consécutives. Vous recevrez en cadeau votre merveilleux livre de recettes "La bonne cuisine".

Prix au détail 16,95\$

Apprenez comment vous pouvez perdre du poids à chaque semaine tout en ne vous privant pas et en continuant à manger du pain-maison, beurre d'arachides, crêpes, éclairs au chocolat et boire du vin. Cela grâce au programme journalier des Weight Watchers. Cette offre s'adresse également aux membres à vie, elle n'est cependant valable que dans la province de Québec.

St-Claire d'Assise Salle des Chevaliers de Colomb 21, boul. des Alliés Mercredi 19h30	Charlesbourg Patro de Charlesbourg 400, 77e Rue est Mardi 19h30	Québec Sous-sol Eglise Notre-Dame-du-Chemin 215, Père-Marquette Lundi 19h30	Ste-Foy Eglise St-Denis 1100, Route de l'Eglise Lundi et mercredi 19h30 Mardi 13h30
Lévis Auditorium des Galeries Chagnon entrée Côte du Passage Mercredi 19h30	Donnacona Domaine du Souvenir 250, Gauthier, Donnacona Mardi soir 19h30	Beauport Sacristie de l'église de Beauport rue du Temple Mercredi 19h30	Ste-Foy Salle paroissiale Notre-Dame-de-Foy 814, route de l'Eglise Mardi 19h30
Loretteville Sous-sol de l'église St-Ambroise rue Racine Jeudi 19h30	Montmagny Centre Le Bécheron Mardi 19h30	Les Saules Couvent Ste-Monique rue De Musset Mercredi 19h30	St-Romuald Couvent Notre-Dame 31, rue Dufferin Lundi 19h30
St-Rodrigue 4840, des Loisirs Charlesbourg Lundi 13h30 Mercredi 19h30	Québec Holiday Inn Mail Centre-Ville 2e étage Mercredi de 11h à 13h	St-Raymond de Portneuf Hôtel de Ville Jeudi 19h30	Orsainville Eglise St-Pierre-aux-Liens coin av. des Roses et du Jardin Lundi 19h30

WEIGHT WATCHERS

APPELEZ QUÉBEC 651-9224
● aucun contrat ● Inscription 10\$
● classes hebdomadaires 5\$

Weight Watchers Int'l. inc. 1981, propriétaire de la marque de commerce
THE WEIGHT WATCHERS

Offre
pour un
temps limité
seulement

CONDUISEZ POUR PRESQUE RIEN!



GARANTIE de 2 ANS ou
40 000 km gratuite

ENTRETIEN PROGRAMMÉ
DE FORD gratuit
(2 ANS)

RABAIS DE 5%
à l'achat d'une
ESCORT

Programme valable
pour:
FAIRMONT
MUSTANG
GRANADA.



boul. de la Capitale, sorties Pierre-Bertrand
683-4451

Après une journée de protestation au Témiscouata

Les détaillants rouvrent les stations-service

par Roch DESGAGNE

Tout était revenu à la normale, hier, en ce qui concerne le mouvement de protestation relancé, jeudi, par les détaillants d'essence du Témiscouata. Comme à l'habitude, ils avaient rouvert les stations-service hier matin, et la Sûreté du Québec à Notre-Dame-du-Lac ne signalait aucun incident.

Le principal porte-parole des détaillants de cette région, M. Gérard Landry, de Rivière-Blonde, a confirmé que la situation s'était rétablie. Il a par ailleurs affirmé que les pressions et les

démarches s'ex-primeront dorénavant de façon plus officielle et plus concrète.

Dans un geste commun de protestation contre la surtaxe du gouvernement du Québec, quelque 200 détaillants d'essence du Témiscouata ont dressé jeudi un barrage de la route Transcanadienne, pendant plusieurs heures, dans le secteur de Ville Dégelis à la frontière du Nouveau-Brunswick. Mettant le feu à de vieux véhicules, les manifestants ont ainsi paralysé la circulation sur les deux voies de la

Transcanadienne.

Ces détaillants veulent accélérer les négociations avec le gouvernement québécois et les pétroliers, afin que l'exemption de taxe sur le pétrole accordée aux régions frontalières soit corrigée. De telles exemptions désavantagent les détaillants du Québec, qui doivent vendre le litre d'essence au moins sept cents de plus que ceux du Nouveau-Brunswick.

Beaucoup de rumeurs

"Tout a été bien tranquille, aucun incident ne

s'est produit et les stations-service étaient toutes ouvertes", indiquait hier au journal LE SOLEIL, l'agent Rodrigue Clavet de la SQ à N.-D.-du-Lac.

Les policiers ont surveillé attentivement la situation, toute la journée d'hier et rien ne s'est produit, malgré certaines informations qui leur parvenaient.

Tôt en matinée hier, on avait annoncé un incident semblable à la démonstration de la veille à Ville Dégelis, sur la route 289 reliant Pohenégamook et Saint-Eleuthère, mais la rumeur ne s'est pas concrétisée.

D'autres informations de ce genre ont également été contrôlées par la police. Selon l'agent Clavet, la SQ n'a jamais fait appel à sa brigade anti-émeute lors des incidents de jeudi près de Ville Dégelis.

Deux problèmes

"Comme les bons garçons que nous sommes,

nous cessons les démonstrations, ce qui ne nous empêche pas de poursuivre nos pressions, mais dans le sens de demandes plus concrètes auprès des principaux intervenants", confiait M. Gérard Landry, au journal LE SOLEIL, hier soir.

Il explique alors que les détaillants du Témiscouata sont confrontés à deux problèmes: celui de la surtaxe qui les désavantage, et celui qui frappe l'ensemble des détaillants, soit l'appât glouton des sociétés pétrolières.

"Les compagnies ne collaborent pas du tout, en augmentant sur le dos des consommateurs, et en ne laissant rien aux détaillants d'essence", constate M. Landry.

Les détaillants du Témiscouata ont démontré avec fracas leur détermination à défendre leurs propres intérêts, et ils entendent continuer, de façon diplomatique mais toute aussi énergique, maintenant.



Les détaillants d'essence du Témiscouata ont repris leurs moyens de pression jeudi. Un barrage de vieux camions renversés et de pneus enflammés a complètement bloqué la Transcanadienne près de Ville Dégelis.

Les pétrolières testent la résistance du public

OTTAWA (PC) — Les compagnies pétrolières se servent d'Ottawa et de quelques autres régions pour tester la résistance des consommateurs à des prix supérieurs pour l'essence.

La vague a été amorcée, mardi, par les livres-services, priorités de Shell Canada. De Montréal, la compagnie annonçait l'augmentation de ses prix, qui a ensuite été suivie par les quatre autres distributeurs principaux. Jeudi, la vague s'est étendue aux stations avec service et aux détaillants indépendants.

Shell affirme qu'elle est incapable de continuer de vendre l'essence à un prix inférieur à ce qu'il lui en coûte pour la produire.

Les hausses se situent entre 2,5 et \$0,04 cents le litre, ce qui engendre un prix total de 42,9 à 45,4 cents pour un litre d'essence sans plomb. (Le litre coûte encore plus cher au Québec en raison de la surtaxe "Parizeau".

M. Jim Tannian, directeur des affaires publiques pour Texaco Canada, soutient que cette majoration des prix avait été appliquée le 1er mars, mais avait ensuite été retirée, à cause d'une baisse de la demande et de l'opposition des consommateurs.

En entrevue, M. Tannian a déclaré que ces augmentations ne sont

appliquées que dans des régions spécifiques, afin de constater les réactions qu'elles provoquent.

Les compagnies affirment mettre tous

leurs espoirs en une température clémente et une période de vacances, qui porteront les consommateurs à voyager, ce qui haussera les ventes au prix majoré.

sélectronic

SONY

LE SON DE L'ÉTÉ

Combiné AM/FM/cassette stéréo CFS-43. Impressionnante sonorité, 2 haut-parleurs à grand rendement de 4". Manipulation souple et rapide. Microphones incorporés.

\$179

meilleur

garantie

QUEBEC	600 Belvedere	683 2525
STÉ-FOY	2651 Hochelaga	658 4535
ROBÉVAL	Carrefour Jeanne	275 5555
AMQUI	172 St-Benoît nord	629 2300

VOUS DÉMÉNAGEZ?

Gratis: un camion jouet à tout nouveau client.

ESTIMATION GRATUITE
692-0986

TRANSPORT COUTURE LITEE

48, St-Paul Québec

Sur présentation de cette annonce, tout nouveau client recevra lors du déménagement, ce camion jouet en métal aux couleurs de Transport Couture. (Un camion jouet par nouveau client. Cette promotion prend fin le 30 juin 1982 inclusivement.)

DEMEAGEMENT

FILIALE DU GROUPE GESTION GENISCO

SEUL(E)?

Pour trouver l'amitié, l'amour, le mieux-être

élan

- Un moyen moderne
- Un service personnalisé
- Des cours de Gym-Yoga Anti-Gymnastique

Centre de rencontres et de gym-yoga

95, Grande-Allée est (de 11h à 20h30)

522-7155

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE DE CHARLESBOURG

623-5409

Carrefour Charlesbourg

8500, boul. Henri-Bourassa Suite 238

SERVICES PROFESSIONNELS COMPLETS

- Examen de la vue
- Choix de montures
- Verres de contact

Ouvert 5 jours et 4 soirs

LÉONARD NOËL
B.A., O.D.

MARIE-FRANCE RIOUX
O.D.

La pensée du jour de Réjean Doyon

MERCI

Un vrai député pour Louis-Hébert

ENFIN! SUPER-VENTE

D'IMPORTATIONS FEMININES

à la Boutique Les Soldes Inc.

Rabais de 50% à 80%

débutant le lundi 19 avril à 10 heures

ROBE MANDARINE 100% coton. Côte d'Azur Val. 150\$	49⁹⁹	JUMPSUIT OLIVE 100% coton Côte d'Azur Val. 175\$	69⁹⁹
JUPES PIERRE D'ALBY 100% coton Paris Val. 90\$	29⁹⁹	PANTALONS PIERRE D'ALBY 100% coton Paris Val. 115\$	39⁹⁹

Complétez votre garde-robe avec des noms aussi connus que: Marc d'Alby, Lorraine Beauchamp et Rodier.

Boutique Les Soldes Inc.

2750, ch. Ste-Foy, Plaza Laval

DES YEUX DE CINÉMA

Si l'on ne voyait que votre visage, la monture de vos lunettes dévoilerait malgré tout un trait important de votre personnalité. Prenez donc le temps de bien choisir et au besoin de vous faire conseiller par des professionnels.



guy rouleau
opticien

2590 bld. Laurier, Complexe centre-ville 659-4169
699 bld. Charest-est, Québec 523-6958
Galerie du Syndicat, Mail St-Roch, Québec 529-4943
592 rue Racine, Loretteville, 843-6542



Les employés de soutien de Laval prêts à faire pression

par Jean-Claude RIVARD

"Nous allons démontrer ce qu'est une force organisée. Nous avons consacré, temps, énergie et argent à négocier notre contrat de travail actuel. Nous allons prendre tous les moyens nécessaires pour le faire respecter."

C'est sur ce ton déterminé que la présidente du

Syndicat des employés de soutien de l'université Laval (SEUL) s'est adressée, hier midi, à la presse.

Mme Lucie Richard a admis que la convocation de la presse à une conférence d'information, avait pour but de sensibiliser l'opinion publique au sort qui guette nombre de membres de son syndicat, dans la mise en oeuvre d'une politique

patronale destinée à réduire considérablement la masse salariale.

Elle a annoncé que d'autres moyens de pression suivront bientôt. L'un d'eux pourrait être la signature d'une pétition massive impliquant tous les membres de la communauté universitaire pour exiger le retrait de l'abbé Fernand Gingras au poste de vice-recteur aux affaires administratives et financières, dans le cadre de la consultation actuellement menée par le recteur Jean-Guy Paquet pour se trouver de nouveaux lieutenants. M. Gingras serait la source et la cause des problèmes de l'heure selon le SEUL.

Bien qu'émanant du directeur du personnel René Madore et du directeur adjoint Marcel Bernard, les accords à la convention collective que décore le SEUL se sont étrangement produits, immédiatement après la réélection de M. Jean-Guy Paquet comme recteur. Le SEUL ne croit conséquemment pas à la sincérité des appels au dialogue et à la concertation récemment lancés par M. Paquet pour opérer "le grand tournant" qui s'annonce à Laval, de même que pour redorer le blason de l'université dans l'opinion publique.

Dénouant la psychose des coupures de postes entretenue dans tous les secteurs d'activités, les mises à pied de salariés possédant une sécurité d'emploi reconnue ainsi que la négociation de permutations à des postes inférieurs à l'insu du syndicat et contrairement aux dispositions de la convention, le SEUL croit nécessaire de garder l'opinion publique sympathique à sa cause.

Affilié au Syndicat canadien de la fonction publique et regroupant quelque 1,900 membres, il est d'abord l'un des plus importants de la ville de Québec. Au surplus, le SEUL est conscient du fait que ce qui se passe à Laval, peut avoir des répercussions dans l'ensemble de toute la province. Le conflit SEUL-université Laval constitue apparemment un "banc d'essai". La lutte organisée s'impose donc.

Des faits

Depuis que l'on parle de contraintes budgétaires on a assisté à l'abolition d'une cinquantaine de postes. Quelque 75 affichages de postes ont été différés. Deux mises à pied "claires et nettes" de syndiqués ayant acquis la sécurité d'emploi se sont produites au déni de la convention collective.

Plus spécifiquement, deux employés de soutien de la Ferme expérimentale de Saint-Augustin se sont vu offrir une permutation à des postes moins bien rémunérés, après que l'exploitation de la ferme ait été confiée, en vertu d'un contrat de sous-traitance, à trois frères de la Beauce, les Chabot. Ces syndiqués ne se sont pas vu offrir de postes équivalents ou à salaire équivalent, comme l'exige la convention. La direction du personnel leur a simplement offert une permutation à un poste comportant un salaire moindre, sans en parler au syndicat, comme l'exige aussi la convention. Des griefs ont été formulés et on a demandé la constitution d'un tribunal d'arbitrage. Entre-temps, les travailleurs concernés se retrouvent sans travail.

C'est donc à cause des longs délais encourus pour l'audition d'une cause d'arbitrage, tout autant qu'à cause de la forte propension qu'a l'université Laval d'ignorer systématiquement les décisions arbitrales que l'on a résolu de prendre les grands moyens, a déclaré Mme Richard.



Employés mécontents

Quelque 500 travailleurs de la Dominion Textile ont défilé dans les rues de Montréal, hier matin, pour protester contre la lenteur des négociations de leur convention collective. Rendus devant le siège social de l'entreprise, une pluie d'oeufs et de roches s'est abattue sur les fenêtres mais personne n'a été arrêté.

sondage gallup

Le chômage inquiète un tiers des Canadiens

Parmi les Canadiens présentement au travail, 32 pour 100 pensent qu'ils vivent dans l'insécurité quant à leur emploi et qu'il y a des risques qu'ils deviennent chômeurs; cependant le double de cette catégorie (64 pour 100) estime qu'ils ont un emploi sûr.

Voici la question posée à ceux qui travaillent présentement à temps plein ou partiel: "Estimez-vous que votre emploi actuel soit assuré, ou voyez-vous au contraire une certaine possibilité de tomber en chômage?"

A l'échelle nationale, voici les réponses:

Emploi assuré	64 pour 100
Risque de chômer	32 pour 100
Indécis	5 pour 100

La peur du chômage est quelque peu plus élevée chez les moins de 30 ans, chez ceux qui n'ont fait que l'école primaire, qui ont des faibles revenus et le français comme langue maternelle.

On a ensuite posé une seconde question à tous les Canadiens au travail comme ceci: "Si vous perdiez votre gagne-pain, pensez-vous qu'il vous serait facile d'en trouver un autre assez rapidement ou s'il

vous faudrait attendre un certains temps?"

Voici les réponses à l'échelle nationale:

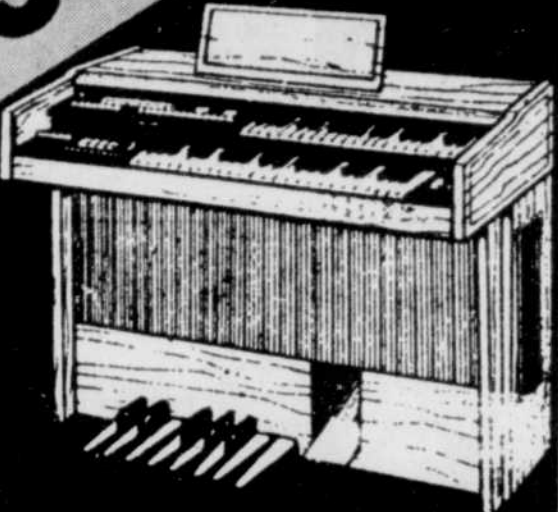
Assez rapidement	41 pour 100
Un certain temps d'attente	48 pour 100

Par ailleurs, une faible marge (4 pour 100) ont déclaré qu'ils ne chercheraient pas d'autre emploi, tandis que 8 pour 100 se sont dits incapables de donner une réponse.

Il est plus probable de rencontrer plus de gens dans les provinces de l'Atlantique et au Québec qui diront qu'ils ne pourraient pas se trouver d'autre emploi assez rapidement, qu'en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. Ainsi en est-il des femmes, de ceux qui n'ont pas dépassé l'élémentaire, qui ont de faibles revenus et dont la langue maternelle est le français.

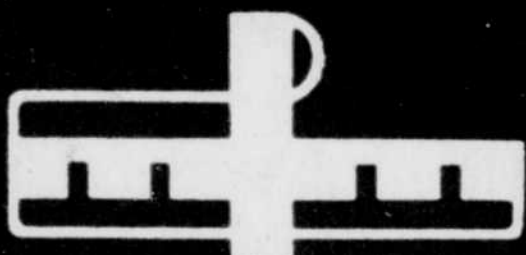
Ce sondage, réalisé à la mi-mars, a utilisé un échantillon de 563 adultes canadiens, de 18 ans et plus, qui travaillent présentement hors du foyer, à temps plein ou partiel. Ce genre d'échantillonnage ne risque pas plus de 5 pour 100 d'erreurs, en plus ou en moins, et reste fiable à 95 pour 100.

HAMMOND
EN SUPER VENTE
Rabais de
30% à 50%



**ORGUES NEUVES
ET USAGEES
TOUT DOIT ÊTRE VENDU**

Autres prix spéciaux sur nos pianos YAMAHA et KIMBALL



Place Laurier
Sainte-Foy
656-9392

marc legrand musique

Place Fleur-de-Lys
629-0767

CETTE CONSTITUTION N'EST PAS LA NÔTRE. ELLE NE SÉRA JAMAIS LA NÔTRE.



GILLES RHÉAUME

Président général de la
Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal



NORBERT RODRIGUE

Président
de la Confédération des Syndicats Nationaux



LOUIS LABERGE

Président
de la Fédération des Travailleurs du Québec



ROBERT GAULIN

Président
de la Centrale de l'Enseignement du Québec

Le parrainage civique vainc l'isolement social

par Pierre MARTEL

Vaincre leur isolement social et permettre à certaines personnes d'acquiescer une plus grande autonomie dans la société.

Tel est le rôle que joue à l'endroit des protégés le Centre de parrainage civique de Québec Inc., un organisme qui a vu le jour en juillet 1980.

Relativement nouveau, tant à Québec qu'ailleurs en Amérique du

Nord, le parrainage civique a vu le jour en 1970 au Nebraska.

Essentiellement, le parrainage civique est un nouveau concept favorisant l'engagement sur une base individuelle de façon à permettre le mieux-être d'une personne qui a des besoins auxquels elle ne peut répondre seule.

En fait, le parrainage civique of-

fre les structures nécessaires permettant à une personne bénéficiaire, le parrain, d'établir une relation d'aide ou d'amitié avec une personne qui a des besoins, le protégé.

En pratique, la formule s'adresse à des catégories précises de protégés: les personnes souffrant de déficience mentale, celles ayant un handicap physique, les personnes âgées et les

ex-patients psychiatriques. L'organisme s'intéresse également aux jeunes de 14 à 18 ans (trop vieux pour les Grands Frères) éprouvant des difficultés.

Les parrains

Le Centre de parrainage civique de Québec définit ainsi le terme "par-

rain": "Un parrain est un bénévole compétent qui, avec le support d'un organisme indépendant représentatif, comme s'ils étaient les siens, les intérêts d'une autre personne qui est handicapée ou désavantagée."

Selon l'organisme, les rôles de parrainage peuvent être formels ou informels, à court ou à long terme, et même pour la vie. Le parrainage formel comprend l'adoption, le tutorat, la curatelle. Les rôles informels sont affectifs en devenant ami, conseiller, guide. Parfois, le parrain peut aider à régler des problèmes pratiques.

Mais qui est parrain? Règle générale, on doit surtout parler d'une marraine. Mariée et mère de famille, elle est âgée de 25 à 40 ans. C'est une personne qui veut assumer un engagement social.

Tel est le portrait rapide du bénévole. Portrait que dresse Mme Renée Moreau, coordonnatrice du Centre de parrainage civique de Québec Inc. Mme Moreau s'empresse de préciser que le portrait n'est pas scientifique cependant. "Cet été, nous aurons un stagiaire qui va nous dresser un portrait plus rigoureux du parrain type," dit-elle.

D'ailleurs, ce portrait pourrait changer puisque le Centre de parrainage Civique de Québec Inc. vient d'entreprendre une campagne de recrutement axée sur le besoin d'un nombre plus élevé de parrains. "Nous avons beaucoup de marraines, mais nous manquons de parrains," affirme-t-elle.

A Québec

Comme on l'a dit plus haut, le Centre de parrainage civique de Qué-

bec Inc. a vu le jour le 1er juillet 1980. Cette initiative avait été suscitée auparavant par des démarches d'un groupe de bénévoles de l'association pour les déficients mentaux.

En débutant ces activités, le centre s'était alors donné pour objectif de réussir 30 parrainages avant avril 1982. "Dès janvier, nous avions atteint cet objectif," souligne Mme Moreau.

Elle ajoute que, si les moyens financiers étaient là, le nombre de parrainage pourrait être beaucoup plus élevé compte tenu des besoins déjà connus. "Nos finances ne nous permettent qu'une coordonnatrice à temps plein et une secrétaire à demi-temps."

Historique

La formule du parrainage civique a été lancée en 1966 par le Dr Wolfensberger, un expert international en déficience mentale. Toutefois, la première expérience pilote sera tentée en 1970 à Omaha, au Nebraska.

Depuis ce temps, la formule a fait des petits puisqu'aux États-Unis, on compte déjà 125 bureaux de parrainage civique.

Au Canada, le premier centre à voir le jour a été celui de Moncton, au Nouveau-Brunswick, en 1971. Au Québec, le premier centre de parrainage civique à être mis sur pied a été celui de l'ouest de l'île de Montréal, il y a un peu plus de quatre ans.

Depuis, des centres de parrainage civiques ont été ouverts à Montréal, dans la partie est de l'île de Montréal, à Québec, à Beauveville, à Sept-Îles et à Rivière-du-Loup. Un autre centre doit débuter ses opérations bientôt à Drummondville.

Le parrain et son protégé établissent des liens d'amitié, non de dépendance

par Pierre MARTEL

"Le parrainage civique doit éviter toute relation de dépendance entre le parrain et le protégé. Au contraire, c'est une relation d'amitié qui doit s'installer entre les deux."

Telle est l'évaluation de leur rôle de parrain que font deux personnes bénévoles du Centre de parrainage civique de Québec Inc., Louise Maisonneuve et Robert Daniel.

Tous deux, ils estiment que le parrain retire autant que le protégé dans une expérience de parrainage. "Le protégé amène autant que le parrain", lancent-ils.

D'ailleurs, soutiennent-ils, il faut absolument éviter de prendre des décisions à la place des protégés. Au contraire, si on veut les amener à acquiescer une plus grande autonomie, il faut les pousser à prendre eux-mêmes leurs décisions.

En passant, notons qu'une condition essentielle pour qu'une personne devienne une protégée du Centre de parrainage civique est que celle-ci doit absolument démontrer une volonté d'améliorer leur situation.

Lien

Depuis septembre 1981, Louise Maisonneuve est en relation avec une protégée, une femme dans la trentaine éprouvant quelque difficulté à se prendre en main.

Après quelques mois de parrainage, elle se dit enchantée de l'expérience qu'elle vit actuellement. "Déjà, je sens que ma protégée, F., m'a apporté beaucoup. En fait, je pense qu'elle m'a apporté autant que moi j'ai pu lui apporter quelque chose", déclare-t-elle.

"F. a ses propres opinions qui diffèrent beaucoup des miennes. On découvre également beaucoup de différences entre nous deux. Toutefois, au-delà de tout ça, on découvre qu'on a finalement les mêmes inquiétudes. Nous apprenons à tirer profit de nos différences," d'expliquer Louise Maisonneuve.

Elle ajoute: "On se rencontre, en moyenne, deux fois par mois. Une relation d'amitié est en train de s'installer entre nous. Présentement, j'ai l'impression qu'on va toujours rester liées."

Apport

A l'instar de Louise

Maisonneuve, Robert Daniel est enchanté par la formule du parrainage civique. Lui aussi soutient que son protégé, un homme d'une



Louise Maisonneuve, marraine bénévole au Centre de parrainage civique de Québec.

trentaine d'années, lui a beaucoup apporté.

"Après quelques semaines de parrainage, je suis convaincu que mon protégé, R., m'a apporté énormément. Je trouve cela emballant parce que je sens que R. a besoin et veut apprendre," dit-il.

"On se rencontre les fins de semaine et on se téléphone presque tous les soirs. Ensemble, on a élaboré un plan de travail. Toutefois, une chose est claire. C'est à R. de prendre les décisions nécessaires pour réaliser ce plan de travail," ajoute Robert Daniel.

En fait, c'est là l'idée de base du parrainage civique. Il faut amener

le protégé à prendre lui-même ses décisions. Il faut surtout que le parrain évite de lui imposer ses façons de voir et d'agir.

Avant de s'adresser au Centre de parrainage civique de Québec, Robert Daniel avait participé à diverses expériences d'implication sociale. Il s'est impliqué notamment dans la Maison Revivre.

"J'ai apprécié toutes ces expériences. Cependant, je découvre maintenant que le parrainage civique est la formule qui me convient le plus. Je crois avoir trouvé ce que je cherchais depuis longtemps," conclut-il.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

Robert Daniel trouve emballante la formule du parrainage civique.

LEVOLOR

des stores faits pour durer



REDUCTION DE 30%

ENEZ FAIRE CONNAISSANCE AVEC LEVOLOR

Des stores venitiens et verticaux si robustes et si fiables que leur mécanisme est garanti tant qu'ils seront en service! Choisissez parmi plus de 200 tentes d'aluminium ou des dizaines de tissus variés: de plus, pour un temps limité, nous vous offrons ces stores "hors de l'ordinaire" à des prix "bien ordinaires" réduits de 30%! Venez les admirer dans la plus vaste salle de montre consacrée aux stores à Québec.

stores ab emond

Le plus grand spécialiste du store à Québec
2525, boul. Hamel, Québec - Tél.: 871-2323
Centre d'affaires Hamel, entre Henri IV et Du Vallon

Université Laval

PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCES HUMAINES DE LA RELIGION

- Un programme privilégiant la recherche dans un encadrement multidisciplinaire et multifacultaire.
- Un programme portant attention particulière au cheminement personnel des étudiants.
- Un programme s'adressant à toute personne qui a complété un premier cycle universitaire dans une discipline des sciences humaines ou des sciences religieuses et qui désire poursuivre sa maîtrise dans le champ des sciences de la religion.

Objectifs:

1. Acquisition des principaux concepts et outils méthodologiques des sciences humaines dans l'étude des phénomènes religieux.
2. Confrontation multidisciplinaire.
3. Élaboration d'un travail de recherche faisant appel à plus d'une discipline.
4. Lecture des oeuvres majeures en sciences de la religion.
5. Étude des religions particulières et universelles.
6. Étude des comportements religieux ou para-religieux contemporains, entre autres au Québec.

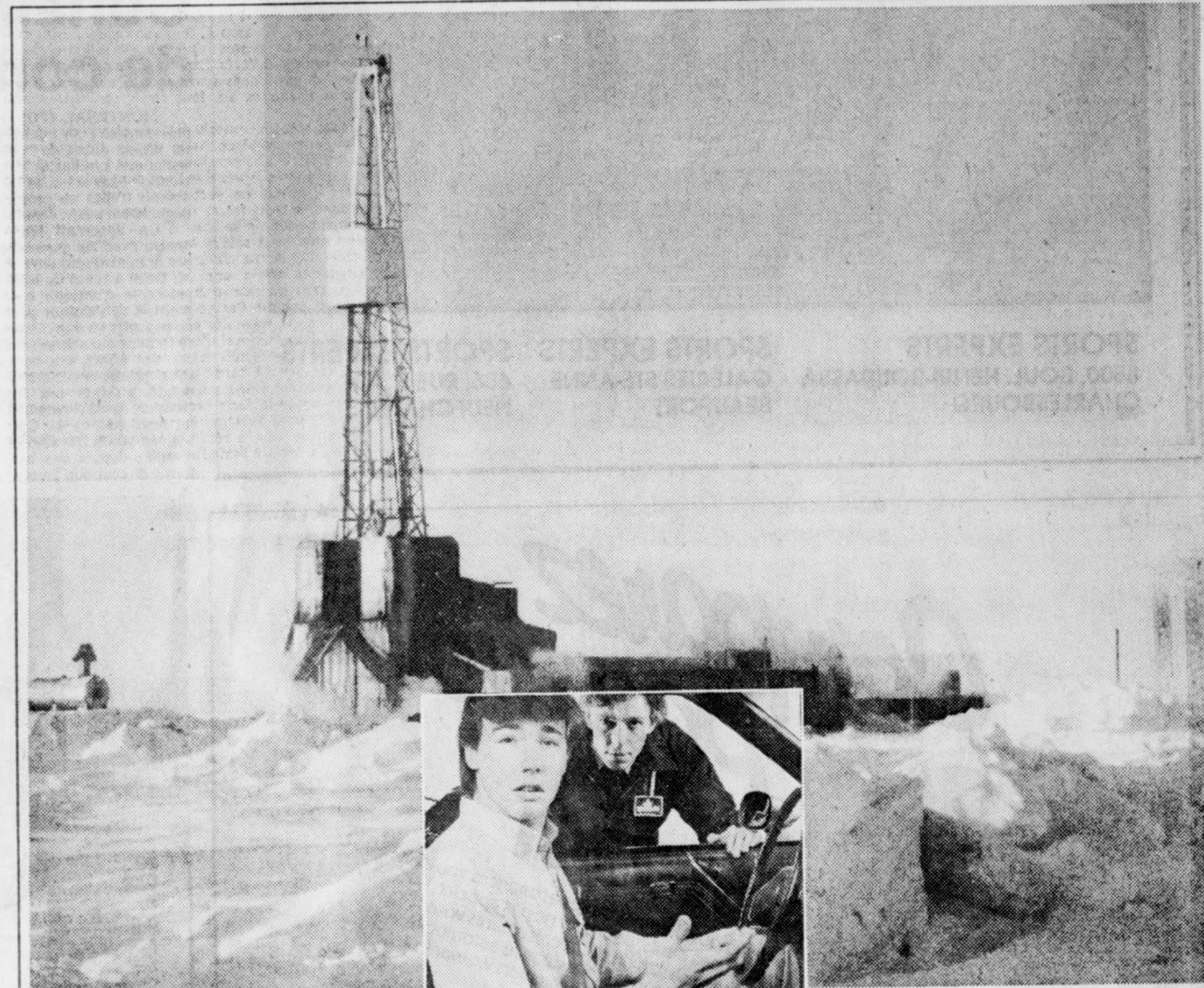
Conditions d'admission:

Être titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire. Le curriculum de chaque étudiant sera étudié individuellement. Admission au trimestre d'automne 1982.

DEMANDE DE FORMULAIRE
Service de l'admission
Bureau du registraire
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3703

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS
Raymond Lemieux
Bureau 1524, Tour des arts
Université Laval
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3207 ou 656-3399

Cité universitaire, Québec



À LA QUESTION:

"Pourquoi avoir choisi Petro-Canada?" bon nombre de nos clients répondent: "Petro-Canada, y'a pas plus canadien...et c'est à nous autres!"

Ce qui distingue Petro-Canada des autres est fort simple: comme c'est notre société des pétroles, les bénéfices réalisés par la vente des produits Petro-Canada sont aussitôt réinvestis ici même au pays dans la recherche de nouvelles sources de pétrole.

Et cela, vous l'aurez compris, ce sont tous les Canadiens qui en bénéficieront. Voyez-vous, Petro-Canada

"Rien de plus normal que d'encourager une compagnie de chez nous!"



PETRO-CANADA

ça nous appartient!

veut jouer pleinement son rôle dans la réalisation du nouveau défi canadien: atteindre notre autonomie énergétique. Le temps et les moyens d'y arriver? La clef est dans les mains des automobilistes canadiens.

Et déjà le nombre croissant de clients aux stations Petro-Canada nous confirme que notre idée est bien comprise.

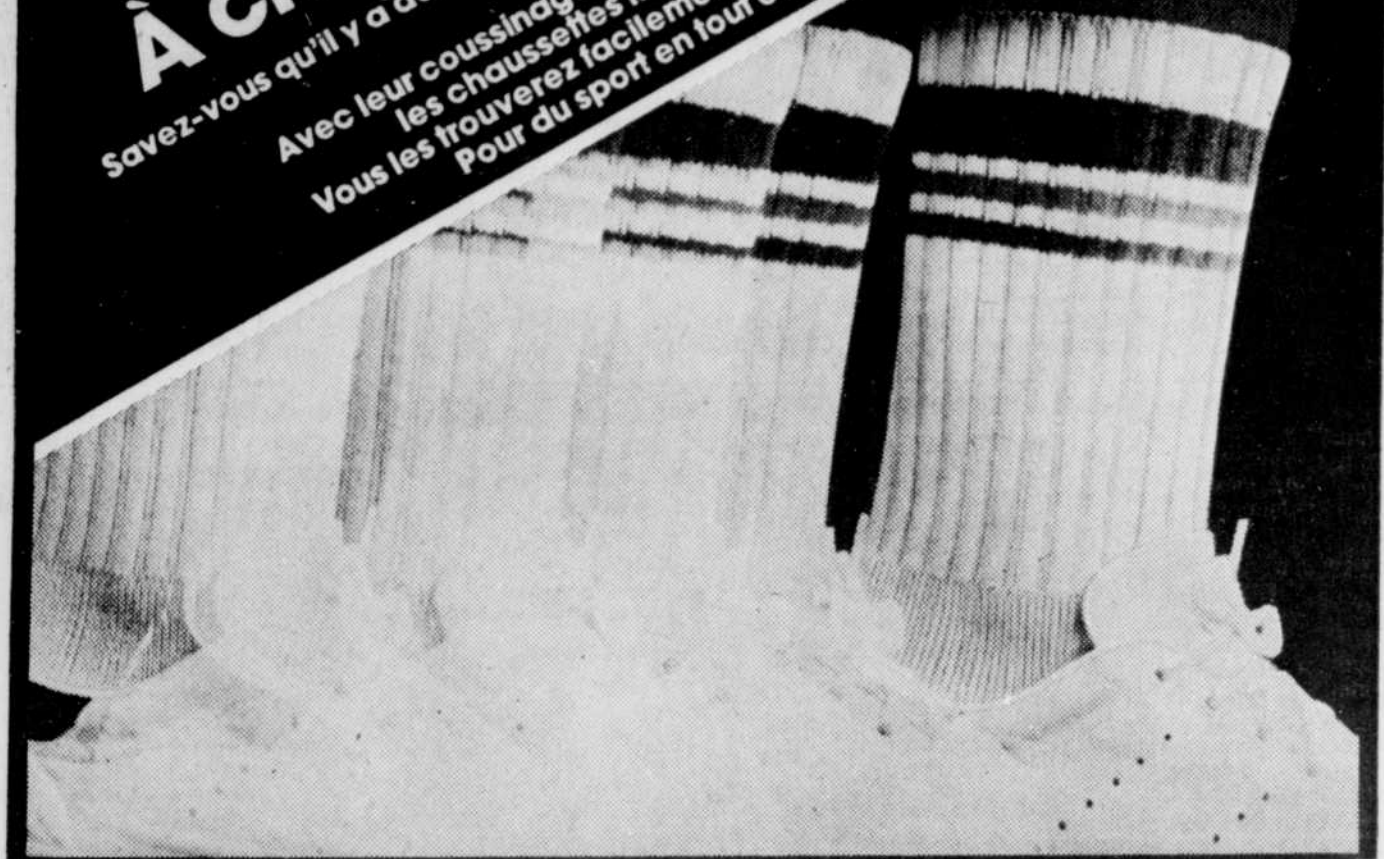
Parlez-en à un client de Petro-Canada, il vous dira qu'il aime bien encourager une compagnie de chez nous...pour son bénéfice et celui de tous les Canadiens.

Stimulant comme défi, n'est-ce pas?

mondor sport

À chaque sport ses mondor

Savez-vous qu'il y a des chaussettes Mondor pour tous les pieds et pour tous les sports. Avec leur coussinage extra-molleux et leur traitement anti-odeur, les chaussettes Mondor allient résistance et confort. Vous les trouverez facilement et les enfilerez tout aussi facilement. Pour du sport en tout confort, choisissez Mondor!



SPORTS EXPERTS
8500, BOUL. HENRI-BOURASSA
CHARLESBOURG

SPORTS EXPERTS
GALERIES STE-ANNE
BEAUPORT

SPORTS EXPERTS
686, RUE BLAIN
NEUFCHÂTEL

Lévesque et Jospin ont parlé de socialisme

par Marc MORIN

MONTREAL (PC) — Rien de substantiel n'est ressorti de l'entretien d'une heure qu'a eu hier le président du Parti québécois, M. René Lévesque, avec le premier secrétaire du Parti socialiste français (PSF), M. Lionel Jospin.

Le premier cadre du PSF a surtout fait ici une visite de courtoisie, en marge de son séjour de cinq jours aux États-Unis où il a notamment rencontré les dirigeants de la grande centrale syndicale américaine AFL-CIO.

S'agissant d'une rencontre privée entre deux chefs de partis ayant en commun l'idéal de la social-démocratie, M. Jospin a tenu à démarquer sa visite de celle que fera la semaine prochaine au Canada le premier ministre français Pierre Mauroy.

M. Jospin a toutefois évoqué l'éventuelle mise sur pied d'un mécanisme permanent de consultation entre les deux partis de part et d'autre de l'Atlantique.

Quant à la possibilité que le PQ se joigne à l'Internationale socialiste, le secrétaire du PSF a indiqué qu'il appartenait au PQ d'entreprendre les démarches nécessaires à cette hypothétique adhésion.

M. Jospin rentrait à Paris hier soir.

Triste aussi

Quant à M. Lévesque, qui rencontrait la presse au sortir de son entretien avec M. Jospin, il a consenti à s'associer à l'expression de "tristesse" de Sa Majesté la Reine du Canada devant l'absence du Québec aux fêtes de la constitution.

"Nous aussi, nous sommes tristes, quant aux résultats de la démarche constitutionnelle et quant à la manière dont cela s'est fait."

M. Lévesque s'est félicité de ce que Sa Majesté ait répondu en français à la question que lui posait jeudi soir un journaliste sur l'absence du Québec à Ottawa:

"Je suis heureux qu'elle ait parlé français et complètement perdu son entourage anglophone."



Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste français.

Cela illustre bien, je pense, l'aberration de toute cette affaire."

Réagissant à l'offre que faisait ces derniers jours le ministre canadien de la Justice, M. Jean Chrétien, de rater les célébrations de la constitution si M. Lévesque décidait de discuter avec lui d'accommodements pour le Québec, le premier ministre a écarté les propos de M. Chrétien sur un ton sarcastique: "C'est la sorte d'humour que je refuse de qualifier, qui a rendu M. Chrétien modestement célèbre."

Construction: Dean tente de concilier les syndicats

MONTREAL (PC) — Robert Dean, l'adjoint parlementaire au ministre du Travail, a tenté hier un ultime effort de "conciliation" auprès des associations syndicales dans l'industrie de la construction dans le but de les rapprocher et, si possible, obtenir d'elles un protocole d'entente pour fin de négociation avant demain soir.

On apprenait hier que lors de cette rencontre avec les associations syndicales convoquée par le ministère (quatre sur cinq étaient présentes), M. Dean a tenté de les convaincre de conclure un protocole d'entente entre elles ce qui leur permettrait de s'asseoir avec l'association patronale et de négocier en vue du renouvellement du décret qui se termine dans deux semaines.

Cet effort, qui continuait au moment d'aller sous presse, nécessitera sûrement beaucoup de doigté puisque ces associations, la FTQ-construction, la CSN-construction, le Conseil provincial international et la CSO (la cinquième, le petit Syndicat de la Côte Nord, ne s'est jamais manifesté) essaient depuis des mois de s'entendre sur une forme de coalition pour négocier mais en vain.

Pas question de négocier

De toute façon, même si M. Dean sortait vainqueur de ce marathon de dernière heure et obtenait une telle entente, il se butera alors contre l'Association des entrepreneurs en construction du Québec qui, quoiqu'il arrive, maintient sa position: il n'est plus question de négocier.

L'association patronale, qui négocie au nom des 15.000 entrepreneurs de la province, considère qu'elle a fait son effort "de bonne foi". Elle a déposé ses offres finales et elle demande maintenant la prolongation du décret pour deux ans.

Même du côté syndical, à moins d'un revirement, l'entente est loin d'être faite. Alors que la CSN-construction, le Conseil et la CSO veulent bien négocier, la FTQ-construction désire maintenant que le décret soit prolongé d'un an afin de permettre au ministre d'amender la loi des relations de travail dans cette industrie afin de dégager la majorité syndicale qu'aucune des associations n'a obtenue lors du dernier maraudeage en novembre 1981.

Comparez pour voir!

661-7741

Si le renouvellement de vos assurances vous fait grincer des dents, pourquoi ne pas appeler Wawanesa. Un de nos représentants vous fournira le coût d'une assurance automobile ou d'une assurance habitation Wawanesa sur-le-champ.

Wawanesa est une compagnie d'assurances digne de confiance, solide financièrement, établie au Québec depuis plus de 50 ans.

Dans le contexte économique actuel, il est impérieux de pouvoir trouver de l'assurance à un taux accessible, auprès d'une compagnie fiable qui règle rapidement les cas de réclamation. Wawanesa, c'est tout cela, et plus encore: c'est plein de bon sens!

l'assurance
Wawanesa
c'est plein de bon sens!



Au Québec depuis plus de 50 ans

QUÉBEC:
2070, Chemin de la Canardière
Tél.: 661-7741
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 21h. Le samedi de 9h à 16h.

STE-FOY:
2900, Des Quatre Bourgeois
Tél.: 661-7741
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h.

CHICOUTIMI:
475, Des Champs-Élysées,
à côté de la Place du Saguenay
Tél.: 543-7791
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 21h. Fermé le samedi.

RIMOUSKI:
192 est, rue St-Germain
Tél.: 723-7873
Ouvert du lundi au mercredi de 9h à 17h. Le jeudi et le vendredi de 9h à 21h.

BAIE-COMEAU • CHICOUTIMI • DRUMMONDVILLE • GRANBY • HULL • JOLIETTE • MONTRÉAL • QUÉBEC • RIMOUSKI
ROUYN-NORANDA • SEPT-ÎLES • SHERBROOKE • STE-FOY • ST-JEAN • ST-JÉRÔME • TROIS-RIVIÈRES • VICTORIAVILLE

Un printemps pas comme les autres
«La Saison Hitachi»

LOTO HITACHI

10 voyages d'une semaine pour 2 personnes à destination de la Floride

DU 1 AU 30 AVRIL 1982

GAGNEZ!

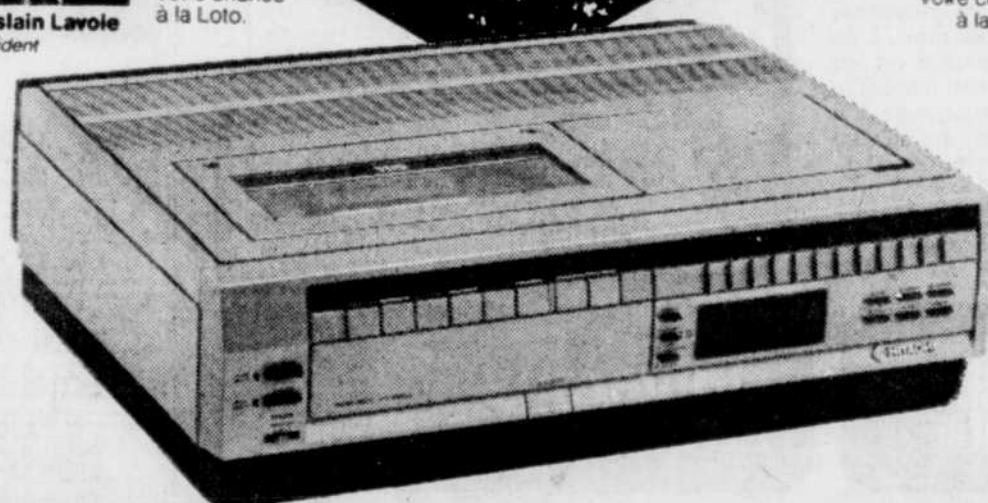
1 Escort 1982 La super voiture mondiale



Ghislain Laviolette
Président

Venez gratter votre chance à la Loto.

Venez gratter votre chance à la Loto.



MAGNETOSCOPE A REPERAGE VISUEL

Les gens actifs trouvent que l'un des grands avantages d'un système vidéo chez soi est que la télévision redevient amusante. Vous n'aurez plus jamais à attendre les reprises pour voir un programme que vous avez manqué parce que le VT-9100A les enregistrera quand vous le voudrez. Il vous suffit de programmer la minuterie et de regarder le programme une fois de retour à la maison au moment où cela vous plaira.

Minuterie commode

1 programme/10 jours

1 099 \$

TUNER/MINUTERIE VIDEO VI-TU65A

Un petit tuner avec une grande mémoire. L'autre moitié de l'équipe de la série VT-6500A est également un champion. Le tuner/minuterie VI-TU65A a une mémoire à micro-ordinateur qui mémorise les instructions de programmation automatique pour une durée jusqu'à deux semaines entières. Il suffit d'y brancher la platine, d'entrer les instructions et le système VI-6500A enregistrera automatiquement huit sélections de programme, toutes à des heures différentes et sur des chaînes différentes, pendant les 14 jours suivants. Demandez une démonstration gratuite.



TELE DYNAMIQUE

EN VENTE CHEZ:

La qualité prime toujours chez

HITACHI

Plan mise de côté

167, 80e Rue est, Charlesbourg, Qué. • 623-5404

acceptées

Sillery doit modifier un règlement de zonage

par Vincent CLICHE

La Commission nationale de l'aménagement (CNA) vient de faire savoir à la ville de Sillery que certaines dispositions de son règlement de zonage demeurent non conformes à son

plan d'urbanisme et qu'elle a 90 jours pour apporter les modifications nécessaires.

C'est donc la deuxième fois que le règlement de zonage de Sillery, adopté le 4 mai 1981, reçoit un avis de

non-conformité de la part de la CNA.

Sans l'accord de la Commission nationale de l'aménagement, ce règlement ne peut entrer en vigueur. Sillery devra apporter de nouvelles modifications ou, à défaut de le faire,

le gouvernement pourra imposer lui-même les changements nécessaires.

Le premier avis de non-conformité avait été émis par la CNA, le 31 juillet 1981. Ces avis mentionnaient que 36 points de non-conformité avaient été constatés entre le plan d'ur-

banisme de la municipalité et son règlement de zonage.

Par la suite, le conseil municipal de Sillery avait accepté de faire un certain nombre de modifications pour corriger ces défauts en adoptant, le 11 janvier dernier, le règlement 980 amendant le règlement de zonage 950.

Cependant, à la suite de ce règlement d'amendement, 26 citoyens de Sillery se sont prévalus de l'article 103 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour demander par écrit à la commission un avis sur la conformité de ce nouveau règlement.

Pas assez

Le dernier avis de la commission stipule que les modifications apportées par le règlement 980 respectent une partie des modifications demandées, mais ne donne pas suite à l'ensemble des exigences de la commission.

Les omissions du règlement 980, constatées par la CNA, touchent 18 points du règlement de zonage 950.

Ces 18 omissions peuvent être regroupées sous quatre catégories: 1) Délimitations du plan de zonage différente de celles du plan d'affectation du sol et de répartition des densités; 2) Les catégories de densité; 3) Les usages accessoires; 4) Les affectations non traduites au règlement de zonage.

Le maire Blais

Rejoint au téléphone, hier, le maire de Sillery, M. Charles Blais, a déclaré que l'avis de la CNA était présenté à l'étude à l'hôtel de ville et qu'il n'était prêt à le commenter pour le moment.

"Il semble qu'on ne nous laisse pas le choix, a dit le maire Blais. Il faudra que nous apportions des corrections aux omissions constatées. Mais il se peut aussi qu'on ne les corrige pas toutes" a-t-il ajouté.

Ancienne-Lorette: sondage sur le problème du toit de l'Amphiglance

par

Pierre-Paul NOREAU

Conformément à une résolution adoptée lors de l'assemblée générale du "Comité des payeurs de taxes de l'Ancienne-Lorette", la population pourra faire connaître son point de vue dans le dossier de l'Amphiglance.

Un sondage par la poste sera fait la semaine prochaine auprès des citoyens par le comité, afin de déterminer quelle est l'approche que privilégient les contribuables. Depuis le début, les responsables

du groupe de citoyens ont maintenu une position voulant que la municipalité n'exécute pas les travaux de réparation de la toiture, avant que les poursuites en cour ne connaissent un dénouement ou avant qu'une entente à l'amiable ne soit intervenue entre les entrepreneurs et les dirigeants municipaux.

De l'autre côté, la majorité des membres du conseil municipal (les conseillers Jean-Roch Côté et Jacques Fauchon partageant les vues du groupe de ci-

toyens) soutiennent qu'il faut faire les travaux et qu'ensuite il sera possible de réclamer plus facilement, devant la cour, les frais aux responsables (concepteur de la toiture, entrepreneurs, etc.). Le dossier est déjà devant la cour, mais les procédures peuvent être assez longues.

Le président du comité de citoyens, M. Emile Loranger, a expliqué que le sondage permettrait de savoir réellement ce que désirent les contribuables de l'Ancienne-Lorette. Il a

précisé que le choix d'attendre un règlement par la cour pourrait éventuellement entraîner la fermeture temporaire de l'Amphiglance.

M. Loranger a par ailleurs demandé une nouvelle fois au conseiller André Roy, qui s'avère le plus ardent défenseur de la thèse impliquant une intervention immédiate de la ville pour que les correctifs soient apportés, de déposer et de rendre publics les deux rapports d'étude sur la toiture de l'Amphiglance. "Les gens

pourraient alors vraiment faire leur choix", a-t-il plaidé.

Il apparaît de plus en plus évident malgré la discrétion dont on a fait preuve jusqu'à maintenant des deux côtés sur ces deux rapports, qu'ils contiennent des informations précises sur le degré de danger que présente la toiture pour les usagers. Il y aurait fort à parier, puisqu'on fait état d'une possible fermeture temporaire dans le cas où les travaux ne seraient pas effectués sous peu, que l'Amphiglance de l'Ancienne-Lorette ne soit pas ouvert au public l'hiver prochain sans avoir subi les modifications le rendant conforme aux exigences de la législature provinciale en matière de sécurité.

Recrutement

Après le sondage, le "Comité des payeurs de taxes" amorcera sa campagne de recrutement. La maigre assistance lors de la dernière assemblée générale (une centaine de personnes sur plus de 1,000 membres) a été interprétée par certains comme une indication d'une baisse de la popularité du groupe de M. Emile Loranger.

Election de l'exécutif des fêtes du 350e à Beauport

par Gérald OUELLET

La Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Beauport a formé son exécutif et a déjà esquissé une partie de son programme pour 1984. Elle est de plus assurée d'une participation financière des trois paliers de gouvernement (provincial, fédéral et municipal) et devrait ouvrir son secrétariat permanent au cours des prochaines semaines. C'est du moins ce que laissait entendre au SOLEIL Me Pierre Gaudreau, président de cette corporation.

En effet, Me Gaudreau sera secondé au comité exécutif de la corporation par Jacques Langlois, vice-président à l'organisation et animation; Raymond Bernier, vice-président au programme; Claude Dionne, secrétaire-trésorier de la corporation; Ulric Mercier, vice-président à la recherche et documentation; André Langlois, vice-président à la promotion et à la publicité et Ghislain Rocheleau, coordonnateur aux différents comités de la corporation. De plus, la corporation compte déjà sur la participation d'au moins 50 membres bénévoles qui seront affectés aux différentes activités de la corporation pour les fêtes de 1984.

En prévision des fêtes, la corporation est aussi à préparer les différentes activités qui se dérouleront au cours de l'année 1984 pour rappeler la fondation de la ville de Beauport. Me Gaudreau a précisé qu'on entrevoit, pour le moment, des fêtes populaires, un programme pour la découverte du

patrimoine, le jumelage de Beauport avec une autre ville qui sera déterminée dans les semaines à venir. La corporation compte également obtenir du ministère des Affaires culturelles l'aménagement de la chute Montmorency, tenant compte du nombre de visiteurs qui viendront à Beauport à cette occasion.

On sait que la ville de Beauport allouera \$75,000 pour la réalisation des fêtes du 350e anniversaire. Ce montant sera versé en deux tranches, soit \$25,000 en 1983 et \$50,000 en 1984. Me Gaudreau a déclaré au SOLEIL qu'il avait l'assurance du député-ministre Clément Richard d'une somme identique à celle de la ville de Beauport. Enfin, il escompte également obtenir un montant similaire de la part du gouvernement fédéral. En effet, le député Louis Duclos se serait montré favorable à la demande de participation financière à la corporation.

Il semble déjà assuré que la corporation installera son secrétariat permanent au Pavillon Royal, situé au 3365 du chemin Royal, dans le secteur Giffard à Beauport, où se trouve présentement le secrétariat permanent de la Chambre de commerce. Enfin, la corporation compte tenir une première conférence de presse le 3 mai prochain à 11h, au restaurant "Le Baron rouge", pour faire connaître à la population ce que compte faire la corporation pour les fêtes du 350e anniversaire de fondation de la ville de Beauport.

Profitez des spéciaux d'ouverture

Revêtement de vinyle **Accord** GARANTIE 50 ANS

REVÊTEMENT CARRIER & BISSON INC. Bur.: 524-5225

DIVISION ALUMINIUM CARRIER & BISSON

VOUS QUI PLANIFIEZ VOS RENOVATIONS PRINTANIERES, VENEZ NOUS CONSULTER..

- tout genre de revêtement
- fenêtre bois, vinyle, aluminium
- porte de bois et d'acier, patio
- persienne

Manufacturier exclusif du revêtement Alumi-Bois (La beauté du bois... sans entretien)

Venez faire plus ample connaissance à notre stand du CARREFOUR CHARLESBOURG 8500, Henri-Bourassa

Participez à notre CONCOURS SPECIAL D'OUVERTURE et courez la chance de gagner un **ENSEMBLE DE PATIO d'une valeur de 1 250 \$**

En collaboration avec Le Patio, meubles d'extérieur Inc.

SERIES 777X

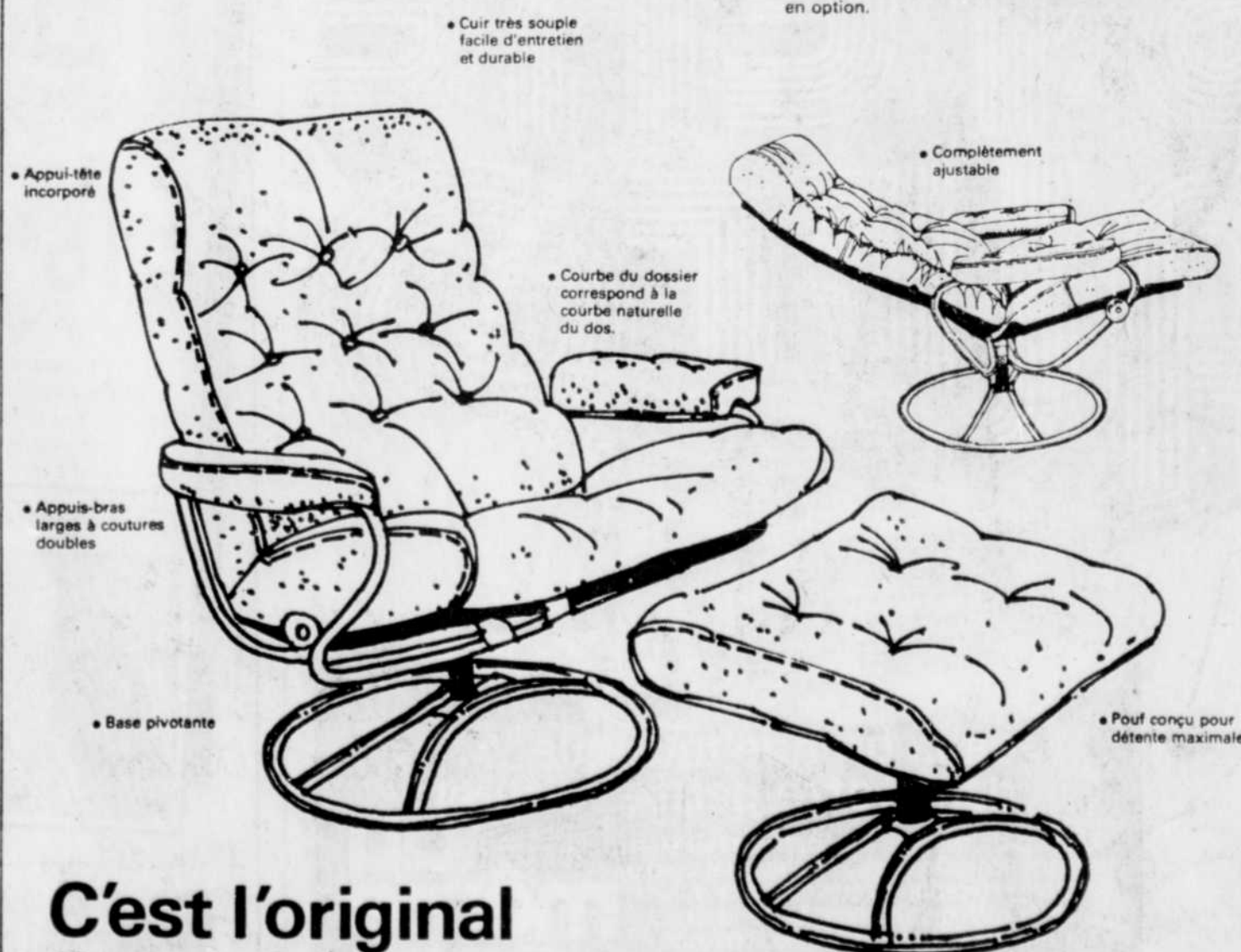
APPROBATION SCHL 8799

"Venez visiter notre salle de montre" 60, FLEUR DE LYS, QUEBEC (à l'arrière du Collège) TEL.: 524-5225

Le fauteuil en cuir fin et son pouf \$795.

(l'ensemble) une valeur de \$995

Solution ultime au confort, le fauteuil en cuir fin conçu par un chirurgien orthopédiste norvégien. En cuir véritable très souple. Naturel, brun ou noir. Base tubulaire chrome. Base tubulaire cuivre en option.



C'est l'original Stressless de Eknor fabriquée en Scandinavie

universdécor.

à l'intersection Henri IV et boulevard Hamel Tel: 872 2321

NOTRE PRIX

\$5480

plus 5000km GRATUITS

Offre unique pour un temps limité, obtenez une Acadian «S» à partir de **\$5980**, (plus taxe), enlevez-y le rabais GM de **\$500** et elle est à vous pour **\$5480**. De plus, profitez de la promotion, **5000 km** sans frais d'essence, exclusive à **Automobiles Giguère***.

* Le remboursement des frais d'essence sera fait dans la semaine suivant l'achat, selon une évaluation basée sur les normes de consommation de Transport Canada.

automobiles giguère

L'AUTOSATISFACTION

375, boul. Wilfrid-Hamel 529-1351

Hausses des primes d'assurance

Le problème des taxis ne serait pas exclusif

par **Andrée ROY**
 Etudes du directeur de l'actuariat en main, il semble que le problème soulevé récemment par les propriétaires de taxis quand au paiement de primes d'assurances exorbitantes, soit sans fondement.

des Finances du Québec après avoir rencontré, hier matin, les représentants des hommes de taxi mécontents. Cette réunion avait été proposée peu après la fin d'une grève du taxi de 57 heures, fin février, pour explorer les malaises subis au sein de l'industrie du taxi dans la région.

Le dirigeant de la Ligue des taxis de Québec avait accepté, le 25 février, de mettre un terme à la grève quand le ministre Parizeau avait adressé une lettre au président de la ligue, dans laquelle le ministre des Institutions financières et Coopératives se disait prêt à rétablir la subrogation (indemnisation eu égard à la responsabilité) pour

les taxis s'il était clairement démontré que l'absence de subrogation actuellement en vigueur ("no-fault" ou indemnisation sans égard à la responsabilité) est un facteur déterminant du niveau et de la hausse substantielle des primes d'assurances payées par les propriétaires de taxis.

Or, deux études remises lors de la rencontre d'hier à l'édifice "C" de la colline parlementaire, en viennent à la conclusion que, tant au niveau de la hausse des primes qu'au chapitre des réclamations auprès des assureurs, les pourcentages des hommes de taxi équivalent ceux des propriétaires de voitures de tourisme.

Le ministre Parizeau s'est présenté à la rencontre peu avant son terme. Mais le sous-ministre des Finances, M. Jean-Marie Bouchard, l'attaché politique Normand Paquin, chargé du dossier auprès des Institutions financières, et le surintendant des assurances du Québec, M. Jacques Roy, y discutaient déjà depuis 9h30 avec le président, le vice-président et le secrétaire de la Ligue des taxis de Québec, MM. Jos Cloutier, Raymond Martel et Jacques Roberge, M. Rhéaume, des Taxis Sainte-Foy, M. Jean-Guy Pelletier, président de la Fédération des ligues de taxis du Québec et quelques autres, dont deux consultants en assurances amenés par les hommes de taxi à la discussion.

Comme tout le monde
 Une première étude

des formulaires remplis par les propriétaires de taxis sur les hausses supposées, l'augmentation moyenne des primes subies par les taxis au cours des deux dernières années se compare à celle subie par les assurés de voitures de tourisme (entre 64 et 74 pour 100).

Dans un autre document, émis aussi par le directeur de l'actuariat à la direction générale des assurances du ministère des Institutions financières et Coopératives, l'effet du régime d'indemnisation directe sans subrogation sur l'industrie du taxi au cours des deux dernières années a été étudié en rapport avec l'ancienne loi de l'assurance-auto-motocycle (de 1974 à 1976 inclus).

Chiffres à l'appui, les fonctionnaires de M. Parizeau en concluent que "rien, pour l'instant, n'indique que le nouveau régime d'indemnisation directe sans subrogation a affecté de façon importante les primes des taxis... Sur cet aspect, la situation des taxis a été

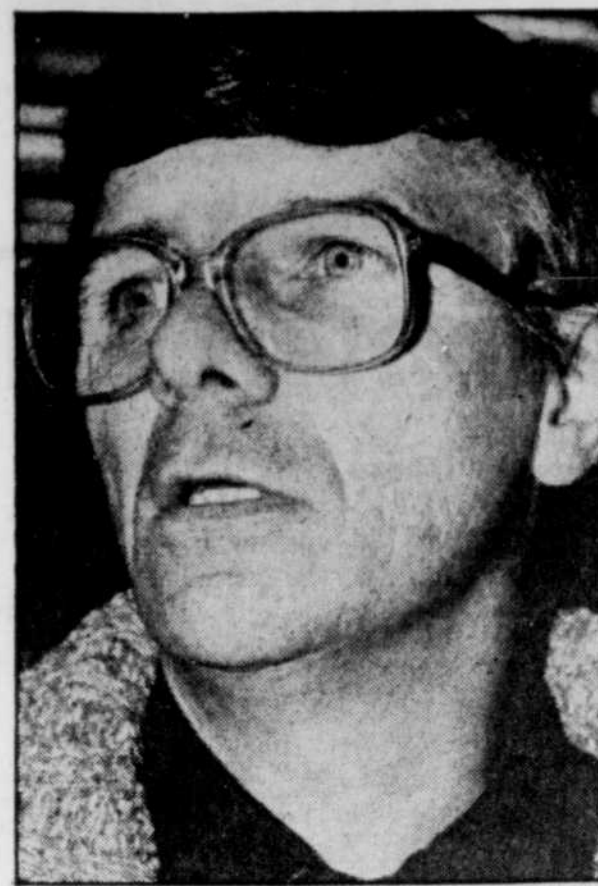
sensiblement identique à celle observée par les voitures de tourisme".

Surintendant décrié

Les hommes de taxi ont pris réception de ces documents, après en avoir brièvement discuté la teneur à la réunion. La Ligue des taxis de Québec ne se serait pas gênée pour mentionner au surintendant des assurances qu'il "aurait intérêt à s'occuper autant des intérêts du public qu'il s'occupe de son titre. On aurait peut-être de meilleurs résultats au niveau de l'assurance", de déclarer le vice-président de la ligue, M. Raymond Martel.

Celui-ci a parlé d'une prochaine rencontre, "avec le ministre lui-même, espère-t-on", sur ce sujet qui est loin d'être classé pour les gens de taxi. "Parizeau lui-même l'a dit, ce matin, qu'il ne trouvait pas ça normal que la situation soit si difficile que ça l'est pour le taxi, dans la région de Québec", a rapporté Martel.

Des séances d'informations auront lieu avec les membres de la ligue... "puis on verra ce qui va se passer", a-t-il



Le Soleil, Jean Volières

"Parizeau lui-même a dit qu'il ne trouvait pas ça normal que la situation soit si difficile que ça l'est pour le taxi, dans la région de Québec", souligne M. Raymond Martel, vice-président de la Ligue des taxis de Québec.

repris. Mais d'ores et déjà, il semble que l'industrie du taxi n'est pas prête à avaler les hausses de prime sur le simple constat que "c'est cher, mais c'est pareil pour tout le monde".

L'ENVOLEE D'ENTREPOT YAMAHA
 LES 15, 16, 17 ET 18 AVRIL

Chez Corriveau, c'est l'euphorie dans notre entrepôt. Les prix, les modèles, les couleurs, les cylindres, tout est déchainé. Vous y trouverez tout le choix YAMAHA.

ENVOLEES YAMAHA:
 Jeudi le 15 et vendredi le 16 jusqu'à 21h
 Samedi le 17 de 10h à 17h
 Dimanche le 18 de midi à 17h

VITE! NOS YAMAHA S'ENVOLENT RAPIDEMENT!

MOTOSPORTS CORRIVEAU

2070, rue Branly, Sainte-Foy, 683-3636

VENTE PRIX COUTANT COMPTANT

A GAGNER:
 Piscine de 18' Ronde à gagner
 Une valeur de \$1.480. Le tirage aura lieu le 1er mai à St-Romuald

DERNIERE JOURNEE DERNIERES HEURES

ACHAT SPECIAL

Spécial: 3.98 chaque

Pré-fini 4 x 8

PECANIER DORE
 Belle Qualité
 200 par MAGASIN

Kem
 Notre prix courant: 25.69 pour
16.44

Peinture Latex semi-lustré de 1ère qualité no 2602
 Latex semi-lustré
 Rabais de 9.25

NUTRITE
ENGRAIS 14-4-8
 de NUTRITE 20kg
 Spécial
9.98
 Notre Prix Courant: 13.99

TRUE TEMPER

Pelle ronde 6.48
 Pelle carrée 6.48
 Râteau 6.48
 Binette à long manche 4.98

2.48 BOLT (1 1/2 rouleau)

16.98 paquet

Parquetterie en chêne rustique pré-sablée et pré-vernie. Paquet de 15 pieds

SUNWORTHY
 REVETEMENTS MURAUX DE POSE FACILE

Tapisserie **SUNWORTHY** EN VINYL LAVABLE
 Pré-Encollée de collage à sec

GAFSTAR

3.48 la verge carrée ou **4.16** le mètre carré

PRELART
 DE 1ère qualité sans cirage
 D'autres spéciaux aussi dans nos modèles GAFSTAR en magasin

Livraison en surplus 5%

TOUCHATOU

VILLE VANIER
 445, boul. Pierre-Bertrand
 687-2960

CHARLESBOURG
 1200, 80e Rue est
 628-0450

SAINT-ROMUALD
 2, rue du Progrès
 839-0621

ARMAGH
 Nos mentions de prix courants se rapportent exclusivement aux magasins TOUCHATOU

TROIS RIVIERES
 Nos mentions de prix courants se rapportent exclusivement aux magasins TOUCHATOU.

Heures d'ouverture:
 Merc.: 8h30 à 18 hrs.
 Jeu.-Ven.: 8h30 à 21 hrs.
 Sam.: 8h30 à 17 hrs.

l'authentique STEREO

de la grande musique dans votre petite voiture!

L'habitacle des sous-compactes s'avère un espace acoustique idéal à l'installation d'un système stéréophonique de haute qualité, mais encore faut-il savoir l'aménager. Les experts électroniques de Stéréauto sont passés maîtres dans cet art. Alors avant de vous contenter d'une radio de série, venez voir ce que l'on peut vous offrir

au même PRIX

STÉRÉAUTO
 600, Belvédère, Québec, 527-5644

* Appareil standard, habituellement offert chez les concessionnaires automobiles et installé par des mécaniciens.

L'opération "Angélique" a déjà entraîné dix accusations

par Roch DESGAGNE

Stimulés par les résultats positifs de l'opération "Angélique", les spécialistes de la drogue à la sûreté municipale de Québec s'apprêtent à porter d'autres coups aux trafiquants, dans divers milieux où ils opèrent généralement.

Dans le but de débarrasser la rue Saint-Jean (entre les portes) des trafiquants de drogues, la police de Québec y a poursuivi, pendant deux mois, une opération spéciale de surveillance qui a amené l'interception de nombreux individus soupçonnés de trafic de stupéfiants.

L'opération "Angélique" s'est soldée par une quinzaine d'arrestations, et jusqu'ici, des plaintes ont été portées en cour des sessions de la paix, mercredi dernier, contre 10 de ces "pushers" suspects. Ces derniers ont opté pour un procès devant juge et jury, et la plupart ont été libérés sur cautionnement. Une ordonnance du tribunal leur interdit de circuler sur la rue Saint-Jean tout le temps que dureront les procédures.

D'autres poursuites contre des trafiquants sont imminentes, précise le lieutenant Claude Lemire, porte-parole de la sûreté municipale. Les accusations, deux à trois chefs dans plusieurs cas, sont toutes portées pour trafic, uniquement.

"On peut dire que c'est une des bonnes opérations du genre", constate le lieutenant Lemire.

C'est à la suite de plaintes ré-

pétées de commerçants et de touristes, incommodés par les manœuvres insistantes et parfois effrontées des vendeurs de drogues, que la police avait décidé de procéder à une campagne d'épuration en règle. Avec l'aide d'agents doubles, les enquêteurs ont réussi à identifier au moins une quinzaine de trafiquants.

Il s'agit pour la plupart d'individus opérant isolément.

D'autres razzias à venir

La surveillance des abords de la rue Saint-Jean n'est pas pour autant relâchée. La brigade des bars y porte une attention toute spéciale, avec, à l'occasion, une étroite collaboration des autres brigades policières.

Ce nettoyage du printemps dans le trafic de stupéfiants pourrait éventuellement s'étendre à d'autres points chauds repérés par la police. Des projets à cet effet sont en phase de planification.

Les vendeurs se déplacent selon la demande et les milieux où le marché peut être bon. Tout point de rassemblement de jeunes fait l'objet d'une attention particulière, indique le lieutenant Lemire.

Des institutions d'enseignement, des arcades du centre-ville, et divers établissements où la clientèle se regroupe massivement (bars, salles publiques, etc.), sont visés par cette opération de la police de Québec contre le trafic des drogues.



Policiers acquittés

Quatre policiers, membres de la police de Montréal, qui avaient chargé sur des manifestants et des journalistes la nuit du référendum, ont été acquittés d'accusations de brutalité. Cette photo, prise le 21 mai 1980, quelques heures après l'annonce du rejet du projet de souveraineté-association, montre un policier de l'escouade antiémeute de la CTCUM qui se prépare à frapper une manifestante qui s'était rendue au Mont-Royal.

Banville, de Franquelin, condamné à 5 mois

par Lucien LATULIPPE

Une sentence de cinq mois de prison a été imposée à Georges Banville, âgé de 31 ans, de Franquelin, sur la Côte-Nord. Le prévenu avait reconnu sa culpabilité à l'accusation de tentative de meurtre.

L'incident remonte à mars 1980. Banville a blessé d'un coup de feu Daniel Moreau, âgé de 21 ans, de Franquelin, qui pratiquait le sport de la motoneige. Moreau avait été atteint au cou.

La sentence a été prononcée par le juge Roch Lefrançois au palais de justice de Baie-Comeau et Me Pierre Michaud représentait la Couronne dans ce dossier.

Par ailleurs, deux jeunes gens ont été condamnés, respectivement, à neuf et dix-huit mois de prison. Agés de 19 ans, ils étaient sans dossier judiciaire.

Les deux prévenus étaient accusés de vol qualifié, d'avoir utilisé une arme pour commettre un acte criminel et de s'être déguisés. Ils ont reconnu leur culpabilité devant le juge Lefrançois.

Le vol avait été commis à l'hôtel Le Manoir, de Baie-Comeau, vers le 25 mars, et les deux suspects avaient été arrêtés peu après. Sous la menace d'une carabine 22 coupée, les deux voleurs avaient forcé le commis à leur remettre une somme d'environ \$200 et ils s'étaient sauvés à pied.

D'autre part, Gilles-Gervais Beaulieu, âgé de 30 ans, de Port-Cartier, a été condamné à 18 mois de prison pour vol avec effraction. Il purge déjà une autre sentence.

Acquitté d'un vol avec effraction et trouvé coupable de recel, Beaulieu avait été condamné à 18 mois de détention. La Couronne est allée en appel.

La cour d'appel a trouvé le prévenu coupable du vol et elle l'a acquitté de l'accusation de recel. Elle a ensuite retourné le dossier devant le juge Sarto Cloutier qui a rendu la sentence de 10 mois.

Beaulieu est un vieux routier très bien connu de la police et de la justice. Il s'est évadé à quelques reprises et il était aussi un maniaque du vol d'auto.

Pneus à crampons

Les automobilistes faisant usage de pneus à crampons peuvent les utiliser jusqu'au 30 avril, comme le prévoit le règlement sur les transports.

Le 1er mai, ces pneus devront avoir été enlevés de toutes les catégories de véhicules, rappelle la Sûreté du Québec.

Accusés de complot

Deux jeunes gens, âgés de 19 ans et domiciliés dans la circonscription de L'Islet, ont été accusés de complot, de vol et de déguisement, mardi, au palais de justice de Montmagny.

Comparaisant devant le juge de paix, Mme Germaine Casault, les deux prévenus ont vu leur enquête sur le cautionnement fixée à mardi pro-

chain. En attendant, ils sont incarcérés.

Les deux accusés ont été arrêtés, la semaine dernière, à la suite d'une enquête menée par la Sûreté du Québec. Ils auraient brisé la vitre d'une fenêtre de la maison d'un vieillard de Saint-Eugène dans l'intention d'y entrer pour commettre un vol, au cours de la nuit précédente.

AVIS
OUVERT LE
SAMEDI MATIN
jusqu'à midi, à compter du 17 avril

BRICOLEURS
CONSTRUCTEURS
ENTREPRENEURS

Pour vous offrir un meilleur service et satisfaire à la demande générale, prenez note de ces nouvelles heures d'ouverture du samedi matin.

Amenez-en des projets!

Monieur
dismat

GARON
BOIS ET MATERIAUX

2901, chemin Ste-Foy, Ste-Foy
653-7258
653-4986

COMPAREZ:
PRIX • QUALITE • SERVICE

SERIE PRO
GARANTIE 5 ANS
pièces et main-d'oeuvre

AMPLIFICATEUR
Intégré stéréo AM-
U11, puissance de
40 w. total

SYNTONISATEUR
stéréo FM/AM
AT-K11

Indicateur de force du
signal. Indicateur de
syntonisation FM.
Indicateur FM Stéréo.

TABLE
TOURNANTE
à retour
automatique,
cartouche
incluse
AP-B21C

HAUT-
PARLEURS
WW-1011 à 2
voies, d'une
capacité de 50-
w. chacun.

AKAI
c'est toute une musique!

UN JUSTE PRIX
GARANTI
489\$

SONART
l'artiste du son

8, Trans-Canada ouest, Lévis — 833-6261
845, Marie-Victorin, St-Nicolas — 831-1164

sélectronic

SONY

Le seul vrai son Walkman
WM-1, le merveilleux lecteur stéréo-
phonique de cassette, avec casque
MDR-161 ultra léger. Votre musique
préférée plein les oreilles.
L'authentique «Walkman»
au meilleur prix certifié.

\$139

meilleur
CERTIFIÉ

QUEBEC 600, Belvédère 683-2525
STE-FOY 2651, Hochelaga 658-4555
ROBURN 172, St-Benoît nord 275-5555
AMQUI 629-2300

VOUS N'EN
CROIREZ PAS
VOS YEUX...

LENTILLES CORNÉENNES

(verres de contact
souples)
PREMIERE QUALITE
à partir de:

99\$

Offert seulement à:
CLINIQUE DE VERRES
DE CONTACT
BARABÉ

1073, route de l'Eglise, Sainte-Foy
(voisin de Massicotte Sports)
659-5577
(sur rendez-vous)

Les Québécois
ont toujours besoin de

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
DU QUÉBEC

Inscrivez-vous maintenant
Ce régime est offert à tous les résidents du Québec.

Pas de questionnaire médical.
Les demandes d'inscription sont
acceptées
jusqu'au 30 avril 1982 inclusivement.

Vous pouvez compter sur
ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
DU QUÉBEC

pour vous aider à payer les frais de:

- Sejour en chambre privée ou semi-privée (le coût des chambres privées varie de \$28.00 à \$55.50 par jour et le coût des chambres semi-privées de \$17.00 à \$24.00 par jour.)
- Médicaments prescrits aux membres de moins de 65 ans*.
- Soins d'infirmières privées jusqu'à 20 périodes de soins de 8 heures chacune.
- Soins de chiropraticiens, podiatres et de physiothérapeutes autorisés.
- Tests diagnostiques.
- Transport en ambulance*.
- Traitement dentaire à la suite d'un accident.
- Le supplément sur les honoraires usuels des médecins, des chirurgiens, des anesthésistes ainsi que sur les frais d'hospitalisation hors du Canada.

Une franchise de \$50.00 par personne est payable par l'assuré avant que des prestations ne soient versées en vertu du régime complémentaire. La Croix Bleue du Québec couvre alors 60% de l'excédent des frais remboursables jusqu'à un maximum de \$5 000.

Les enfants à charge célibataires sont protégés jusqu'à 21 ans ou n'importe quel âge s'ils sont étudiants à temps plein au niveau collégial ou universitaire.

EXCLUSIONS: Soins pour cause de blessures ou maladies couvertes par une loi sur les accidents de travail.
Hospitalisation dans les hôpitaux spécialisés dans le traitement des maladies mentales.
Appareils acoustiques ou ajustements de ces appareils.

***POUR LES MEMBRES DE 65 ANS ET PLUS:**

- Les médicaments sont maintenant compris dans le régime d'assurance-maladie du Québec.
- Le transport en ambulance est maintenant couvert par le régime d'assurance-maladie du Québec.
- La Croix Bleue du Québec couvre 80% de l'excédent des frais remboursables jusqu'à un maximum de \$5 000.
- Verres correcteurs jusqu'à un montant de \$40.00 par période de 24 mois.

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
DU QUÉBEC

complète les régimes
d'assurance-hospitalisation
et d'assurance-maladie du Québec.
La Croix Bleue du Québec
protège plus de 750,000 Québécois.

Pour de plus amples renseignements,
veuillez nous adresser la demande ci-jointe dès aujourd'hui.

LA CROIX BLEUE
DU QUÉBEC

C.P. 910, Station "B"
Montréal, Québec H3B 3K8
Tél.: 844-9295 — 844-9804

Veuillez m'envoyer immédiatement (sans obligation de ma part) tous les renseignements nécessaires et une formule de demande d'adhésion.

NOM (EN LETTRES MOULÉES) _____ AGE _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

COMTE (si vous résidez hors de l'île de Montréal) _____ LS-4-82

ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUÉBEC
LA CROIX BLEUE
DU QUÉBEC

Au service des Québécois depuis 40 ans

Jean Edouard fit preuve de négligence criminelle

par Marcel COLLARD

Le juge Jean Drouin a conclu que M. Jean Edouard, 54 ans, rue de la Fabrique, à Jonquière, a fait preuve de négligence criminelle, le 25 novembre 1979, en causant, par son état d'intoxication avancée, l'accident qui a coûté la vie à Mme Jocelyne Coulombe, âgée de 36 ans, de la rue Bellerive, à Saint-Rédempteur.

Selon les circonstances de l'accident relatées dans le jugement Drouin, l'accident est survenu vers 21h35, dans le parc des Laurentides, quand M. Edouard, roulant en direction de Chicoutimi, vint en collision avec l'automobile que conduisait M. Georges-Denis Coulombe, l'époux de la victime.

Selon le juge, les photos déposées en preuve tendent à démontrer que M. Edouard a carrément quitté la voie de droite et qu'il a complètement

obstrué le passage de l'automobile de M. Coulombe, roulant en direction de Québec.

Les policiers de la Sûreté du Québec, appelés sur les lieux, rapportèrent qu'une odeur de boisson alcoolique se dégageait de l'haléine de M. Edouard et le test de l'ivresse révéla la présence de 140 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, deux heures après l'accident, soit l'équivalent de 170 (ou 17) au moment de l'accident. Le prévenu, comme c'était son droit, signale le juge, ne s'est point fait entendre. Mais ses déclarations aux policiers, ajoute le juge Drouin, démontrent que M. Edouard se trouvait dans un état d'intoxication si avancé qu'il ne se souvient de rien et qu'il n'a rien vu, disant même avoir appliqué les freins sans savoir pourquoi.

Le juge Drouin a ordonné la préparation d'un rapport présentiel avant de rendre une décision, le 21 mai.



Jean EDOUARD.

Eddy Lamarche avoue sa culpabilité

par Lucien LATULIPPE

Impliqué dans la mutinerie dont la prison de Baie-Comeau avait été la scène, le 25 avril 1981, Eddy Lamarche, âgé de 19 ans, de Port-Cartier, a décidé d'avouer sa culpabilité à l'accusation d'avoir causé des méfaits estimés à \$20,000.

Le juge Roch Lefrançois lui a imposé six mois de détention, à purger consécutivement à toute autre peine. Me Pierre Michaud est le procureur de la Couronne dans ce dossier.

Le même Lamarque doit recevoir une autre sentence aujourd'hui, au palais de justice de Sept-Îles, où il a été accusé de vol qualifié relativement à un incident qui s'est déroulé dans un hôtel de Port-Cartier, vers le 15 mars dernier.

Le prévenu a reconnu avoir agressé un matelot dans l'intention de lui dérober de l'argent. Le plaignant a refusé et il a été blessé d'un coup de couteau à l'abdomen. La blessure n'étant pas grave, le marin d'origine suédoise a pu quitter Port-Cartier à bord de son cargo, quelques jours plus tard.

Autres mutins

Deux autres participants à cette mutinerie ont subi leur enquête préliminaire et ils ont été envoyés aux Assises pour y subir leur procès.

D'autre part, un quatrième mutin a déjà été condamné à huit mois de prison par le juge Narcisse Proulx, le

22 décembre dernier, après avoir reconnu sa culpabilité.

Alain Caron, âgé de 20 ans, par l'intermédiaire de son avocat, Me Omer Carrier, est allé en appel sur la sentence, mais la cour lui a refusé ce pourvoi, considérant que Caron était l'un des chefs de file lors de la mutinerie et, surtout, à cause de son dossier antérieur, (16 condamnations à son crédit).

Rappelons que la mutinerie avait duré de 14h à 19h30. Les quelque 35 détenus qui se trouvaient dans la salle de récréation ont décidé de se dévouer. Ils ont causé des dommages évalués à \$20,000 en brisant des portes et des fenêtres et surtout en répandant de la peinture qui se trouvait dans une armoire. Un gardien avait été blessé avec du solvant.

A la requête des mutins, vers 19h30, le directeur de la prison avait permis qu'un avocat et un journaliste servent d'intermédiaires. Après deux heures de pourparlers, les prisonniers récalcitrants avaient consenti à réintégrer leurs cellules et un lunch leur avait été servi.

Il admet avoir trompé le fisc

M. Charles-E. Marquis, de la rue Patenaude, à Sillery, a reconnu hier matin, sa culpabilité à quatre chefs d'accusation pour avoir éludé des revenus de \$19,790 à l'impôt Canada, dans ses déclarations d'impôt de 1971, 1972, 1973 et 1974, privant le fisc d'une somme de \$19,790. Le juge Marcel Dionne l'a condamné à des amendes se chiffrant par \$6,400, lui accordant un délai de six mois pour payer.

ERRATUM

Suite à une circulaire distribuée par les portes, par le magasin JUPITER, pour la vente du 19 avril au 24 avril 1982.

Item: Nécessaire de crochet au clapet, au lieu de 0.79, le prix de vente est 5.99\$

Item: Fil de coton à crochet, au lieu de 2.57\$, le prix de vente est 1.87\$

CHARLESBOURG NOUVEAU SALON D'OPTIQUE



CENTRE COMMERCIAL HENRI-BOURASSA (Face au Carrefour Charlesbourg)

MAINTENANT OUVERT

CLAUDE PAQUET opticien annonce à sa nombreuse et distinguée clientèle l'ouverture de son bureau au centre commercial Henri-Bourassa, Charlesbourg.

622-0319

- Ouvert tous les soirs jusqu'à 21 h et le samedi jusqu'à 17 h
- Service à domicile sur demande

CONDUISEZ POUR PRESQUE RIEN!



GARANTIE de 2 ANS ou 40 000 km gratuite

ENTRETIEN PROGRAMMÉ DE FORD gratuit (2 ANS)

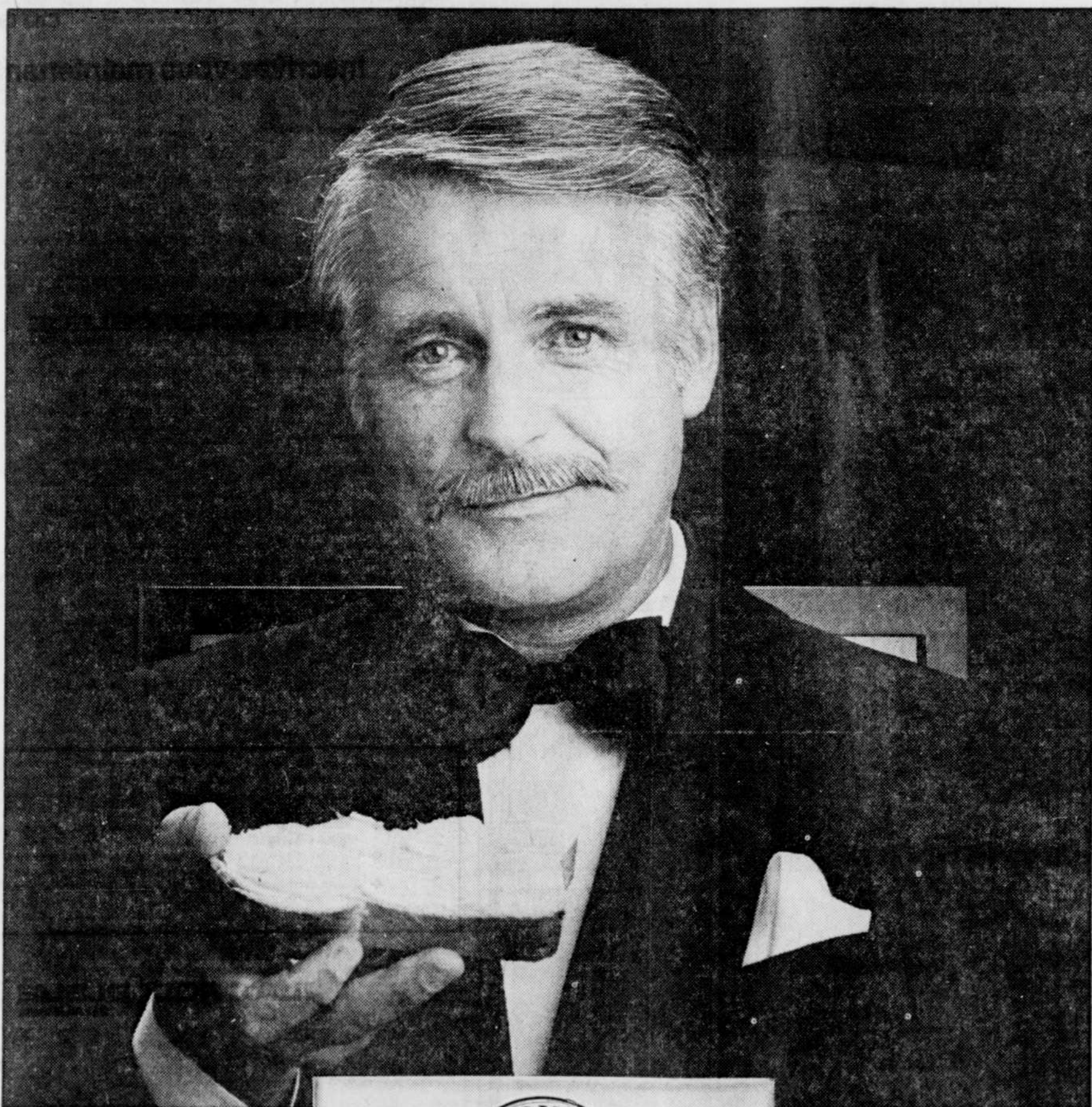
RABAIS DE 5% à l'achat d'une GRANADA

Programme valable pour: ESCORT - FAIRMONT - MUSTANG.



boul. de la Capitale, sorties Pierre-Bertrand 683-4451

SAVOUREZ



Un grand beurre est né, son nom: Savourin. Savourin est un beurre très fin au goût unique, un beurre de qualité fabriqué au Québec selon un procédé naturel, à base des crèmes les plus fraîches.



1 lb 454 g On reconnaît un grand beurre à la fraîcheur de la crème dont il est fait.

Savourer Savourin, c'est découvrir un très grand cru de beurre, un luxe à la portée de tous: la crème des beurres.

la crème des beurres.

SAVOURIN

Pollution: Ottawa veut faire inspecter tous les véhicules

OTTAWA (PC) — Les automobiles devront subir une inspection annuelle de pollution avant le renouvellement des plaques d'immatriculation si les provinces acceptent les directives en ce sens préparées par le fédéral.

Selon un rapport publié par la Direction du contrôle de la pollution

de l'air au ministère de l'Environnement, une inspection obligatoire et un programme d'entretien pourraient réduire de 3 pour 100 la consommation d'essence en plus de réduire de façon significative les émissions d'oxyde de carbone.

Plus de 75 pour 100 des automobiles can-

nadiennes ne se conforment pas aux normes d'émission du constructeur en raison d'un piètre entretien de la part des propriétaires et des mécaniciens, lit-on dans le rapport basé sur une décennie de recherche fédérale-provinciale.

Le transport routier étant responsable de 40 pour 100 de la pollution de l'air au pays, on peut difficilement avoir à redire sur le but du programme lui-même.

Mais ces directives vont vraisemblablement être vigoureusement combattues d'abord par les automobilistes, qui devront payer la note de l'inspection, et également de la part des provinces qui elles devront adopter une loi en conséquence en plus d'assumer le coût de la mise en vigueur du programme.

Le rapport, qui sera soumis pour approbation au ministre de l'Environnement, M. John Roberts, dans quelques mois, recommanderait notamment que:

— Des inspections annuelles obligatoires limitées aux «voitures neuves», ce qui permettrait que le programme soit implanté progressivement avec chaque nouveau modèle.

— Des normes de pollution incorporées aux spécifications des manufacturiers pour des modèles spécifiques.

— Le programme serait limité aux grands centres urbains où la pollution constitue un problème grave.

— Les postes d'inspection seraient exploités par le gouvernement (provincial) ou par des garages licenciés spécifiquement à cette fin par le gouvernement.

Opposition prévue

Le rapport préconise une campagne de relations publiques d'envergure pour vendre l'idée d'un programme d'inspection obligatoire adopté en Arizona. S'est heurté à son étape préliminaire à une vive opposition de la part des automobilistes.

Une voiture dont le moteur est en bon ordre peut réduire les émissions d'oxyde de carbone de 10 à 30 pour 100, note le rapport. Et cela peut vous épargner de l'argent, même après avoir déboursé le coût de l'inspection.

En supposant que le coût de l'inspection varie entre \$12 et \$20, un automobiliste épargnerait un minimum de \$29 en se basant sur une économie de 3 pour 100 d'essence sur une facture annuelle de \$972 pour le carburant.

«Les avantages pour les consommateurs sont tels que je ne crois pas que nous aurons de la difficulté à les convaincre», affirme M. Paul Choquette, directeur de la section d'évaluation mécanique du directeurat.



Indiens mécontents

Quelque 400 Indiens se sont rassemblés hier dans un parc d'Ontario dans le but de manifester leur mécontentement à l'égard de la nouvelle constitution canadienne. Plusieurs autres rassemblements du genre ont eu lieu ailleurs, témoins de la solidarité et du mécontentement indiens.

De façon imprévue Le déficit fédéral baisse

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a dépensé en février \$1,476 milliard de plus que les recettes qui sont entrées dans les coffres du trésor fédéral au cours de cette même période. Il en résulte donc un déficit de \$10,22 milliards pour les 11 premiers mois de l'exercice fiscal 1981-82.

Ce déficit de \$10,22 milliards est toutefois de \$1,829 milliard inférieur à celui enregistré durant la même période un an plus tôt.

Le ministre des Finances, M. Allan Rock, a déclaré dans son discours du budget, en novembre, que le déficit fédéral pour l'exercice fiscal 1981-82, qui s'est terminé le 31 mars, s'établirait à \$13,34 milliards.

Les effets de la récession

En dépit de la ré-

cession, qui diminue les recettes fiscales tout en augmentant les dépenses fédérales pour des programmes tels que la création d'emplois et les prestations d'assurance-chômage, tout indique que le déficit sera légèrement inférieur aux prévisions.

Toutefois, un porte-parole du ministère des Finances a expliqué que les dépenses étaient d'environ \$1 milliard de moins que ce qu'on prévoyait en raison du retard auquel le gouvernement fait face pour l'adoption d'un projet de loi omnibus. Les paiements destinés à encourager la prospection pétrolière et promis aux sociétés pétrolières en vertu du programme national d'énergie, ne pourront être versés avant que le bill omnibus soit adopté et sanctionné.

Le porte-parole du ministère des Finances n'était toutefois pas en mesure de dire si le déficit final sera moindre qu'anticipé.

En février, les revenus fédéraux se sont chiffrés par \$3,584 milliards tandis que les dépenses se sont élevées à \$5,060 milliards. Pour la même période, l'année dernière, les revenus s'élevaient chiffrés par \$3,172 milliards contre des dépenses de l'ordre de \$4,742 milliards, ce qui laissait donc un déficit de \$1,57 milliard.

Les revenus pour les 11 premiers mois du dernier exercice s'établissent à \$48,113 milliards contre des dépenses de \$58,33 milliards. L'année précédente, les revenus s'élevaient à \$39,599 milliards et les dépenses totales à \$51,648 milliards, ce qui laissait un déficit global de \$12,049 milliards.

Coop Funéraire du Plateau Avis de Convocation

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative aura lieu le mardi 27 avril 1982 à 20h00 au: 219, Père-Marquette, Québec, (sous-sol église Notre-Dame-du-Chemin).

Les règlements internes de la Coopérative du Plateau seront présentés à l'assemblée.

Marie Laflamme
Secrétaire

AVIS DE CONVOCATION Club Peaux-Rouges Inc.

L'assemblée générale annuelle des membres du Club Peaux-Rouges aura lieu le 27 avril 1982 à 19h30 au Conseil des Loisirs, région de Québec, 1990, boul. Charest ouest, Sainte-Foy.

La carte de membre sera exigée.

Sylvie St-Cyr
secrétaire



SESSION AUTOMNE '82 ADMISSION

Programme de techniques de secrétariat

- Cours menant au diplôme d'études collégiales (DEC)
- Attestation d'études collégiales postsecondaires (AEC)
- Programme intensif ou régulier
- Aménagement du programme selon la formation antérieure

Aussi disponibles:
cours aux adultes et
cours de traitement de
textes

751, Côte d'Abraham
Québec G1R 1A2

Pour l'inscription, demandez le service
d'admission

522-3906

Initiation au pilotage



Aéronautique 1:
Théorie du pilotage.
Simulateur de vol
ultra-moderne. Vol
d'entraînement à bord
d'un Cessna 172.

Ces séances sont une préparation à plusieurs carrières en aéronautique: pilote de ligne, de corporation, de brousse, d'hélicoptère, des forces armées, instructeur, etc., et activités connexes: contrôleur

aérien, météorologiste, hôte de l'air, agent de bord, répartiteur, mécanicien, administrateur, représentant, agent de sécurité, etc. Aucune formation spéciale n'est requise.

Académie de l'air

Session II 1982
Durée: 80 heures
Coût: 160\$ (étudiants 80\$)
pour 1 an
Lundi et mardi de 19 h à 23 h du 26 avril au 22 juin 1982
Responsable:
Claude E. Genet

Inscription: lundi
le 19 avril de 9 h à 21 h
Cité universitaire
Hall d'entrée N° 1
Pavillon de Koninck
Ave des Sciences Humaines
Information:
Benoit Bédard
(819) 377 4422

St. Michael's

Université catholique, coéducationnelle
L'Université peut accepter des étudiants dans les programmes de Baccalauréat en arts.

COURS D'ANGLAIS

Programme intensif de langue dans un milieu anglophone. Divers cours avec laboratoire.

Aussi un Institut, un certificat avancé, et maîtrise en TESL pour professeur.

Ecrivez à:

INTERNATIONAL STUDENT PROGRAM
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404, U.S.A.

BOIS / MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Faites-nous connaître vos quantités, nous vous ferons connaître nos prix.

BOMAT Inc.

EXPERT EN APPROVISIONNEMENT
1212, ch. Industriel, Bernières
831-4848

En primeur pour cette nouvelle saison, au bout de nos doigts...
les Mèches Soleil Blond St-Tropez



"les très spéciales"
mèches aux papiers
\$50.00 cheveux courts

"les régulières"
mèches au bonnet
\$35.00 cheveux courts



MARCEL PELCHAT
COIFFURE

Place Laurier, Québec 651.34.34

Salon gagnant de 3 médailles d'or
reconnues par A.B.A. Canada

\$ 1,000,000!

POPEYE DISTRIUE UN MILLION

DE DOLLARS D'ICI LE 31 MAI 1982,

POUR VOUS AIDER À COMBATTRE L'INFLATION.

Ne manquez pas votre chance!

Découpez le coupon d'achat ci-dessous. Venez savourer nos fameux hamburgers, nos délicieuses frites dorées, nos hot-dogs super, nos oignons français uniques en leur genre, et ÉCONOMISEZ...\$

Dans les restaurants POPEYE participants:

- 910, rue St-Jean, Québec
- 3417, 1re avenue, Québec
- 435, boul. Hamel, Ville Vanier
- 79A, Route Kennedy, Lévis
- 366, boul. Bois-Francs sud, Victoriaville
- 161, boul. St-Joseph, Drummondville



chez POPEYE...
on est comme vous,
ÉPATANT



1\$ UN COUPON PAR PERSONNE PAR VISITE 1\$

CE COUPON
VAUT UN
DOLLAR D'ICI
LE 2 MAI 1982
INCLUSIVEMENT

1\$

À L'ACHAT DE:
• 1 HAMBURGER
• 1 FRITE
• 1 BREUVAGE

1\$ PRESENTER AVANT DE COMMANDER S.V.P. 1\$

Ontario: escalade des grèves de médecins

TORONTO (D'après PC) — Malgré la reprise des négociations sur les honoraires, l'Association médicale de l'Ontario qui groupe 14,000 médecins pourrait multiplier la semaine prochaine ses débrayages rotatifs.

M. Eugene O'Keefe, agent d'information de l'association, a déclaré vendredi que son conseil d'administration, qui doit se réunir lundi à Toronto, décidera si elle protestera plus vigoureusement contre la hausse de 34 pour cent imposée le 1er avril par le ministre de la Santé, M. Larry Grossman.

Plusieurs associations locales ont demandé que l'on "escalade" les débrayages, dit M. O'Keefe, disant que les débrayages pourraient durer plus d'une journée à la fois dans chaque région ou que la grève pourrait être généralisée.

Réunion
Pendant que les médecins ontariens maintenaient leurs grèves tournantes, les négociateurs du gouvernement provincial et ceux de l'Association des médecins de l'Ontario se sont rencontrés jeudi pour la première fois depuis le 1er avril.

Il a été impossible de savoir ce qu'on a discuté à cette réunion de jeudi. On n'a pu rejoindre le principal négociateur gouvernemental, M. Robert Butler, et une porte-parole de l'association a uniquement confirmé qu'il y avait une rencontre.

Précédemment, le Dr William Vail, président du comité de négociation des médecins, avait déclaré

qu'il ne s'attendait pas à revoir le gouvernement à la table des négociations à moins qu'il ait en main de nouvelles offres.

Entre-temps, l'association avait demandé à ses membres, prenant part aux grèves tournantes, de ne répondre qu'au cas d'urgence. Jeudi, les médecins dans diverses municipalités de l'Ontario ont gardé leurs portes fermées pour une quatrième journée. A moins d'une entente, on prévoyait que le nombre des cabinets de médecins fermés allaient augmenter au cours des prochaines semaines.

Unanimité difficile

Ce sont les villes d'Ottawa, Simcoe, Delhi, Stratford, Niagara Falls, Oshawa, Whitby, Timmins, South Porcupine et une partie de Toronto qui étaient visées jeudi.

Il semblait toutefois que l'appui des médecins n'atteignait pas les espérances des dirigeants. Le Dr Gordon Liberty, président de l'Académie de médecine d'Ottawa, avait prédit plus tôt cette semaine qu'au moins 85 pour cent des médecins d'Ottawa allaient fermer leurs cabinets jeudi. Or, un sondage téléphonique auprès d'environ un tiers des médecins de la ville laissait croire que moins de la moitié avait répondu au mot d'ordre. Sur 193 médecins qu'on a pu rejoindre, 106 étaient à leur poste et 87 ne recevaient aucun patient.

A Stratford, 85 des 95 médecins ne semblaient pas être au travail; à Niagara Falls, 24 avaient fermé leurs

portes et, pour les 26 autres, une téléphoniste prenaient les appels.

Optimisme au Manitoba

Pendant ce temps, dans un conflit identique, il y avait une lueur d'espoir, au Manitoba. Le conflit, qui a entraîné de brèves tournantes des 1,300 médecins, découle du projet fédéral de confier l'échelle des tarifs à une commission d'arbitrage obligatoire.

Jeudi, le ministre de la Santé, M. Larry Desjardins, a eu une rencontre avec le porte-parole des médecins, le Dr Frank Pearson. Pour la première fois, depuis mars, les deux hommes faisaient preuve d'optimisme.

Le Dr Pearson a souligné que ce seront les membres qui décideront, dimanche, alors qu'on leur fera connaître les dernières offres gouvernementales.

Le gouvernement doit étudier, en sept étapes, s'il conçoit qu'à l'avenir une commission d'arbitrage règle toute mécontentement entre la province et les médecins sur les tarifs pour soins donnés par ces derniers.

Il a dit qu'il espérait donner une réponse rapide, soit d'ici le 1er novembre. Les médecins avaient demandé une réponse dans 30 jours.

Le ministre a fait savoir qu'il soumettra cette question de l'étude

fédérale-provinciale des ministres de la Santé, à Ottawa, en mai. Selon lui, c'est un point sur lequel le Manitoba doit prendre position, seulement après avoir consulté les autres provinces.

Le dernier contrat des médecins du Manitoba est devenu caduc le 31 mars. Ils demandent, pour l'année en cours, une hausse des tarifs de 35 pour 100 pour les soins accordés dans le cadre du programme provincial d'assurance-santé.

Augmentation de 20 pour 100 du "chômage noir"

OTTAWA (PC) — Le chômage noir, c'est-à-dire les personnes qui se déclarent prêtes à travailler mais ont cessé de chercher un emploi, a atteint 407,000 en mars soit une augmentation de 20 pour 100 par rapport au même mois de l'an dernier, rapportait Statistique Canada hier.

Si l'on incorporait ce régiment dans celui des chômeurs "officiels", le taux de chômage pour le mois de mars passerait alors de neuf à 13,5 pour 100.

En calculant le taux de chômage officiel tous les mois, le bureau de la statistique tient uniquement compte des personnes considérées comme étant toujours à la recherche d'un emploi.

La plus grande partie des "chômeurs noirs" en mars — 39,5 pour 100 — ont dit avoir cessé de chercher du travail parce qu'ils pensaient qu'il n'y en avait pas. Ce chiffre se compare avec 29,8 pour 100 en mars 1981.

Parmi les autres motifs invoqués

pour ne pas chercher du travail, notons la maladie, les responsabilités personnelles ou familiales, la fréquentation scolaire, l'attente d'être réembauché et l'attente d'une réponse à une demande d'emploi.

Le pourcentage des personnes qui pensaient ne pas trouver du travail dans les six prochains mois était de 35 pour 100 en mars, contre 31,8 pour 100 un an plus tôt.

La plus forte augmentation du nombre de "chômeurs noirs" s'est produite au Québec, le chiffre passant de 130,000 à 183,000 d'une année à l'autre pour le même mois visé.

NORDIQUES
TOUT LE QUÉBEC EST FIER DE VOUS. ALLEZ-Y!
Sport O'Keefe

55 ANS ET PLUS

- Maison de pension luxueuse
- A proximité du golf de Cap-Rouge
- Grand terrain paysager
- Nourriture saine
- Service familial
- Sécurité complète

871-0355

A LIQUIDER FIN DE L'ANNEE FISCALE

DACTYLO manuelle 65 \$ et +
électrique 165 \$ et +

Classeurs, bureaux, fauteuils, cardex, chaises, tables, étagères, bibliothèques

LOCATION:

ELECTRIQUE: 77\$ 3 mois MANUELLE: 45\$ 3 mois

Mino associés équipements Inc.

245, Saint-Vallier est, Qué.
525-4741

PASSEZ-NOUS UN COUP DE FIL

Un simple appel suffit pour prendre un abonnement et recevoir Le Soleil chez vous.



647-3333

entre
8h30 et 19h30
du lundi
au vendredi

ENTREPOSAGE FOURRURE

DANS UNE VOÛTE À SÉCURITÉ MAXIMUM

Voûte réfrigérée, fumigée, déshumidifiée et ventilée

La haute technologie moderne apporte un climat propice où votre fourrure conserve toute sa vitalité naturelle et la souplesse de son cuir.

Profitez de la saison d'entreposage pour faire réparer, remodeler et faites nettoyer votre fourrure par le procédé

MARANDA LUSTRE

Le Salon de fourrures
ROLAND FORGUES LTÉE

461, St-Joseph est, Québec, mail centre-ville 529-0077

Estimation gratuite des réparations jugées nécessaires par nos experts.

Valeur 500 \$	Valeur 1 500 \$	Valeur 2 500 \$
14\$	29\$	39\$
Valeur 3 500 \$	Valeur 4 500 \$	Valeur 5 500 \$
49\$	59\$	69\$

Assurance pour l'année moyennant léger supplément.
2 hrs de stationnement gratuit

10%
d'escompte
si vous venez chercher
votre fourrure
avant le
1er novembre 1982.



Vous savez tout sur O'Sullivan...

Vous savez que le Collège O'Sullivan Limoilou c'est:
• des enseignants compétents et disponibles, • des cours spécialisés en secrétariat et en comptabilité, • un collège d'enseignement mixte, • reconnu pour fins de subventions par le ministère de l'Éducation, • facilement accessible (CTCUQ), • 175 étudiant(e)s qui se connaissent, • un diplôme officiel et reconnu, à la fin du cours.

Inscrivez-vous à Limoilou!

COLLÈGE O'SULLIVAN LIMOILOU

1008, 3^e Avenue, Limoilou, Québec G1L 2K4

523-4769

Fermis no 669-508



HOMMAGE AU CANADA.

Le 17 avril 1982

En ce jour de fierté nationale,
la Banque de Montréal rend hommage aux
générations de Canadiens qui ont bâti
ce grand pays.

Les droits et les libertés qu'ils ont défendus
seront désormais enchâssés
dans notre Constitution et transmis aux
générations futures.



BANQUE DE MONTRÉAL
Établie en 1817

Office de la protection du consommateur

Des "avocats populaires" seront rétrogradés

LE MONDE DES
FONCTIONNAIRES
ghislaine rheault

Les postes de 47 techniciens(nes) en information à l'emploi de l'Office de la protection du consommateur seront dévalorisés sous peu à l'occasion de leur intégration à un nouveau corps d'emploi qui vient d'être créé dans la fonction publique, celui de "préposés aux renseignements".

De ce fait, c'est le quart environ de tous les techniciens(nes) en information au gouvernement — des postes occupés majoritairement par des femmes — qui subiront une rétrogradation.

Ces personnes à l'emploi de l'OPC sont en contact constant avec les citoyens dans toutes les régions du Québec pour les guider à travers les dédales des lois touchant les consommateurs, entendre leurs plaintes et les conseiller dans les démarches à entreprendre.

Assimilant leur rôle à celui "d'avocats populaires" les techniciens de l'Office craignent que la qualité des services rendus à la population ne tombe en chute libre par suite de cette décision du ministère de la Fonction publique.

"On a l'impression que tout ce qu'on voudra de nous maintenant, c'est qu'on donne le numéro de téléphone de l'aide juridique, plutôt que de continuer d'aider les gens à se débrouiller sans avoir recours au processus judiciaire", déclare une technicienne de l'OPC.

Les techniciens(nes) estiment que la formation moindre qui sera désormais requise pour occuper ce poste

(soit un diplôme d'études secondaires et trois années d'expérience) au lieu d'un diplôme d'études collégiales ne soit insuffisante pour permettre aux futurs préposés aux renseignements de fournir des outils aux consommateurs pour se débrouiller, notamment dans une loi de protection qui, à elle seule, compte 363 articles et dont le règlement d'application en compte 137.

Outre la qualité des services à la population, cette décision comporte d'importantes retombées sur le plan de carrière de ce personnel et sur leur salaire. Actuellement, l'échelle salariale des techniciens en information va de \$16,912 à \$26,226 alors que celle des préposés aux renseignements se situera de \$14,355 à \$19,998 en classe nominale jusqu'à \$24,162 en classe principale.

Même si on conservait aux techniciens(nes) leur niveau de traitement actuel en les maintenant hors classe — comme leur syndicat s'apprête à le négocier, — à long terme, leur salaire s'en ressentira puisque dans ces cas, on gèle les salaires jusqu'à ce que la nouvelle échelle en vigueur ne les "rattrape".

400 employés

Beaucoup d'autres employés (environ 400) sont impliqués dans la création de ce nouveau corps d'emploi. On trouve également des bibliotechniciens, des agents vérificateurs au ministère du Revenu. Mais la majorité d'entre eux sont des agents de bureau pour qui ce nouveau classement représente un léger avantage au plan salarial.

Cet avantage est toutefois annulé, estime-t-on au syndicat des fonctionnaires par le "cul-de-sac" dans la carrière que représente le passage au statut de "préposés aux renseignements". Les possibilités d'avancement et de mobilité y seront à peu près nulles estime-t-on, alors qu'elles existaient dans les corps d'emploi d'agents de bureau ou de techniciens en information.

En ce sens, cette intégration irait à l'encontre des recommandations préliminaires de la Commission Bisillon qui préconise une plus grande polyvalence et mobilité pour les fonctionnaires estime la porte-parole du syndicat.

Entre-temps toutefois, le syndicat n'a d'autre choix que de signer le protocole d'intégration en essayant d'en minimiser les effets négatifs énoncés plus haut, puisque la classification n'est pas matière négociable dans la fonction publique. Le syndicat des fonctionnaires qui témoignera devant la Commission Bisillon, fin avril, compte cependant faire valoir ses vues à ce sujet.

Surprise

La décision touchant les employés de l'OPC qui leur a été communiquée officieusement les a grandement surpris. "Nous étions tellement sûrs qu'en raison de la complexité de la tâche que nous avions à accomplir, on maintiendrait des exigences plus élevées". Dans une lettre adressée à la ministre de la Fonction publique Mme Denise Leblanc-Bantey, les employés demandent si "l'OPC se serait payé un luxe irréfléchi en



Des "avocats populaires" de l'Office de la protection du consommateur de Québec dont les bureaux sont situés Place d'Youville.

engageant des universitaires depuis plusieurs années?"

"Il y a beaucoup plus que la carrière de quelques fonctionnaires en jeu, écrivent-ils, c'est tout le rôle que le gouvernement entend faire jouer à l'Office de la protection du consommateur dans l'avenir et dont il assume cavalièrement une baisse de qualité dans ses services."

Cette décision est le résultat d'un processus de révision qui dure depuis 1977.

Il existait au gouvernement une classe d'emploi de préposés à l'accueil

qui regroupait des employés des ministères du Tourisme, de l'Immigration du Loisir et des Communications.

Les services de renseignements aux citoyens s'étaient diversifiés et multipliés au cours des années, on a voulu remplacer cette classe réservée à ces ministères par celle de préposés aux renseignements dont les attributions seraient plus larges et mieux définies.

D'autre part, au moment de la création de l'Office de la protection du consommateur, le corps d'emploi de

techniciens en information (qui a trait plutôt aux moyens de communications de masse) avait été prêté à ce groupe de travailleurs.

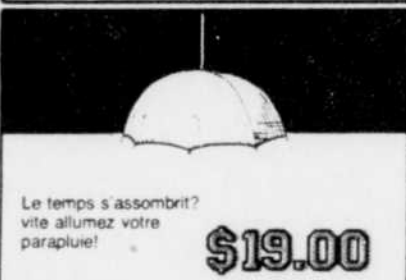
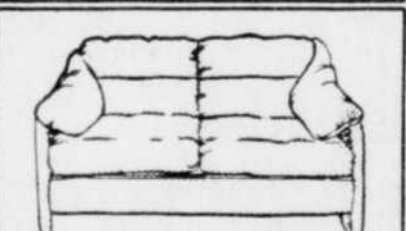
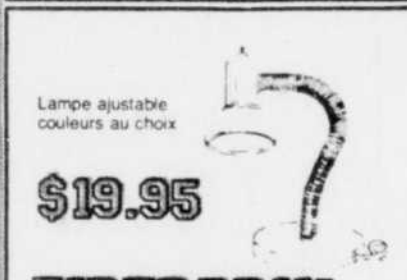
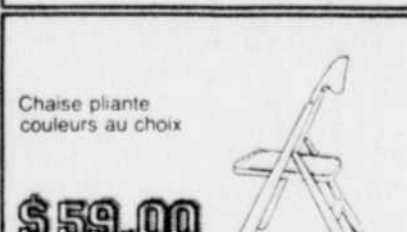
Mais durant tout le processus de redéfinition des corps d'emploi, les techniciens de l'OPC ont toujours été convaincus qu'on créerait, un corps d'agents de protection du consommateur à leur intention.

La décision qui a été prise a été toute autre, par suite de l'enquête menée par la direction de la classification des emplois du ministère de la Fonction publique.

AVEZ-VOUS REMARQUÉ LES PRIX?

le prêt-à-apporter
du meuble design

CHEZ ZIP C'EST POSSIBLE

Boîte de lit en pin
39 po. par 76 po.
\$169.00Le temps s'assombrit?
vite allumez votre
parapluie!
\$19.00Chaise directeur
structure acier laqué
toile naturelle
Noir, blanc, rouge, brun,
vert
\$24.95Les fauteuils petits pois
il faut voir les couleurs
qu'on a
causeuse
\$289.00Sofa et fauteuil
\$499.00La plante cousinée
tête métallique et toile
jaune, vert et brun.
\$49.00Les pariers trois
2 trons
\$29.00
\$45.00
3 tronsStructure de bois moule
en Hêtre naturel
cousin en
tweed naturel
\$195.00
son tabouret
disponibleLampe ajustable
couleurs au choix
\$19.95
ZIPERPRIXChaise pliante
"High tech"
Blanc, jaune, rouge, vert,
brun, noir.
\$19.95Rangement en pin.
Design Québec
Largeur 96 po.
Hauteur 72 po.
Profondeur
15 1/2 po.
\$319.00Chaise pliante
couleurs au choix
\$59.00Le chariot à 3 étages
métal rigide et roulettes.
\$29.00

ZIPERPRIX

Cafetière expresso

\$6.95

La carreauseuse
structure recouverte
d'une housse
matelassée à carreaux
\$199.00
causeuse
\$399.00
sofa et fauteuil

NOUS IMPORTONS DE PARTOUT, MÊME D'ICI...

ANGLE BOULEVARD HAMEL ET HENRI IV, QUÉBEC,

TÉL.: (418) 871-2221

CLINIQUE D'OPTOMETRIE
DE LORETTEVILLEExamen de la vue
Verres de contact
LunettesDr René Rhéaume, O.D., optométriste
167, boul. Valcartier, Loretteville
842-8408rotac
électronique inc.2873, chemin Ste-Foy
Ste-Foy 653-7768fabriqué
pour
durerharman/kardon
modèle 740
30 watts rms par canal

Rég. 500.00\$ 390.00\$

PEUR D'ÊTRE EN
RETARD?

IL RESTE 13 JOURS

HEUREUSEMENT QUE NOTRE SERVICE
EST RAPIDE, MAIS VENEZ VITE!

Un service rapide, des déclarations d'impôt doublement vérifiées, des gens de chez nous qui ont reçu une formation spéciale — ils savent comment réduire votre impôt au minimum — des centaines de bureaux ouverts de 9h à 21h en semaine et de 9h à 17h le samedi, voilà H & R Block. Le 30 avril est tout proche, venez nous voir au plus tôt.

La solution

H&R BLOCK

pour votre impôt

Québec: 522-7121

Neuchâtel:

40, St-Jean (Salaberry)

171, St-Vallier ouest

569, de la Canardière

994, 3e Avenue

Galerias de la Canardière

Galerias Ste-Anne

Charlesbourg:

111, 58e Rue

1095, boul. Masson

Carrefour Les Saules

Place l'Ormière

Ste-Foy:

Place Quatre-Bourgeois

Mail Place Laurier

Lévis:

179, St-Georges

Ainsi qu'aux heures de magasinage chez:

Sears la 3e EATON

Autres bureaux:

Chicoutimi

Jonquière

La Baie

St-Georges de Beauce

St-Anselme

St-Agapit

Rivière-du-Loup

Rimouski

Hauterive

Docteur

St-Félicien

St-Pamphile